

COLLECTION : L'ENTRAIDE EN TEMPS DE CRISE

Entr'Aide  Crises

ÉTUDE DE CAS : FRANCE

*La fabrique des solidarités
à Briançon : mécanismes
émergents d'aide et d'entraide
à la frontière franco-italienne.*

Mars 2025

Auteurs :

Florence Chatot et Thomas Albertini

Sous la direction de Pablo Servigne et Véronique de Geoffroy



Fondé en 1993, le Groupe URD est un think-tank indépendant spécialisé dans l'analyse des pratiques et le développement de politiques pour l'action humanitaire et la gestion des fragilités. Son expertise pluridisciplinaire, nourrie par des allers-retours permanents sur les terrains de crise et post-crise, lui permet d'appréhender le fonctionnement du secteur dans son ensemble.

Attaché à l'échange de connaissances et à l'apprentissage collectif, il accompagne les acteurs de l'aide vers des solidarités renouvelées – qui soutiennent les acteurs locaux et renforcent la résilience des populations et des territoires – face aux crises actuelles et aux bouleversements à venir.

Cette publication fait partie d'une série de 6 études de cas produite avec le soutien de l'Agence Française de Développement, la Fondation de France, la Principauté de Monaco et la région Auvergne Rhône Alpes. Le contenu de l'étude relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de ces institutions.



Avec le soutien de :



LE PROJET « ENTR'AIDE & CRISES »

Les populations exposées, non préparées ni formées à vivre les catastrophes s'entraident et s'organisent spontanément de manière informelle ; pourtant, les acteurs de l'aide et les secours ne s'appuient que rarement sur ce potentiel... c'est cette contradiction qui sous-tend l'ensemble du projet « Entr'aide & Crises ».

Afin de mieux comprendre les processus d'entraide qui se mettent en place de façon spontanée en situation de crise ainsi que leur articulation avec l'aide institutionnelle, ce projet de recherche opérationnelle repose sur une série d'études de cas.

Ces études couvrent des contextes diversifiés qui ont été touchés par différentes formes de crise (catastrophe naturelle, conflit, crise de l'accueil des personnes exilées) afin d'analyser les stratégies d'entraide en fonction du type de crise et des contextes socio-politiques dans lesquelles elles s'insèrent.

Ainsi en France trois terrains sont étudiés ; dans la vallée de la Roya frappée en 2020 par la tempête Alex, dans le Briançonnais traversé par la crise de l'accueil des personnes exilées depuis plusieurs années et sur l'île de la Réunion frappée régulièrement par des cyclones. Les trois autres études de cas se situent à N'Djaména (Tchad) impacté par d'importantes inondations en 2022, dans la région du Grand Uki (Australie) durement touchée par les méga feux de 2019 et les inondations de 2020 et enfin à Kharkiv (Ukraine) où les populations survivent et s'organisent dans la guerre depuis 2022.

Ces études de cas contribuent à la construction d'un **socle de connaissances et de recommandations opérationnelles** pour les citoyens et individus solidaires ainsi que les organisations qui interviennent dans le secteur de la gestion de crise et des secours. Les résultats sont diffusés sur des supports et via des media diversifiés (rapports, webinaires, exercices, documentaire, etc.) pour atteindre les différents publics et participer ainsi à la **transformation du regard sur la place des populations dans les situations de crise**.

Un comité de pilotage accompagne l'équipe depuis l'élaboration de la méthodologie jusqu'à la diffusion des résultats, mêlant praticiens et chercheurs. Ce comité est constitué de Emilie Aberlen, Clémence Alliot, Antoine Back, Pierre Bastid, Guillaume Bouveyron, Norbert Cariou, Sandrine Caroly, Alice Corbet, Cécile Cornou, Christian Després, Simone Giovetti, Pierre Leroy, Karine Meaux, Yoann Moreau, Roland Nussbaum, Elodie Paillé, Guillaume Pégon, Virginie Troit, Ghislaine Verrhiest-Leblanc.

L'équipe-projet a rassemblé de nombreux membres de l'équipe du Groupe URD (Florence Chatot, François Grunewald, Aline Hubert, Valérie Léon), soutenu par des stagiaires (Thomas Albertini, Aliénor Desclais, Pablo Metrot) ainsi que de nombreux collaborateurs externes (Nadine Bagué, Aline Guerton, ainsi que tous les chercheurs pays, à savoir Dr Claire McLisky, Emma Pittaway, Dr Jean Renouf, Dr Jo Longman, Dr Richard Hil, Cécile Petitdemange, Iryna Pidkurkova, Daniil Bilous, Ilona Hetman, Valeriia Nahorna et Illia Storozh) sous la codirection de Véronique de Geoffroy et Pablo Servigne.

Table des matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	9
1 INTRODUCTION	13
1.1. INTRODUCTION GÉNÉRALE	14
1.2. MÉTHODOLOGIE	15
1.2.1. Méthodologie globale mise en œuvre	15
1.2.2. Une approche qualitative commune	15
1.2.3. Étude pluridisciplinaire de type monographique	16
1.2.4. Entretiens qualitatifs	17
1.2.5. Cartographie des acteurs	18
1.2.6. Observation participante et recherche engagée	18
1.2.7. Approche biographique	20
1.2.8. Phase de mise en œuvre	20
2 EXTRAITS D'ENTRETIENS	21
2.1. TÉMOIGNAGE N°1 : ENTRETIEN AVEC « T », UN SOLIDAIRE, COORDINATEUR D'UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES EXILÉES	22
2.2. TÉMOIGNAGE N°2 : ENTRETIEN AVEC « N », BÉNÉVOLE DANS UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES EXILÉES	25
2.3. TÉMOIGNAGE N°3 : ENTRETIEN AVEC « F », SOLIDAIRE MILITANT	27
3 DE QUELLE CRISE PARLE-T-ON ?	29
3.1. QU'EST-CE QUE LA « CRISE MIGRATOIRE » ?	30
3.2. LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE ET POLITIQUE DE LA « CRISE MIGRATOIRE » À BRIANÇON	31
3.3. LA FRANCE : PAYS PEU ATTRAYANT ET NON ACCUEILLANT	33
3.4. LORSQUE LA NON-ASSISTANCE DES ÉTATS EUROPÉENS FABRIQUE « LA CRISE »	34
4 CONDITIONS D'ÉMERGENCE ET STRUCTURATION DE LA SOLIDARITÉ À BRIANÇON	37
4.1. 2015 : ALAN KURDI, L'ACTE DE NAISSANCE DU MOUVEMENT SOLIDAIRE À BRIANÇON	38
4.2. LES ACTEURS SOLIDAIRES À BRIANÇON, COOPÉRATION ET SINGULARITÉS	42
4.3. DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE À L'ENGAGEMENT POLITIQUE	44
4.4. LES RAISONS INDIVIDUELLES DE L'ENGAGEMENT	46
4.5. LA RELATION AIDANTS-AIDÉS ET LA CONFRONTATION AVEC LA FIGURE DU « SAUVEUR BLANC »	50
4.6. SOLIDAIRES D'ICI ET D'AILLEURS	51
4.7. LA TEMPORALITÉ DANS LES PARCOURS D'ENGAGEMENT	54
4.8. QUAND L'ENGAGEMENT S'ESOUFLE	55
4.9. SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE DANS LE PARCOURS D'EXIL	59

5	LA SOLIDARITÉ FACE À LA VIOLENCE DE L'ÉTAT	63
5.1.	LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ OU L'ÉTAT CONTRE LE DROIT	64
5.2.	LES GROUPES IDENTITAIRES ET LES NOTIONS DE SOLIDARITÉ ET D'ENTRAIDE	66
5.3.	LORSQUE LES LOIS S'OPPOSENT AU DROIT	67
5.4.	LE MONOPOLE DE LA VIOLENCE... MAIS PAS DE LA SOLIDARITÉ	69
5.5.	LA MILITARISATION DE LA FRONTIÈRE OU LA DÉMONSTRATION DE LA SOUVERAINETÉ DE L'ÉTAT	71
6	SOLIDARITÉS PRÉFÉRENTIELLES ET DÉSIIRABILITÉ DE L'AUTRE	73
6.1.	L'EXCEPTION UKRAINIENNE	74
6.2.	LA DÉSIIRABILITÉ ET LA LÉGITIMITÉ DES « MIGRANTS »	75
6.3.	LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA CRIMINALITÉ ET DE LA MARGINALITÉ	77
7	LA SOLIDARITÉ ALTERNATIVE : ÉTUDE DE CAS, LE SQUAT DU PADO	79
7.1.	SOLIDARITÉ ALTERNATIVE ET MILITANCE	80
7.2.	MICRO-SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MORALE À BRIANÇON	81
7.3.	POLITISER SON RAPPORT À L'AUTRE	83
7.4.	« LES SQUATS » : UNE ALTERNATIVE MILITANTE À LA CRISE DE L'ACCUEIL INCONDITIONNEL	85
7.5.	LES IDÉAUX À L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ	87
7.6.	L'EXPULSION DU PADO, UN ÉPHÉMÈRE RECONDUCTIBLE	89
8	RETOUR SUR LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	91
	CONCLUSION	96
	ANNEXES	97



Carte de la France – zoom sur la frontière franco-italienne

Remerciements

Nos remerciements vont en premier lieu aux femmes et aux hommes qui ont accepté de participer à cette étude et de livrer leur témoignage sur un sujet aussi sensible que l'accueil des personnes exilées à Briançon. Le présent rapport n'a d'autre ambition que de retranscrire le plus fidèlement possible leurs propos et leur analyse.

Notre gratitude va également aux personnes exilées, aux aidants, bénévoles, salariés, activistes, et membres associatifs qui ont consacré et consacrent encore leur vie à aider celle des autres. Que leur courage et leur engagement soit salués.

Florence Chatot et Thomas Albertini

Note sur les auteurs

Florence Chatot est diplômée de l'EHESS en anthropologie du développement et chargée d'enseignement à l'université d'Aix-Marseille. Après des recherches sur la gestion sociale de l'eau au Niger et au Burkina Faso, elle a travaillé comme chargée d'études pour des instituts de recherche en santé publique avant de rejoindre le secteur de la solidarité internationale. Au sein du Groupe URD, elle travaille sur l'intégration de l'approche socio-anthropologique dans les travaux de recherche appliquée. Elle assure le rôle de coordinatrice de la présente étude.

Thomas Albertini est étudiant à l'université d'Aix-Marseille en anthropologie du développement durable. Il a réalisé son stage de M1 au sein du groupe URD. Son approche axée sur l'observation participante au sein des réseaux de solidarité associatifs et alternatifs a permis de rendre compte des dynamiques sociales et des logiques locales d'aide et d'entre-aide à Briançon.

Liste des acronymes

ANAFE	Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Étrangers
CADA	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CCFD	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CESEDA	Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile
CHEB	Centre Hospitalier des Escartons de Briançon
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CJUE	Cour de Justice de l'Union Européenne
CNCDH	Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme
COMEDE	Comité pour la Santé des Exilé.e.s
COFIL	Comité de Pilotage
CRS	Collectif Refuges Solidaires
DIH	Droit International Humanitaire
GISTI	Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés
MdM	Médecins du Monde
MNA	Mineurs Non Accompagnés
OFPRA	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
OIM	Organisation Internationale des Migrations
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OQTF	Obligations de Quitter le Territoire Français
PAF	Police Aux Frontières
PASS	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
SAMNA	Service d'Accueil de Mineurs Non Accompagnés
ZAD	Zone À Défendre

Cadre sémantique

L'**entraide** désigne l'acte de s'aider, entre deux ou plusieurs personnes, de se soutenir mutuellement, d'agir en commun. Elle intègre une composante de réciprocité réelle ou potentielle, directe ou indirecte, qui nécessite que les personnes impliquées soient empathiques, volontaires et proactives. Dans ce projet, nous définissons donc l'entraide comme une **force horizontale convergente** qui unit par des actes des personnes, et qui leur permet de se soutenir, de s'opposer à une adversité et/ou de construire ensemble du commun. À cette définition vient s'ajouter l'aide, qui désigne aussi l'acte d'aider, mais sans réciprocité attendue ni potentielle. À ne pas confondre avec la solidarité, qui est un sentiment qui unit des personnes et qui pousse à aider ou à s'entraider.

Le terme de **crise** recouvre une phase difficile et décisive dans l'évolution d'une maladie, d'un groupe ou d'un système. Le terme est assez général pour englober les changements lents et brutaux : des catastrophes brutales aux situations de dégradations très progressives. Elles peuvent être d'origine naturelle (sécheresse, ouragan, feux de forêts, inondation, tremblement de terre, etc.) ou humaine (explosion, pollution, black-out, krach économique, conflit armé, déplacement de population, etc.), sachant que toute crise possède inévitablement une composante humaine (exposition au risque, vulnérabilité, anticipation, etc.).

Les **acteurs de la réponse** sont des professionnels issus de la société civile et des acteurs institutionnels, la différence étant parfois moins simple qu'il n'y paraît de prime abord.

La **société civile** recouvre la sphère privée, volontaire, autonome (non inféodée à l'État, des partis politiques, des religions ou des confessions), citoyenne, à but non lucratif, servant des objectifs précis et une communauté donnée, et dont la légitimité est liée à l'action altruiste. Ces **individus** et **groupes de citoyens** peuvent être proto-organisés ou auto-institués, mais restent dans un mode d'organisation horizontale, par opposition aux acteurs institutionnels qui sont organisés de manière plus ou moins verticale (avec un système hiérarchique).

Les **acteurs institutionnels** représentent des personnes morales qui agissent au sein d'« institutions », c'est-à-dire des structures établies par des lois, des coutumes ou des conventions, qui répondent à une mission et objectifs et qui fonctionnent selon des règles ou normes. En ce sens, les associations peuvent être considérées comme des acteurs institutionnels.

Le terme « **institution** » est cependant souvent utilisé par opposition à la « société civile » voire au « secteur associatif ». Pour rendre compte des nuances existantes dans les dynamiques associatives et militantes, on parle parfois « **d'associations instituées** » qui « entretiennent des relations régulières et continues avec les pouvoirs publics », par contraste avec les « **collectifs ou mouvements citoyens** » dont elles se distinguent par leur reconnaissance, en tant qu'interlocuteur légitime, par les pouvoirs publics ainsi que par leur côté professionnel. Dans la présente étude, le terme sera utilisé pour caractériser l'opposition avec les acteurs de l'entraide.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

“

Pour moi, les associations émergent du fait que l'État ne fait pas. C'est le principe même d'une association. Après, le militantisme, c'est plus lié au vécu des gens et des injustices qu'ils rencontrent, et des situations qui leur paraissent aberrantes, ils veulent lutter contre. Après, il y a des bénévoles qui se retrouvent dans les associations parce qu'ils se disent que c'est caritatif, « je veux aussi aider mon prochain », « je veux participer » sans pour autant se dire « je vais changer le système ». Le militant, lui il se dit « il faut qu'on dénonce ce qu'il se passe et il faut changer le système ». Après, il y en a qui se disent, comme dans les squats, « nous on veut être hors système », et ils s'organisent encore d'une autre manière. (Récit d'une personne du milieu associatif) ”

2015 : année qui marque le début

de ce que les médias nomment communément « la crise migratoire » et que nous considérons plutôt, à la suite de Lucas Puygrenier, comme « une mise en crise des migrations »¹. Cette année, tristement mémorable pour le nombre de personnes décédées sur les routes de l'exil, est également celle où l'Europe s'est muée en forteresse, et où la protection des frontières a pris le pas sur celle des personnes exilées.

À cette période pourtant, rien ne présageait encore que l'espace Briançonnais, habituellement fréquenté par des skieurs et des randonneurs, deviendrait le théâtre des politiques migratoires inégalitaires, et, par extension, un laboratoire des solidarités émergentes.

La présente étude est issue d'une enquête ethnographique réalisée à Briançon entre septembre et décembre 2023. L'objectif de ce travail était d'identifier les dynamiques d'aide et d'entraide qui prennent forme et se transforment dans le contexte particulier de l'accueil des personnes exilées² arrivant d'Italie par le col de Montgenèvre. Il s'agissait non

seulement de comprendre les conditions d'émergence des solidarités, mais également de mettre au jour la diversité, l'adaptation et l'interdépendance des différentes formes d'engagement qui ont tissé le réseau local depuis une décennie. Il était également question d'analyser les facteurs qui affaiblissent, et parfois épuisent, l'engagement, et de rendre compte des multiples stratégies mises en œuvre par les solidaires pour réinventer constamment cette solidarité.

L'étude aborde d'abord la notion de « crise migratoire » et montre comment celle-ci semble d'avantage relever d'une construction médiatique et politique destinée à légitimer la réponse sécuritaire, que d'une « crise » bien réelle. Cette déconstruction sémantique nous permet de laisser de côté le phénomène migratoire comme « crise », pour l'appréhender comme un révélateur des liens sociaux d'aide et d'entraide. En explorant ensuite l'hétérogénéité des parcours et des profils des solidaires de Briançon, l'étude montre que l'espace social Briançonnais s'apparente à une micro-société de l'aide qui tente de répondre aux dérives globales de

¹ Puygrenier Lucas. 2023. Au secours des « indésirables ». Consensus et dissensus dans la gestion de la « crise migratoire » à Malte. Tracés. Revue de Sciences humaines

² Dans le présent rapport, nous avons pris le parti d'utiliser le terme de « personnes exilées » pour désigner toutes les personnes qui, ayant quitté leur pays volontairement ou sous la contrainte, franchissent la frontière franco-italienne pour

chercher refuge en France de manière provisoire ou définitive. L'emploi de ce terme est également privilégié par la fédération des acteurs de solidarités qui chapeaute 870 associations. Le terme « migrants » qui ne correspond, au niveau international à aucune définition juridique, n'est employé ici que lorsqu'il est issu de certaines citations et/ou entre guillemets pour souligner son caractère péjoratif.

notre monde (durcissement des lois sur l'immigration, militarisation des frontières, entorses au droit humanitaire etc.) par l'action locale.

Les divergences et les ressemblances entre les différents types d'engagement, qu'ils soient individuels ou collectifs, humanitaires ou politiques, associatifs ou militants, sont autant d'éléments constitutifs de cette microsociété. Comme toute société, celle des solidaires de Briançon est soumise à d'incessants changements d'ordre social, politique ou économique qui esquissent à leur tour des formes nouvelles et complémentaires d'aide et d'entraide.

Nouvelles, complémentaires, mais également durables. Car puisque l'action solidaire envers les personnes exilées se substitue à l'inaction de l'État, elle est destinée à s'inscrire dans le temps. Dans la dernière partie de l'étude, la solidarité citoyenne est envisagée comme une alternative à la violence de l'État.

L'analyse qui en découle est la suivante : tant que l'État assume ses fonctions régaliennes de protection et que les lois ne s'opposent pas au droit, la confiance des citoyens envers les institutions semble plutôt de mise.

Cette confiance, qui peut se traduire par une forme de délégation volontaire de la solidarité aux institutions, laisse alors un espace plus restreint aux initiatives citoyennes envers les populations vulnérables. Non pas qu'elle les en empêche, mais il est légitime de s'occuper d'abord de sa famille lorsque le monde autour de soi semble bien fonctionner. De fait, lorsque l'État respecte le « contrat », c'est d'abord dans la sphère familiale que s'exercent la solidarité et l'entraide. Au-delà se trouvent les relations amicales, de voisinage, professionnelles, de quartier, de communes, de territoire etc. Les réseaux solidaires suivent, en un sens, les sphères de sociabilité et d'interconnaissance.

Mais que se passe-t-il lorsque l'État ne respecte plus le « pacte de solidarité » et que les mécanismes d'assistance cessent d'être universels pour devenir conditionnels ?

Il laisse un vide – ou plutôt une place – que la solidarité citoyenne sait combler. Au début dans l'urgence, puis dans de multiples formes d'actions innovantes et interconnectées. De la violence institutionnelle semble donc émerger la solidarité citoyenne. Une solidarité non pas fondée sur des réseaux d'interconnaissance, mais qui les transcende et se construit en réaction à une menace envers les libertés et les droits fondamentaux.

Si le lien entre violence et solidarité ne semble, a priori, pas « aller de soi », l'étude montre qu'il prend tout son sens lorsque l'on s'attache à analyser les conditions d'émergence de la solidarité dans un contexte socio-politique fracturé, comme celui de Briançon. La privation des droits entraîne la revendication de ces droits, l'exercice de l'oppression entraîne la lutte pour l'émancipation, l'imposition d'un modèle de gouvernance injuste suscite inévitablement l'action collective vers plus de justice. Autrement dit, de toute violence émerge une forme de solidarité.

L'aide et l'entraide sont, en ce sens, des constructions sociales, largement dépendantes de l'orientation politique et idéologique des groupes qui la pratiquent. Elles se construisent en réponse – ou en opposition – à une menace extérieure capable de nuire à une société ou un groupe de personnes. De fait, la dissidence vis-à-vis d'un « adversaire commun » est vectrice de solidarité.

À Briançon, la solidarité envers les personnes exilées se construit en réponse à une double injustice. D'une part l'État institue une gestion sélective de l'accueil selon des critères ethnoraciaux, d'autre part il criminalise la solidarité citoyenne en la transformant en délit. C'est sur cette double injustice que les mouvements solidaires briançonnais ont consolidé, et pour certains radicalisé, leur engagement.

La dernière partie du rapport s'attache à décrire ce que certains solidaires nomment « la solidarité alternative », c'est-à-dire celle qui émerge lorsque les initiatives associatives

se fragilisent face à la violence de l'État. Souvent associée, à tort ou à raison, à l'idéologie anarchiste, cette forme de solidarité est une matérialisation du contrepouvoir citoyen. Contrepouvoir qui peut prendre des formes variées, de l'accueil en squat à la désobéissance civile, et qui se durcit lorsque toute tentative de coopération entre pouvoir public et société civile a échoué et que les institutions s'opposent ouvertement et durablement aux libertés fondamentales des populations vulnérables.

Que l'engagement soit politique, humanitaire, ou comme c'est bien souvent le cas nourri par les deux causes, à des degrés variables et selon des modalités d'action spécifiques, ces démonstrations sont autant d'expressions de révolte collective, c'est-à-dire de solidarité et d'entraide.

La présente étude n'a d'autre ambition que de rendre compte des dynamiques de solidarité qui se forment et se transforment depuis une dizaine d'années au sein de la société civile Briançonnaise.

Dans un monde globalisé où les frontières sont davantage protégées que les êtres humains, il nous paraissait essentiel de montrer comment, au croisement de deux mondes que tout semble opposer, la force des liens sociaux peut garantir l'existence et la continuité d'une « commune humanité ».

1

INTRODUCTION

“ Parce que la vie change, parce que les gens changent, parce que la météo change, je me sens vraiment sur un bateau comme en mer, même si je n'ai jamais été en mer. C'est ça que je me dis : que ça doit être comme ça. (Récit d'une habitante d'un lieu d'habitation autogéré, le Pado) ”

1.1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

La fréquence, l'intensité et la nature des crises changent. Les ruptures en cours – climatiques, politiques et géopolitiques, sanitaires, etc. – sont souvent interconnectées et questionnent les capacités des acteurs classiques de la réponse à intervenir. Les pays qui se croyaient protégés ou préparés à ces crises prennent conscience que les secours et les institutions ne sont pas prêts face aux nouveaux risques majeurs et systémiques. Les secours se rendent compte qu'ils ne pourront pas gérer seuls la réponse aux crises, et qu'il faut dès à présent impliquer les populations.

Par ailleurs, il a été amplement démontré que les populations exposées, non préparées ni formées à vivre ces ruptures, s'entraident et s'organisent spontanément de manière informelle. La panique et les comportements déviants sont rares et les citoyens se mobilisent de façon spontanée pour répondre aux besoins immédiats des habitants affectés.

Pourtant, les acteurs de l'aide et les secours ne s'appuient que rarement sur ce potentiel. Dans différents rapports d'évaluation des interventions humanitaires, le Groupe URD a montré³ que les acteurs de l'aide (secours, etc.) ne prennent pas toujours en compte ce potentiel de réponse et d'organisation venant des populations sinistrées, et de fait, peuvent par méconnaissance fragiliser ces dynamiques endogènes.

Ce projet de recherche comporte six études de cas qui couvrent un large spectre de crises et de contextes afin d'analyser les stratégies d'entraide en fonction du type de crise et des contextes socio-politiques dans lesquelles elles s'insèrent.

Chaque étude de cas, dont celle-ci vise à (1) identifier les perceptions des populations vis-à-vis de la crise et interroger « la mémoire collective », (2) analyser les dynamiques d'entraide et leurs évolutions selon la temporalité de la crise ou de la catastrophe (avant, après, pendant) et (3) comprendre comment les acteurs institutionnels s'adaptent aux logiques informelles d'entraide.

Ce cas d'étude sur les solidarités à la frontière franco-italienne a été choisi pour illustrer les mécanismes d'entraide qui se mettent en place entre les solidaires et les personnes exilées, et entre les personnes exilées elles-mêmes, et éclairer ainsi l'une des facettes de l'implication des sociétés civiles dans la réponse à un phénomène de grande ampleur. Les migrations internationales concernent en effet 281 millions de personnes de par le monde en 2020 selon les

³ Voir notamment l'évaluation en temps réel de la réponse post-explosion à Beyrouth (2020), https://www.urd.org/wp-content/uploads/2021/02/ETR_Beyrouth_GroupeURD_2020_web.pdf et l'évaluation en temps réel en Ukraine (2022), https://www.urd.org/wp-content/uploads/2022/09/Ukraine_RTErapport_GroupeURD_FR.pdf

estimations de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, 2022). Les politiques de contrôle se durcissent, plongeant de nombreux individus dans des situations de précarité juridique et matérielle et suscitant la mobilisation d'acteurs de la société civile pour leur venir en aide.

1.2. MÉTHODOLOGIE

1.2.1. MÉTHODOLOGIE GLOBALE MISE EN ŒUVRE

L'étude s'inscrit dans le champ d'une recherche opérationnelle et favorise la production d'un savoir pratique destiné aux citoyens/individus et organisations/acteurs de la réponse, dans une perspective de préparation aux risques et d'amélioration des interventions, en particulier dans les interactions entre acteurs extérieurs et les communautés touchées par les crises. Des recommandations et des pistes de réflexions seront formulées à l'issue de l'étude.

Le projet (2023-2026) vise à mieux comprendre les processus d'émergence et de structuration de l'entraide. La présente étude fait partie de ce projet global comprenant l'analyse croisée des six études de terrain.

Quatre objectifs spécifiques ont été définis :

OS1 : Identifier les perceptions des populations vis-à-vis de la crise et interroger « la mémoire collective » ;

OS2 : Analyser les stratégies d'entraide en fonction du type de crise et des contextes socio-politiques dans lesquelles elles s'insèrent ;

OS3 : Analyser les dynamiques d'entraide et leurs évolutions selon la temporalité de la crise ou de la catastrophe (avant, après, pendant) ;

OS4 : Comprendre comment les acteurs institutionnels s'adaptent aux logiques informelles d'entraide.

1.2.2. UNE APPROCHE QUALITATIVE COMMUNE

Ce projet de recherche est basé sur **méthodologie commune à la série d'études de cas**. Cette méthodologie est propre aux sciences sociales, pour permettre une triangulation des données de terrain, qui sert de base à l'élaboration de plusieurs productions, dont une étude globale.

Chaque étude de cas s'est basée pour commencer sur une analyse bibliographique afin de s'appuyer sur les connaissances déjà existantes liées à la catastrophe ainsi qu'à l'analyse des caractéristiques socio-culturelles et historiques du contexte.

Chaque équipe s'est ensuite rendue sur la zone étudiée pour conduire une série d'entretiens avec différents interlocuteurs ayant vécu la crise et ayant participé à la réponse. Les participants à la recherche ont été choisis pour représenter la diversité des acteurs impliqués selon une typologie générale (citoyens victimes, témoins et aidants, membres de collectifs et associations, représentants d'institutions et des secours, etc.) adaptée à chaque contexte.

Notre analyse s'inscrit dans une démarche qualitative en privilégiant les entretiens semi-directifs, la production de témoignages ainsi que l'observation comme outils d'investigation. Des guides d'entretien ont été préparés et adaptés selon les contextes et les profils des différents informateurs clés. L'avantage méthodologique de l'approche qualitative de type socio-anthropologique est qu'elle s'appuie sur les témoignages des interlocuteurs et les laisse procéder par associations libres afin de faire émerger les aspects non attendus des discours. L'accent a été mis sur l'analyse des discours « privés », qui renvoient aux pratiques réelles et au sens que les personnes donnent à leurs pratiques, en opposition aux discours « publics », qui renvoient aux pratiques « officielles ».

Les interviews ont toutes été enregistrées après accord des personnes concernées puis retranscrites en garantissant l'anonymat des répondants. Ces retranscriptions ont ensuite été codées à l'aide du logiciel MAXQDA selon une matrice de codage commune, liée aux questions de recherche.

Les équipes en charge de chaque étude de cas ont ensuite analysé les informations recueillies de façon à répondre aux questions de recherche. Ces analyses ont été présentées au COPIL et diverses versions du rapport ont été discutées en équipe afin d'aboutir au présent rapport.

Les six études de cas, ainsi que les éléments codés issus de ces enquêtes forment la matière première pour l'analyse globale qui sera présentée et diffusée dans un rapport global.

1.2.3. ÉTUDE PLURIDISCIPLINAIRE DE TYPE MONOGRAPHIQUE

Bien que l'étude porte sur la mobilité des personnes exilées, elle se veut monographique, c'est-à-dire située. Nous avons fait le choix de nous concentrer sur une des étapes du parcours migratoire que représente la frontière franco-italienne et l'arrivée en France par le Briançonnais. La géographie de ce cas d'étude est donc circonscrite : elle s'étend de Oulx, en Italie, à Briançon, en passant par le col de Montgenèvre, passage privilégié pour l'entrée en France malgré la présence de la police aux frontières (PAF). Dans ce type d'approche, l'observation « à la loupe » d'un espace social déterminé donne des clés de compréhension à l'analyse d'une problématique globale. Elle s'attache à rendre compte des actions et du sens que les personnes donnent à leurs actions dans le contexte spécifique du Briançonnais. En éloignant la loupe, des perspectives plus larges se prêtent à l'analyse, ou, comme l'exprime Didier Fassin, « la description détaillée des faits donne à comprendre des enjeux sociaux et politiques plus larges autour des relations de pouvoir mais aussi de coopération »⁴.

La présente analyse n'a d'autre intention que de mettre au jour la singularité des mécanismes d'entraide à Briançon et de les appréhender comme des facteurs constitutifs du changement social qui est en train de s'opérer. C'est à travers l'analyse de ces singularités que l'on peut saisir les relations plus vastes qui s'opèrent au sein des différents groupes d'acteurs en présence. En

⁴ Didier Fassin, Anne-Claire Defossey, *L'exil toujours recommencé*, chronique de la frontière. Seuil 2024.

d'autres termes, c'est en décentrant graduellement la loupe de notre objet d'étude, que l'on parvient à saisir des invariants, c'est-à-dire à « passer du particulier au général, du local au global ».

Le contexte briançonnais a fait l'objet de nombreuses publications, qu'elles soient d'ordre académique, journalistique, juridique, politique etc. Cette profusion littéraire n'est pas à déplorer, bien au contraire. Au moment de la rédaction de la présente étude, les élections européennes puis législatives ont révélé une progression inédite du Rassemblement National en France, et des idéologies d'extrême droite dans les pays occidentaux. Il nous semble que lorsque l'on parle de privation systématique des libertés individuelles et de violation des droits humains, il n'est pas de terrain d'étude surinvesti. Des mémoires de master au remarquable ouvrage de Didier Fassin et Anne-Claire Deffosse, toutes les productions écrites, filmées ou contées sont indispensables. Car lorsque l'État utilise la violence systémique et ignore son devoir de protection, lorsque les doctrines nationalistes et xénophobes pénètrent de façon si profonde nos sociétés contemporaines, les « terrains d'étude » donnant lieu à leur dénonciation sont intarissables.

1.2.4. ENTRETIENS QUALITATIFS

Nous avons réalisé 62 entretiens semi-directifs auprès d'un groupe diversifié d'interlocuteurs. Pour identifier nos informateurs et informatrices clés, nous sommes allés directement rencontrer les personnes sur le terrain puis avons procédé par « effet boule de neige ». Concrètement, nous demandions en fin d'entretien à chaque informateur de nous mettre en relation avec d'autres informateurs dont il.elle jugeait le témoignage pertinent.

La méthode de recherche qualitative procède par enracinement sur le terrain de l'étude, le but est de développer une théorie inductive basée sur un matériel empirique (Strauss et Corbin, 1990⁵). Il s'agit donc d'une méthode majoritairement inductive, dont l'ancrage in situ permet de confirmer ou d'infirmer certains concepts mobilisés et faire émerger de nouvelle orientation thématique pour l'analyse. Nous avons articulé cette approche inductive avec un processus déductif, puisqu'il s'agit de continuer à produire du matériel empirique jusqu'à arriver à une relative saturation des données. Ces deux approches s'avèrent largement complémentaires pour la production d'un matériel empirique fiable. L'analyse finale est le produit de la somme et de la triangulation de toutes les données de terrain et des données bibliographiques.

D'autre part, sur chaque terrain d'étude, il y a ce que l'on vient chercher et ce que l'on trouve. Si l'objet de recherche est trop strictement défini, le risque est de passer à côté d'éléments non-attendus. En ce sens, l'approche doit avant tout s'ouvrir aux discours spontanés. Il ne peut en être autrement d'ailleurs dans le contexte de Briançon car les solidaires s'expriment essentiellement de façon « réelle » et « spontanée ». Bien que l'étude ait été orientée sur les différentes formes d'entre aide et l'expression de la solidarité citoyenne, les entretiens nous ont également menés vers d'autres thématiques, non moins importantes et qui ont le mérite d'être les leur, de décrire leurs préoccupations, leurs doutes et leur détermination dans l'engagement.

Rappelons également que l'approche qualitative repose sur des procédés de triangulation (confrontation des discours) afin de recueillir des opinions diversifiées sur un même sujet. Les discours des informateurs sont au centre de l'approche qualitative : on ne cherche pas l'homogénéité, contrairement à ce que l'on pourrait croire, mais la diversité des profils, des points de vue et des perceptions. Le discours n'est pas un produit fini, mais un moment dans un processus d'élaboration de la pensée, avec tout ce que cela comporte de contradiction et

⁵ Strauss, A., & Corbin, J. M. *Basics of qualitative research: Grounded theory procedures and techniques*. Sage Publications, 1990

d'incohérence. Il faut pouvoir procéder à une analyse du « discours en tant qu'information » et du « discours en tant que processus » : ce sont ces deux types d'analyse qui caractérisent l'approche socio-anthropologique.

Mais, le corpus sur lequel l'étude s'est avant tout appuyée reste les entretiens auprès des personnes clés, les discussions informelles et les observations directes, c'est-à-dire la réalité sociale telle que nos informateurs nous l'ont donnée à voir.

1.2.5. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

Nous avons effectué une cartographie des acteurs stratégiques de l'étude afin d'étudier certaines composantes très typiques, bien que non strictement représentatives, de la population ciblée. Cette approche différenciée s'impose par la diversité des acteurs concernés par l'étude et a pour but de mettre en lumière la pluralité des formes d'engagement qui coexistent au sein du territoire. Notre analyse portera donc sur la sommation de ces subjectivités, ainsi que sur la sommation de leurs différences, à l'image de la méthodologie développée par Didier Fassin dans son cours au Collège de France sur « Les épreuves de la frontière »⁶. Ainsi, nous avons identifié différents groupes de répondants en tenant compte de la porosité de ces catégories : (i) les personnes exilées (de passage à Briançon ou implantés) ; (ii) les bénévoles d'associations (anciens et actifs) et les militant-e-s (non affiliés à une association) ; (iii) les membres d'association (fondateurs, salariés) ; (iv) les institutionnels (municipalité, force de l'ordre, hôpital) ; et (v) des citoyens du territoire affecté (habitants, saisonniers).

1.2.6. OBSERVATION PARTICIPANTE ET RECHERCHE ENGAGÉE

L'ethnographie, ou observation participante, présente l'avantage d'ancrer les chercheurs sur le terrain et de vivre de l'intérieur les expériences sociales, cognitives et corporelles, qu'ils tentent d'appréhender. La recherche par immersion est d'autant plus nécessaire lorsque l'on s'intéresse aux formes d'engagement, comme le souligne Alain Touraine (1982 : 19⁷) : « Ceux qui parlent d'un mouvement social sans entrer dans les idées et les sentiments de ceux qui l'animent manquent d'objectivité, car ils n'aperçoivent même pas ce dont ils prétendent parler. »

Dans le cadre de cette étude, nous avons passé deux mois à Briançon. Cette immersion de moyenne durée aura fait évoluer notre réflexion de façon significative et notre implication aura grandement influencé notre rapport au sujet d'étude. Il convient d'explicitier dans quelle mesure la relation ethnographique a conditionné notre implication sur le terrain et influencé notre rapport à l'objet de la recherche (Fassin *in* Bouillon, Fresia et Tallio, 2005).

L'étude d'un lieu frontière, de l'accueil de personnes exilées et des solidaires qui répondent tant bien que mal à une situation qui les dépasse, se rapporte à un « terrain sensible » (Bouillon, Fresia et Tallio, 2005). Lorsque nous sommes arrivés à Briançon pour la première fois, en septembre 2023, nous avons découvert une situation d'urgence humanitaire. L'association qui accueillait

⁶ Didier Fassin « Les épreuves de la frontière » – Collège de France <https://urls.fr/xgpgtq>

⁷ Dubet, F., A. Touraine and M. Wiewiorka (1983). *Solidarity: The Analysis of a Social Movement: Poland 1980-1981*. Cambridge: Cambridge University Press.

habituellement les exilés venait de fermer provisoirement ses portes, et pas moins de 300 personnes marquées par les stigmates de l'exil logeaient dans un squat le temps de reprendre des forces et d'acheter un billet de bus ou de train afin de continuer leur route. Ce contexte exacerbé a éveillé une solidarité impressionnante. Cette période d'urgence représentait aussi un moment fort de la lutte sociale pour défendre un accueil inconditionnel, les droits des étrangers et la libre circulation. Le sujet de l'étude est donc éminemment politique et s'il n'est pas dans notre intention de faire du présent rapport un document de plaidoyer, il reflète notre volonté de témoigner du parcours des personnes exilées comme de l'engagement des personnes solidaires, et ne saurait masquer notre propre engagement.

Le contexte appelait de toute façon à l'implication et cela a représenté notre porte d'entrée sur le terrain. Le premier jour, ainsi que les jours suivants, nous avons aidé comme nous le pouvions : partage de connexion internet, achat de billets, accompagnements à l'hôpital, transfert d'argent, cuisine, ménage ... sont autant de sollicitations qui venaient de toutes parts. Notre situation était proche de celle qu'expose Estelle d'Halluin à propos de sa recherche auprès des demandeurs d'asile lorsqu'elle défend qu'« une position d'extériorité était intenable » (Halluin *in* Bouillon, Fresia et Tallio, 2005 : 72).

Intenable car les injustices traversent le terrain de la recherche de part en part : refus d'entrée sur le territoire national, obligation de le quitter ; enfermements, reconduites ; xénophobie, racialisation ; criminalisation des solidarités afin de les déstructurer, stratégies d'épuisement. La répression constante et les discriminations systémiques sont le quotidien des personnes exilées et ne manquent pas de fragiliser aussi les personnes qui leur viennent en aide. Dans ce contexte, notre présence peut interroger et même faire l'objet de suspicions et de méfiance. De plus, l'étiquette institutionnelle du chercheur est vectrice d'un certain malaise ; des personnes nous avoueront plus tard qu'elles se demandaient pourquoi l'on posait autant de questions et ont même pensé que nous aurions pu être de la police. Notre implication, outre l'imposition morale qu'elle constituait, était également une condition de notre simple présence et nous a permis de gagner la confiance des solidaires de Briançon.

L'implication semble également avoir été la voie la plus adéquate pour appréhender la réalité de ces personnes. De la sorte, et de façon évidente, la relation ethnographique penchait du côté de la « participation observante » plutôt que du côté de l'« observation participante ». Ainsi, nous avons fait de la place à l'empathie dans notre rapport aux sujets de l'enquête. L'empathie s'est avérée être d'un usage ethnographique fécond pour ce qui est de créer une relation de confiance avec les personnes ainsi que d'éprouver ce qu'elles entendent par le mot « solidarité ».

Dans notre cas, la relation ethnographique s'est vue largement conditionnée par la sensibilité du terrain, le regard critique des personnes auxquelles s'adresse l'étude et la nécessaire implication qui en est induite. Ces conditions s'intègrent à la recherche, de sorte que l'approche méthodologique initiale doit s'y adapter. Notre immersion dans un squat nous a amené à considérer une approche *par* l'action pour mener la recherche.

De plus, la place qui est octroyée aux chercheurs sur le terrain est une information en soi. La relation ethnographique et la position située de l'observateur doivent être envisagés à travers un processus réflexif. Ces informations doivent être considérées comme des données empiriques au même titre que les observations et les entretiens, et donc être intégrées à l'analyse.

La démarche de « recherche engagée » se prête donc à l'analyse en ce sens qu'elle est en même temps un moyen d'aider et un objet d'étude. Par exemple, l'appel aux dons que nous avons lancé au début de la phase exploratoire a lui-même fait émerger des dynamiques de dons et de participation extrêmement intéressantes. Il nous a donné à voir la nature singulière de la solidarité indirecte et *ex-situ*, nous y reviendrons.

1.2.7. APPROCHE BIOGRAPHIQUE

Les récits de vie permettent de faire émerger le sens que les acteurs donnent à leurs actions en mobilisant notamment leur capacité réflexive. Des récits issus de l'expérience personnelle de certains anciens exilés et de solidaires ont permis une analyse fine des trajectoires de vie et d'engagement de ces personnes pour assurer un accueil digne et inconditionnel. Certaines histoires de vie sont restituées à travers des encadrés spécifiques. Nous avons demandé aux personnes qui en éprouvait le désir d'écrire un texte et de nous l'envoyer. Ce recueil de témoignages permet d'aborder certains sujets sensibles de façon non contraignante.

1.2.8. PHASE DE MISE EN ŒUVRE

Revue de la littérature

Un corpus bibliographique a été réalisé à partir de l'état de l'art sur les productions scientifiques en sciences sociales, des données cartographiques, des articles de loi et autres documents législatifs au niveau national, des conventions internationales sur le droit des étrangers etc.

En outre, de très nombreux documents de recension ont également pu être recueillis à Briançon. Il s'agit autant des rapports d'activité des différentes associations présentes sur place, que de notes internes ou de protocoles d'accueil et de prise en charge, de chartes, de règles de vie, de lettres ouvertes émanant de collectifs de solidaires, d'appels à mobilisation et aux dons etc.

L'ensemble des sources bibliographiques mobilisées est présenté en Annexe 1.

Enquête exploratoire

L'intérêt méthodologique de la phase exploratoire est de mettre au jour le décalage – car nous avons toujours des présuppositions – entre la situation anticipée et la situation réelle. C'est faire un premier pas sur le terrain et adapter son approche à la réalité vécue par les sujets de l'étude. Cela permet de passer au crible la méthodologie et de la faire évoluer en lien avec le contexte. Cette étape est essentielle pour identifier les biais qui se présentent à la recherche et permet une orientation pragmatique des objectifs de l'étude.

La phase exploratoire nous a donc permis de tester les questions préalablement formulées. Cette étape doit amener à retravailler les guides en faisant émerger de nouvelles questions et en supprimant certaines questions qui s'avèrent finalement peu pertinentes. Il s'agit aussi d'adapter les guides aux différents interlocuteurs identifiés. Pour ce faire, les premières observations et quelques entretiens exploratoires nous ont permis d'affiner nos questions et de faire émerger de nouvelles thématiques.

2

EXTRAITS D'ENTRETIENS

Il nous a semblé important d'introduire la présente étude par une part de « réel », en nous appuyant sur des témoignages qui caractérisent la complexité des expériences humaines à Briançon. En voici trois extraits.

2.1. TÉMOIGNAGE N°1 : ENTRETIEN AVEC « T », UN SOLIDAIRE, COORDINATEUR D'UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES EXILÉES

“ *Bon, comme je t'ai dit, moi c'est T. Je suis ivoirien d'origine. Je suis venu comme les personnes qui font le passage ici avec le bateau. Mais j'ai eu un parcours très difficile parce que chacun de nous a son histoire. Franchement, tous ceux qui traversent, chacun de nous a son histoire. Et ce ne sont pas des choses faciles à raconter.*

La route du Niger jusqu'en Lybie c'était pas facile, franchement, tu as une idée de la route du Niger jusqu'en Libye ? Des personnes ont perdu la vie. Bref, on est arrivé en Libye. À peine on rentre en Libye, on se fait prendre, moi je commence à faire de la prison, on me dépouille de tout, on me prend tout, je me retrouve en cellule. Après on a eu l'occasion d'aller travailler en dehors de la cellule, On venait nous chercher pour aller faire des boulots dehors. C'est comme ça que je me suis échappé. Je me suis retrouvé ailleurs dans une autre ville. Je me suis retrouvé à Zuwara parce que j'avais rencontré des compagnons ghanéens avec qui il y avait déjà eu une relation. J'avais pas de téléphone, J'étais dans des difficultés parce que la Libye était un pays... franchement je pensais pas que c'était un chaos total. Quand je suis arrivé à Zuwara, je me suis encore retrouvé en prison. Chaque fois qu'on prend un noir, tu dois payer la rançon, il faut travailler pour payer. La dernière prison, je me suis retrouvé à Zawiyah. Là-bas, je suis resté six mois. Il y avait plus de 3000 personnes en prison. Ils étaient tous des blacks. Il y avait des cellules comme ça. Ici, la chambre est un peu plus grande. Des petites cellules et 54 personnes. Tu es couché, tu ne peux même pas déplier les pieds. Il y a en a d'autres qui dormaient dans les toilettes. Il faut passer au-dessus la nuit pour aller faire pipi. Après j'ai négocié pour travailler en cuisine. Et une fois, on a eu la chance d'aller travailler dehors.

On était partis à 6 si je me souviens bien pour aller travailler dans un ancien camp abandonné des militaires. On a pu s'enfuir. Je me suis retrouvé chez quelqu'un dont j'avais eu le contact pendant des moments difficiles. J'avais avec moi un petit garçon de 13 ans. Je l'avais aidé à fuir de la prison. Il n'avait personne. J'étais son frère, j'étais tout pour lui. Et avec ce dernier, on a pu faire la route ensemble. A un moment on a compris un peu le trafic, parce que la route de Zawiyah, ça se trouve près d'un port. Donc il y avait ce trafic-là et on a eu des informations. Donc un soir, on a réussi à se mettre dans le groupe des voyageurs, on a pris des bastonnades, bien sûr, parce qu'on n'avait pas l'argent pour payer. Donc on a pris des bastonnades et après, on a réussi à monter. Mais le petit garçon, il n'a pas pu arriver à destination parce qu'il était fatigué. Parce qu'on a fait trois jours. 3 jours sur l'eau et le petit garçon a commencé à agoniser et il y est resté. Après il y avait des discussions dans le bateau, ils disent que non, il commence à peser, il faut le jeter dans l'eau. Pour moi le petit garçon il n'était pas mort, il était juste évanoui. Je ne pouvais pas trop m'imposer parce qu'ils ont dit si moi je m'impose, moi aussi je vais finir avec lui. A chaque fois que je pense à cette histoire franchement... parce que jusqu'à présent ses parents ne savent pas où il est, s'il est en Italie, où s'il est mort. Moi je n'ai jamais connu ses parents. J'ai l'occasion de raconter cette histoire. Je rends aussi un témoignage de sa part parce que c'est quelqu'un que j'ai pris comme petit frère. Souvent aussi, il y a la conscience qui me fatigue parce que je me dis, je l'ai fait sortir, j'ai voulu l'aider et il n'est pas arrivé à destination. C'est une page noire de ma vie.

Après le voyage, on est arrivé en Italie. Moi, le même jour, j'ai été transféré à Turin. Au moins à Turin, j'ai eu un endroit où me poser et j'ai eu l'opportunité d'aller à l'école, d'apprendre, alors pourquoi pas saisir cette chance. C'est comme ça que je suis resté en Italie. J'ai fait l'école ici, j'ai fait l'école des médias ici. J'ai eu mon diplôme. Après, j'ai été en formation professionnelle. J'ai commencé à travailler à Carrefour. Et après, je crois un an après, l'association où j'étais, ils m'ont contacté parce qu'ils m'ont dit « on a vu en toi quelqu'un qui a de la patience. Et déjà tu parles italien, tu parles français, l'anglais et tout, je pense que tu peux nous aider, tu peux insérer le monde migratoire et en plus tu as l'expérience, tu as vécu la situation donc on pense que tu peux être un opérateur dans un centre ». Pendant ce temps, c'était le moment du Covid, et la préfecture avait ouvert un centre de quarantaine pour les migrants sur Turin. C'est comme ça que moi, je suis rentré dans le projet et j'ai commencé à travailler comme opérateur avec les migrants. Et après ça, ils m'ont transféré dans une coopérative où les demandeurs d'asile étaient fixes. Moi-même, j'étais un témoignage pour les demandeurs d'asile.

Après une opératrice m'a contacté et elle m'a dit : « écoute nous on a l'association à G, on a réfléchi, tu peux être une personne adaptée pour travailler dans le refuge. Si tu veux, tu fais l'interview avec le président de la fondation et tu vas essayer ». C'est comme ça que je me suis retrouvé ici. Pour moi, avant que je prenne ça comme un boulot, je me vois dans ces personnes qui essaient de traverser la frontière parce qu'ils ne savent même pas ce qui les attend devant. Avant de me dire que je travaille, pour moi, je suis en train d'aider. Même si j'ai trouvé un autre boulot ailleurs, même si je dois travailler ailleurs, je vais toujours avoir un petit temps pour essayer de donner un coup de main parce que je pense que ça va toujours servir.

Mais avant de s'introduire dans le milieu migratoire, il faut être humain à l'intérieur. Et moi, je pense que la majorité des personnes qui arrivent ici comme bénévoles ou salariés, je pense que d'abord, ils ont le cœur d'aider, c'est ce qui tient le refuge jusqu'à maintenant. Parce que si les gens étaient là juste pour le travail je pense que dans le moment de chaos où on avait 300 personnes par jour, les travailleurs allaient craquer mentalement et de fatigue.

Donc moi je pense que ces personnes ils ont cette volonté d'aider et il y a aussi le soutien de tous ces bénévoles qui viennent. Moi j'ai le cœur qui saigne depuis des années, donc pour moi quand j'ai l'opportunité, c'est vrai que le peu que je peux apporter, je le fais. ”

Le témoignage de T en prélude à la présente étude évoque au moins trois pistes de réflexion qui peuvent éclairer les concepts d'entraide et de solidarité.

D'une part, l'entraide constitue bien souvent la seule ressource encore accessible dans le parcours d'exil lorsque toutes les autres disparaissent. Le capital social ne représente pas simplement une opportunité, il devient l'unique protection contre les formes les plus extrêmes de déshumanisation. Mais ce capital est inconstant, les références au hasard et à la chance sont omniprésentes dans la grande majorité des histoires de vie que nous avons recueillies. Capital inaliénable donc, mais imprévisible et en perpétuel mutation. En un sens, l'entraide se forme, se transforme et s'adapte selon la nature de « la crise » en présence.

D'autre part, malgré la conception positiviste que nous pouvons en avoir, l'entraide n'est ni universelle, ni permanente. Lorsque la survie d'un groupe en dépend, celle d'un individu peut être sacrifiée. À bien des égards, les témoignages nous l'ont révélé. Il serait illusoire et idéaliste de n'attribuer à l'entraide aucune limite. Si elle est vertueuse par essence, elle est également conditionnée par de multiples facteurs, qu'ils soient de nature politique ou moraux.

Enfin, l'entraide semble avoir la capacité de se démultiplier et de se réinventer. S'il serait là aussi hasardeux de prétendre que toutes les personnes qui ont été aidées aident à leur tour, les discours nous apprennent que l'entraide est féconde. Et nous pouvons également ajouter, à la suite des personnes qui nous ont livré leur expérience, qu'elle est gratifiante. Bien entendu, l'interaction aidants-aidés est complexe car elle implique une relation de domination et de dépendance, mais, pour la personne aidante, l'acte d'aider constitue une valeur morale indéniable

2.2. TÉMOIGNAGE N°2 : ENTRETIEN AVEC « N », BÉNÉVOLE DANS UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES EXILÉES

“
J'ai toujours dit aux gens de Briançon qui disaient mais comment ça se fait, qu'à Briançon vous faites ça, vous les faites venir, etc. Je dis mais non, ils arrivent, ils arrivent seuls et c'est quelque chose évidemment qu'on n'avait pas du tout prévu, c'est quelque chose qui nous est tombé dessus, c'est pas quelque chose qu'on est allé chercher, c'est arrivé chez nous et on ne peut pas faire comme si ça n'existait pas. Donc parmi les citoyens, il y a eu des trucs très sympas, des parrainages et tout ça. Et du coup, ceux qui ont été accueillis au début, le fait qu'ils étaient peu nombreux, et que l'objectif c'était de les aider dans leur démarche, leur récit de vie, leur demande d'asile, etc. Ils ont été beaucoup accompagnés, ils ont tissé des liens, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Aujourd'hui, il faut que ça file parce qu'il y en a d'autres qui arrivent derrière. Mais voilà, les gens sont là, on ne peut pas faire comme s'ils n'étaient pas là. Alors, dès que j'ai été à la retraite, je me suis un peu plus engagée. J'étais d'abord sur un soir par semaine où j'allais faire le repas, puis ensuite, deux soirs. Et maintenant je fais à peu près cinq matins par semaine. Bon il y a des moments où, quand on voit arriver la loi sur l'immigration, enfin, quand on voit le nombre de jeunes mineurs qui sont déclarés majeurs par exemple, il y a toutes les raisons de se dire, bon, ça sert à quoi ? est-ce que ce que je fais, ça sert à rien ? est-ce que ça peut continuer, tout ça ? Et en même temps, je ne pourrais pas regarder tout ça de l'extérieur. Et d'ailleurs, il y a un truc que je raconte souvent qui m'a boostée. Cet été, il y a des moments où on était déprimés, on se disait, mais comment on va faire ? On ne va pas s'en sortir, c'est pas possible, on n'y arrive plus, on n'y arrive pas. On voyait chaque semaine que ça augmentait, jusqu'à 300 personnes. Et il y a une petite dame qui vient faire la cuisine, une dame d'ici qui a 86 ans et qui vient une fois par semaine. Et je lui dis, holala, je suis sur un mode un peu déprimé. Elle me dit « tu sais quoi, il faut arrêter, il faut pas qu'on se déprime comme ça parce que hier j'ai eu ma copine en Tunisie, elle habite à côté de la mer et elle m'a dit, non mais arrêtez de vous plaindre, vous, vous avez les vivants, OK ? Nous, on a les morts là sur les plages.”

Donc vous allez y arriver, vous avez les vivants ». Deux jours après, je croise des bénévoles d'Italie et ils me disent que c'est terrible, tous ceux qui sont refoulés, tous ceux qui reviennent, ils pleurent, ça fait trois fois qu'ils essayent, quatre fois, cinq fois, ils n'y arrivent pas, ils sont hyper déprimés quand ils reviennent. Et là, je me suis dit, oui, c'est vrai, nous, on a ceux qui sont vivants, ceux qui ont réussi à passer la frontière. On peut pas les accueillir en leur disant non mais attendez les gars, là vous arrivez en France mais ça va être la cata pour vous. Non. Donc voilà, je me suis dit, c'est vrai, elle a raison, ma petite Rosine. On a les vivants, on a ceux qui ont réussi à passer. Quelque part, ils n'ont pas fini leur parcours, mais ils ont quand même déjà passé le désert, la mer, les frontières. Et quand même, ils arrivent là. Et eux, ils sont dans un parcours, ils veulent aller de l'avant. Donc ça, ça porte aussi. C'est ça qui me redonne la pêche et puis on a quand même des bénévoles trop sympas. Les locaux, je les connais depuis longtemps, mais les jeunes qui arrivent et qui changent tout le temps, c'est que du bonheur. Ils donnent tout. Ils repartent explosés, crevés, cramés, mais ils ont tout donné. Ce sont de belles leçons quand même. Non, globalement, cette solidarité qui vient d'extérieur, c'est quand même très, très porteur pour nous. Parce que bon, c'est vrai qu'eux, ils repartent crevés, tout ça, ils ont passé une semaine ou un mois, mais ils rentrent chez eux et ils vont se poser. Ils reviendront peut-être dans six mois, passer une semaine. Mais nous, il faut tenir sur la longueur. Il faut tenir sur les années. Mais on a aussi des locaux qui se sont cramés complètement, qui se sont épuisés. Il y en a qui ont témoigné que s'ils avaient été au boulot, ils seraient partis en burn-out. Ils sont allés plus loin que ce qu'ils pouvaient faire.

Ce qu'il faut se dire, c'est que les personnes exilées ont eu un parcours avant, ils en auront un après et là, nous, on est sur ce petit bout de parcours et on donne tout ce qu'on peut, du mieux qu'on puisse sur cette période-là pour qu'ils soient bien pour repartir. ”

Là aussi, plusieurs éléments clés issus de ce témoignage se prêtent à l'analyse.

D'une part, dans les discours des solidaires qui habitent à Briançon, la solidarité relève davantage du devoir que du choix. Pour N. comme pour de nombreux aidants que nous avons rencontrés, l'aide s'impose d'abord comme une évidence. Puis, lorsque la crise s'installe, l'urgence laisse la place à l'engagement. Engagement qui peut s'éroder, se fragiliser, mais qui peut également se renforcer au contact d'autres aidants.

La solidarité n'est pas une dynamique linéaire, elle subit l'influence du temps, les contre-coups politiques et les fragilités individuelles. Certains aidants s'épuisent, d'autres se radicalisent, ou comme N. relativisent et adoptent un optimisme combatif. Dans les trajectoires solidaires qu'il nous a été donné de rencontrer, beaucoup passent d'un état à l'autre.

2.3. TÉMOIGNAGE N°3 : ENTRETIEN AVEC « F », SOLIDAIRE MILITANT

“ Le mot « bénévole » aussi, il y a quand même quelque chose d'un peu moralisant, d'une espèce de bienveillance obligée, alors que non, on est en colère aussi. On est gravement en colère. Et non, on ne rentre pas mieux dans nos appartements bien chauffés parce qu'on a fait un geste de générosité. Au contraire, on est de plus en plus... en colère et de plus en plus exacerbés. (...) on est fâchés, parce que le bien, ce bien pour les touristes, bah ici on voit bien ce que ça fait.

Pour moi, l'idée sous-jacente est très simple, c'est juste la liberté de mouvement et une idée d'égalité, c'est-à-dire moi je suis italien et je traverse cette frontière comme si elle n'existait pas. Si j'étais habillé comme quelqu'un qui n'a pas de papiers ou si j'avais la peau un peu plus foncée, je me ferais emmerder à chaque passage. Je pense que ça, ça fait tilter toutes les personnes qui ont juste un peu d'amour pour la liberté et l'égalité. Et oui, je pense que ça, c'est une des définitions de l'anarchisme, c'est ça. Le fait de dire liberté, égalité, c'est la même chose. Et là, c'est juste grinçant à quel point cette frontière n'existe pas pour toi et moi. Et c'est un enfer pour d'autres personnes. L'État ici nous montre sa vraie nature, c'est-à-dire police et prison.

Voilà ce que c'est la société civile, la vraie, qui est consciente de la réalité des choses, qui ne croit pas à ces histoires pour enfants, du genre que l'État va s'occuper des gens qui rentrent illégalement dans le territoire.

Et on voit bien quels sont les discours depuis 10, 15 ans, depuis qu'on parle de crise migratoire, tous les États européens se braquent, ils érigent des murs, payent Frontex. Comment on peut s'attendre au fait qu'en visibilisant, l'État se réveille et dise « Ah mais il faut aider les gens ». Non, s'ils font quelque chose, c'est les ficher pour les renvoyer chez eux ou les mettre dans un CRA ou les contraindre à une vie sans droit parce que ça fait de la main d'œuvre moins chère, parce que ça crée des zones de non-droit qui après peuvent être instrumentalisées pour dire : vous voyez vous avez besoin de flics pour les foutre dehors. Pour moi, les gens du Pado (squat) et ce qui s'est passé au Pado (squat), c'est juste la preuve d'à quel point la société civile est plus saine que l'État qui est censé la chapeauter.

Après, ça passe pour quelque chose d'illégal. Oui, mais parce que ceux qui écrivent les lois et les font appliquer ne le font pas par rapport au bien de l'humanité. Ils sont là juste pour protéger les privilèges en place. Nous, nous avons quasiment le devoir de faire de la désobéissance civile. De toute manière, le pouvoir est capable toujours de manipuler la réalité pour nous faire croire qu'on a besoin de ces structures de pouvoir. Et on a besoin de gardiens, on a besoin de flics, on a besoin de plus de frontières. Dans la réalité des choses, quand on voit bien, quand on voit la quantité d'argent qui est mise ici pour la gestion de la frontière qui ne sert à rien puisque tout le monde finit par passer et que les flics même le disent, ben si cet argent est mis juste dans l'accueil, tout se passe très bien, surtout que la plupart des gens qui viennent ici veulent juste travailler, juste travailler. Ce sont de meilleurs citoyens que moi, sincèrement. Ben oui, oui, parce que moi je ne veux pas travailler (rires).

Les gens qui traversent cette frontière, de cette manière-là, c'est des gens qui ont été obligés de quitter leur chez eux, qui ne le font pas par plaisir, ce n'est pas des touristes, ce n'est pas des vacanciers, ils ne font pas ça par caprice ou par esprit d'aventure mais par nécessité et notre seule réponse c'est de les foutre dehors. Du coup tu vois il y a plusieurs raisons pour être là. Une c'est juste disons un élan de générosité humanitaire, l'autre c'est un peu la confirmation de certaines idées, c'est peut-être le cas pour moi, disons anarchistes. ”

Loin de catégoriser à outrance les solidaires en leur imposant une dialectique plus ou moins radicale, le récit de ce militant révèle une exaspération palpable chez la plupart des aidants : L'État fabrique non seulement l'exclusion, mais l'instrumentalise à des fins sécuritaires. Le contrôle de la frontière, inexistant pour certains et militarisé pour d'autres, se conçoit, pour l'État, comme un espace de protection. Mais pour protéger qui, et de quoi ? Nous verrons que les arguments institutionnels peinent à répondre à cette question purement rhétorique.

Si la désobéissance civile et le rejet de toute forme de contrôle social et politique sont des formes de contestation qui se cristallisent de part et d'autre des frontières terrestres de France et d'Europe, c'est avant tout parce que le contrôle de ces frontières ne relève en rien d'une nécessité sécuritaire, mais bien d'une démonstration – politiquement, médiatiquement et idéologiquement requise – de souveraineté des États. En d'autres termes, la frontière crée la contestation, voire la radicalisation, car elle est le symbole de la violence des États face aux populations exilées.

3

DE QUELLE CRISE
PARLE-T-ON ?

3.1. QU'EST-CE QUE LA « CRISE MIGRATOIRE » ?



Comme le montrent les travaux des sciences humaines et sociales, certains discours politiques et médiatiques renforcent les stéréotypes négatifs, accentuent les comportements de rejet, enferment progressivement les migrants dans un piège. Et l'émergence d'une logique humanitaire, passant du migrant-menace au migrant-victime, ne permet pas de sortir de l'impasse. (Mazzocchi et Yzerbyt, 2019) ”

L'année 2015 a vu l'arrivée importante de personnes en migration au sein de l'Union Européenne. À partir de cette période où les naufrages en mer Méditerranée se font de plus en plus nombreux, le terme de « crise migratoire » prend son essor. Or cette appellation n'est pas sans incidence sur la façon dont les Européens perçoivent ce phénomène et sur la manière dont il est vécu par celles et ceux qui tentent de rejoindre l'Europe au péril de leur vie.

Plutôt que de considérer la migration comme un phénomène social fondamental, le phénomène migratoire est envisagé au travers du spectre de la crise. Or, associer les termes de « crise » et de « migration » découle d'une lecture orientée des événements. En l'occurrence, le terme de « crise migratoire » a été imposé dans le débat public par les médias et les figures politiques qui décrivent l'Europe soit comme « passoire », soit comme « forteresse » (Auboussier, 2018 in Calabrese, Gaboriaux et Veniard, 2022⁸). Ce cadrage caricaturé invite à être étudié en tant que construction politique du phénomène migratoire.

Selon Karen Akoka, « cachée derrière le terme flou de « crise », l'idée d'un trop-plein s'est ainsi largement imposée malgré l'importante production scientifique qui montre, toutes disciplines confondues, à quel point cette représentation est fautive⁹ ».

La construction de la migration comme crise, ou la mise en crise¹⁰ des migrations, sert à légitimer une approche sécuritaire : la fermeture des frontières et la mise en place de politiques dites « martiales » (Howell, 2018¹¹). Comme le montrent les travaux de chercheurs en sciences sociales, « La construction de la migration comme crise relève en effet d'un ordre politique spécifique, celui du « gouvernement des crises » (Angeli Aguiton et al., 2019¹²), qui se fonde sur un paradigme propre à la modernité (Morin, 1976 ; Koselleck, 1982 ; Gilbert, 2019). Percevoir le monde à travers lui

⁸ Calabrese, Gaboriaux, et Veniard. 2022. « L'accueil en crise : pratiques discursives et actions politiques ». Mots (129):921.

⁹ Akoka Karen. 2018. *Réfugiés ou migrants ? Les enjeux politiques d'une distinction juridique* ; Nouvelle revue de psychosociologie, 2018.

¹⁰ Puygrenier Lucas. 2023. *Au secours des « indésirables ». Consensus et dissensus dans la gestion de la « crise migratoire » à Malte*. Tracés. Revue de Sciences humaines.

¹¹ Howell, Alison. 2018. « Forget "Militarization": Race, Disability and the "Martial Politics" of the Police and of the University ». *International Feminist Journal of Politics* 20(2):11736.

¹² Angeli aguiton, Sara, « *La fabrique et le gouvernement des crises, critique internationale* ». *Revue comparative de sciences sociale*, Presse de Science Po, 2019.

implique de considérer les défis auxquels les gouvernants doivent faire face comme exceptionnels, distincts du cours normal des choses, requérant – et justifiant – des mesures extraordinaires (Roitman, 2013). Dans le cas des migrations, ce cadrage n'est pas nouveau (Weiner, 1995), mais il s'impose dans les années 2010, dès avant l'arrivée des réfugiés de la guerre syrienne (Cantat et al., 2020). Il a permis de légitimer une approche sécuritaire de la migration (Bigo, 1998 ; Karamanidou, 2015). » (Calabrese, Gaboriaux et Veniard, 2022).

Les implications de l'imposition de cette grille de lecture tendent également à troubler une lecture pragmatique du phénomène migratoire. Cela conduit à considérer la « crise » comme une menace extérieure et permet de légitimer les logiques conservatrices des États européens face aux défis qui se présentent à eux. Ainsi, on observe une militarisation et une externalisation des frontières de l'Union Européenne. En réalité, plutôt que de parler de « crise migratoire », il serait plus approprié de parler d'une crise des politiques migratoires des États membres de l'UE. Car ce cadrage politico-médiatique, sous couvert de l'extraordinaire, conduit à enfreindre le droit international et constitue une atteinte aux droits fondamentaux des personnes exilées. D'autre part, il exerce une influence certaine sur l'opinion publique perçoit de ce fait la migration comme une menace.

3.2. LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE ET POLITIQUE DE LA « CRISE MIGRATOIRE » À BRIANÇON

Si la thématique des migrations occupe une place importante dans les médias, plusieurs sondages ont montré que l'immigration était un thème qui importe moins aux Français que le pouvoir d'achat ou la sécurité et n'est une préoccupation majeure que pour un dixième de la population¹³. Cependant, le traitement médiatique des migrations surestime bien souvent les faits migratoires, à travers notamment la prolifération des *fake news* et la promotion de concepts trompeurs comme le « mythe d'une France trop attractive » (Héran, 2023 : 45) ; en parallèle on assiste à l'émergence de projets de décryptage des contenus médiatiques, telle la plateforme *Desinfox-Migrations* qui lutte contre la désinformation. Pour autant, la surreprésentation de la question migratoire dans les médias trouve un écho dans les comportements : « la visibilité accrue de l'immigration dans les médias entraîne une polarisation des attitudes envers l'immigration¹⁴. » Les réfugiés ont tendance à être ramenés à un groupe, une masse (dont on nie

¹³ Sondage France Inter et Ipsos Sopra-Steria du 23 janvier 2022. Lire l'analyse sur le site de France Inter : <https://urls.fr/rJ-xMY>

¹⁴ Valette Jérôme et Strawczynski, Sarah Schneider « L'impact des médias sur les attitudes envers l'immigration », in : Barbara Joannon, Audrey Lenoël, Hélène Thiollet & Perin Emel Yavuz (dir.), Dossier « Les migrations dans l'œil des médias : infox, influence et opinion <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2022/01/07/defacto-030-01/>

les individualités et le discours, en se concentrant sur le point de vue des autorités politiques), structuré par une « mise en problèmes ». » (Mazzocchetti et Yzerbyt, 2019).

Lors de notre enquête de terrain à Briançon, nous avons effectué une veille sur les principaux médias locaux (Le Dauphiné Libéré et BFM DICI). Dans une aire géographique faiblement peuplée comme le Briançonnais, ces deux médias occupent une place centrale en tant que canal d'information des habitants des Hautes Alpes. Cela n'est pas sans poser des questions d'hégémonie médiatique puisqu'ils se situent objectivement à droite dans l'arc républicain.

De plus, les événements aux frontières relatés dans ces médias locaux constituent pour les médias nationaux la source – ou la preuve – « locale » du « problème migratoire », légitimant un renforcement de l'autorité en matière de contrôle de l'immigration.

En septembre 2023, au moment du démarrage de l'étude, l'arrivée de centaines de personnes exilées sur l'île de Lampedusa, donna lieu à de nombreuses déclarations politiques, reprises par les médias locaux qui présageaient alors un « raz-de-marée » censé déferler sur les Hautes Alpes. Si le « raz-de-marée » n'a pas eu lieu, l'article suivant illustre le procédé médiatique qui consiste à amplifier le risque pour mieux s'attaquer à ce qui est considéré comme un problème.

Encadré N°1 : article paru dans le Dauphiné le 21 septembre 2023.

Des milliers de migrants venant d'Afrique ont accosté à Lampedusa en Italie. Environ 10 000, débarquant de 237 bateaux. Dans quelques jours, quelques semaines, quelques mois peut-être, combien tenteront de regagner Briançon coûte que coûte ? Le raz-de-marée qui a complètement submergé les capacités d'accueil humanitaire dans l'archipel des Pélages en Méditerranée provoquera-t-il une vague migratoire supplémentaire dans les Hautes-Alpes ? « Non » a répondu le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin qui a d'ores et déjà prévenu : « La France n'accueillera pas de migrants qui viennent de Lampedusa ». Pour tenter de contenir les velléités de ces exilés et « assurer l'étanchéité de la frontière franco-italienne dans le département », le gouvernement a décidé de « renforcer le dispositif de lutte contre l'immigration irrégulière et clandestine » annonce la préfecture des Hautes-Alpes. Sur le terrain, cela doit se matérialiser, « dès aujourd'hui », par la présence de 84 agents supplémentaires comprenant des militaires de l'opération Sentinelle, des gendarmes, des policiers et des douaniers.

« Submerger, vague migratoire, étanchéité » : les risques maritimes, bien que très éloignés des Alpes, sont ici largement utilisés pour légitimer l'action policière.

Se référant au « petit traité de navigation dans la langue migratoire » de Marc Bernardot¹⁵, François Héran montre qu'agiter « le spectre d'un tsunami ou d'une submersion migratoire n'est qu'une façon imagée d'annoncer le grand remplacement des populations, à la fois quantitatif et qualitatif, démographique et civilisationnel ».

¹⁵ Bernardot, M, Petit traité de navigation dans la langue migratoire, (Multitudes N°)64, 2016, P.63-70.

Dans son ouvrage « Immigration, le grand déni¹⁶ », il explique que la « crise migratoire » sert bien plus de justification à des partis politiques et des mouvements identitaires, qu'elle ne constitue une réalité statistique propre à la France. « Par déni d'immigration, j'entends le procédé paradoxal qui consiste à grossir l'immigration à outrance pour conclure d'autant plus à la nécessité de lui infliger une « réduction drastique », voire de la tarir totalement (...) on se délecte à nous annoncer « la guerre civile » qui vient pour réclamer la fin de l'immigration au nom de la « paix civile » (Héran, 2023).

Pour finir, il nous apparaît insuffisant d'expliquer la construction des « indésirables » par le seul prisme de la crise. Car ce processus de désignation d'un bouc-émissaire est récurrent dans nos sociétés et ne peut tenir à une situation propre au phénomène migratoire. Comme le montrent les analyses de l'historienne Aurélie Audeval¹⁷ : « cet usage commun pose la question de l'existence d'une logique de fond partagée : celle de l'élimination de groupes socio-ethniques à problème. La mise en évidence de cette logique permet de comprendre le continuum entre des mesures aussi diverses que le refoulement, l'expulsion, l'internement, voire le génocide. Ces multiples registres de l'action publique peuvent donc être non plus seulement appréhendés comme un élément d'exception ou de crise, mais plutôt comme des pratiques structurelles inhérentes à la constitution des populations nationales ».

3.3. LA FRANCE : PAYS PEU ATTRAYANT ET NON ACCUEILLANT

“ Il y a un million d'immigrés en France, mais au sein d'un pays de 67 millions d'habitants, un million de personnes ne représentent jamais que 1,5% de la population. (Héran, 2023) ”

Selon François Héran, s'il ne s'agit pas de nier la croissance continue de l'immigration dans la société française depuis une vingtaine d'années, il convient de replacer cette progression « française » dans le contexte européen et international des deux dernières décennies. La France suit simplement une tendance mondiale, et l'immigration progresse en France à un rythme plus faible que dans la plupart des pays occidentaux. (Héran, 2023).

Entre 2000 et 2020, selon les données de l'ONU, les migrants sont passés de 2,9% de la population mondiale à 3,6%, soit une petite minorité des individus. Dans leur grande majorité (96,4%), les

¹⁶ Héran, François. *Immigration: le grand déni*. Paris: Seuil la République des idées, 2023.

¹⁷ Audeval, Aurélie. *Les Étrangères Indésirables et l'administration française. 1938-1942: socio-histoire d'une catégorisation d'État*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2016.

migrants ne franchissent pas de frontières ; ils sont bien plus nombreux à migrer à l'intérieur de leur pays (OIM 2022).

Les mouvements d'exil engendrés depuis une quinzaine d'années par les guerres civiles en Syrie, en Irak ou en Afghanistan ont certes une répercussion sur la progression des individus en demande de protection, cependant, la France est largement déficitaire dans le traitement des demandes d'asile. Par exemple, si l'on s'en tient aux seuls réfugiés syriens, sur les 6,8% de syriens déplacés à l'étranger, plus de 80% ont trouvé refuge dans les pays voisins, seulement 9,6% en Allemagne et 0,5% en France (Héran, 2023). Selon ce dernier « notre pays est loin, très loin d'avoir « pris sa part » dans l'accueil des réfugiés syriens. S'il l'avait fait, il aurait dû, en toute équité, enregistrer près de 170 000 demandes syriennes et non pas 25 000 » (Héran, 2023).

Les tendances sont globalement les mêmes pour les Irakiens et les Afghans, ces derniers ayant d'ailleurs choisi pour la majorité l'exil en Angleterre ou en Allemagne, pays jugés plus accueillants et dont les opportunités économiques sont plus attrayantes.

Là aussi, afin de comprendre les tendances migratoires depuis ces dix dernières années, il convient de s'éloigner de l'hexagone et d'appréhender le phénomène au niveau européen et mondial. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, parmi les 65,3 millions de personnes forcées d'abandonner leurs foyers en 2015 dans le monde, 21,3 millions étaient des réfugiés et à peine plus d'un million seraient entrés en Europe cette année-là. 2015 étant l'année régulièrement citée comme la plus marquée par les mouvements migratoires, ces chiffres nous permettent de relativiser l'étendue de « la crise » en Europe.

3.4. LORSQUE LA NON-ASSISTANCE DES ÉTATS EUROPÉENS FABRIQUE « LA CRISE »

Au 18 février 2024, 63 202 personnes dans le monde ont perdu la vie au cours de leur périple migratoire depuis que le projet de l'OIM « Migrants disparus » a commencé à recenser les décès en 2014. Sur ces 63 202 personnes, 22 904 sont décédées sur la route de la Méditerranée centrale, dont 8 177 sur la seule année 2023, ce qui représente un triste record depuis le dernier pic de 8 084 personnes en 2015. Bien entendu, nous ne saurions arrondir de tels chiffres.

Malgré l'augmentation des décès, peu de mesures ont été prises par les gouvernements des pays d'origine, de transit et de destination pour faire face à la crise mondiale actuelle « des migrants disparus ».

De 2014 à juin 2024, le nombre de personnes disparues sur les routes de l'exil en Europe a atteint 66 257 personnes, dont 29 922 en méditerranée, 15 438 en Afrique, 9 447 en Amériques, 7 386 en Asie et 2 897 en Asie occidentale¹⁸.

Plusieurs événements tragiques rappellent la dangerosité des routes de l'exil¹⁹. Si la Méditerranée centrale devient « la route migratoire la plus meurtrière au monde » selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les frontières terrestres font également de nombreuses victimes.

À Briançon, 12 personnes sont décédées en tentant de traverser la frontière franco-italienne depuis 2018 :

En 2018 Blessing Matthew, 20 ans, Mamadi Conde, 33 ans et Mohamed Fofana, 18 ans sont retrouvés morts. Douala Gakou, mineur, a disparu entre la France et l'Italie.

En 2019 Tamimou Derman, environ 20 ans, Mohamed Ali Bouhamdi, 37 ans, sont retrouvés morts.

En 2021 Mohammed Mahayedin, 23 ans, a disparu en aval de la Vachette.

En 2022 Fathallah Belafhail, 31 ans, Ullah Rezwan Sheyzad, 15 ans, sont retrouvés morts et une autre personne a disparu.

En septembre 2023, dans les semaines qui suivirent l'envoi de la « border force » annoncée par la Première ministre, trois exilés ont perdu la vie dans la montagne : Moussa le 7 août sur la route des Gondrans, Mohammed le 14 octobre noyé dans la Cerveyrette et Mahdi noyé dans la Durance le 29 octobre.

“

C'est la police française qui t'attrape et qui te donne à la police d'Italie. La police d'Italie vous ramène à Oulx. Vous pouvez recommencer par le début. Tous les jours. C'est un problème. C'est un gros problème. Tu peux marcher, marcher, marcher. Certains viennent ici de Oulx, ils restent dans la montagne 3 jours. Certains, 2 jours. Certains, 6-7 heures. Oui. J'ai un ami qui a été tué ici, dans la montagne. Il est mort. Je le connaissais. Il a le même nom que moi. On s'était rencontré à Oulx (récit d'une personne exilée arrivée à Briançon en septembre 2023). ”

¹⁸ <https://missingmigrants.iom.int/fr/region/europe>

La route de la méditerranée occidentale est celle qui part du Maroc ou d'Algérie, traverse la mer Méditerranée vers les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en Afrique du Nord pour atteindre l'Espagne. Enclaves, tristement célèbres après ce qui est considéré comme l'un des drames migratoires les plus meurtriers aux frontières terrestres de l'Europe lors duquel, le 24 juin 2022, une trentaine de personnes sont décédées dans des bousculades et des affrontements avec les forces de l'ordre marocaines. Suite à ce drame, l'Union Européenne a débloqué 950 millions d'euros en vue de « coopérer » avec les partenaires africains concernés.

La route de l'Afrique de l'Ouest débute au Maroc, au Sahara occidental, en Mauritanie, au Sénégal ou en Gambie, suit une trajectoire périlleuse le long de la côte Ouest de l'Afrique pour rejoindre les îles Canaries. En 2006, cette route révèle ce qui a été nommé « la crise des cayucos », nom des barques couramment utilisées par les pêcheurs au Sénégal et en Mauritanie. Selon l'ONG espagnole Caminando Fronteras, au moins 6 618 personnes, soit 18 personnes par jour en moyenne, sont mortes ou ont disparu en 2023 en tentant de gagner l'Espagne. Ce chiffre a pratiquement triplé (+177%) par rapport à celui de 2022.

La route des Balkans occidentaux est généralement utilisée par les exilés qui arrivent en Grèce ou en Bulgarie depuis la Turquie, et qui tentent de rejoindre l'Europe occidentale ou septentrionale via des pays comme l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie. Sommés de s'ériger en gardes-frontières et en véritables « hotspots » au service de l'UE, les pays des Balkans sont aujourd'hui le théâtre d'une multitude de violations de droits et de violences exercées à l'encontre des personnes exilées.

¹⁹ Le plus meurtrier depuis 2016 est celui qui a eu lieu la nuit du 13 au 14 juin 2023 à 87 kilomètres des côtes grecques, dans les eaux internationales. Parti des côtes libyennes, le chalutier comptait environs 750 personnes à bord. Seules 104 ont pu être secourues.

Encadré N°2 :

Le Cairn en hommage aux victimes



Le 6 février 2024, un mémorial à la mémoire des 12 personnes décédées à la frontière avait été érigé par les solidaires dans la vieille ville de Briançon. Sur le cairn, étaient gravés les noms des personnes exilées mortes ou disparues entre Oulx, Briançon et Modane depuis 2018.

Le mardi 26 mars, le cairn est démoli par la municipalité. Le maire de Briançon dénonce dans les médias une action vouée à « cibler la mairie » et une « instrumentalisation de la cause migratoire » de la part des associations. Il exige par ailleurs une demande formelle et écrite de la part des associations pour restituer le cairn. Celui-ci ne leur sera jamais rendu.

Cet évènement témoigne du refus, par les autorités, de toute forme de reconnaissance de l'existence de personnes exilées sur le territoire, même lorsque la reconnaissance n'est que symbolique, et même lorsque les personnes exilées sont décédées.

4

CONDITIONS D'ÉMERGENCE ET STRUCTURATION DE LA SOLIDARITÉ À BRIANÇON

4.1. 2015 : ALAN KURDI, L'ACTE DE NAISSANCE DU MOUVEMENT SOLIDAIRE À BRIANÇON

Le 2 septembre 2015, la diffusion de la photographie d'Alan Kurdi, jeune syrien âgé de trois ans retrouvé mort sur une plage de Turquie, provoque un choc médiatique à l'échelle européenne et un véritable émoi de l'opinion publique.

Alan Kurdi, son frère Ghaleb et leur mère Rihana, avaient fui les combats syriens et les exactions de l'État islamique, prenant la route de la mer Egée après avoir essuyé un refus de leur demande d'asile de la part du Canada²⁰.

La référence à la photographie d'Alan Kurdi paraît bien éloignée du contexte Briançonnais, pourtant, c'est à la suite de sa publication par les médias du monde entier que la première initiative de solidarité d'une poignée de personnes émerge. Deux cents habitants de la vallée briançonnaise se rassemblent lors d'une manifestation, sous le slogan « Pas en notre Nom » afin « d'exprimer une indignation collective face à l'inaction politique vis-à-vis du drame humanitaire des personnes migrantes en Europe »²¹. Certains d'entre eux se mobilisent alors pour concrétiser ce premier élan de soutien et créent l'association « Tous Migrants ».

Quelques mois plus tard, la ville de Briançon se positionne officiellement comme ville d'accueil et prend en charge, au début du mois de novembre 2015, une vingtaine d'exilés venus de Calais et des camps de la Chapelle à Paris. Une dynamique se met en place, impliquant les associations existantes, avec en tête le Collectif Refuges Solidaires (CRS)²², la collectivité locale et des mouvements citoyens comme le réseau Welcome d'hébergement solidaire. La communauté de communes signe une convention de mise à disposition gratuite d'un hébergement d'accueil et couvre les frais d'électricité, de gaz et d'eau. L'hôpital public, quant à lui, finance les frais de blanchisserie et une collaboration directe entre la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) et le collectif est instituée.

Cette période est donc marquée par une collaboration effective entre la mairie et les associations et une volonté commune d'accueillir dignement les personnes exilées. L'engagement des solidaires est essentiellement humanitaire (accueil, soutien juridique, aide au départ etc.), sans parti-pris politique.

Cependant cette collaboration cessera après les élections municipales de juin 2020 qui voient le maire sortant (DVG) Gérard Fromm céder sa place à Arnaud Murgia (LR) à la mairie de Briançon.

²⁰ https://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/04/la-tragedie-de-la-famille-kurdi_4745832_3214.html

²¹ <https://tousmigrants.weebly.com/qui-sommes-nous.html>

²² Clin d'œil en référence au lieu qui servait auparavant de résidence aux brigades locales des CRS.

Ce dernier, malgré une pétition signée par plus de 50 000 personnes et la prise de position de l'évêque de Gap pour que le refuge reste ouvert, prendra la décision de fermer le lieu. Aucune alternative d'accueil pour les personnes exilées n'est mise en place.

Cet événement marque la fin de toute coopération entre les pouvoirs publics et les associations. Si dans le passé la confiance réciproque entre la mairie et les associations plaçait les institutions publiques en position d'acteurs et les solidaires en position de partenaires, la nouvelle configuration prend la forme de deux entités que tout oppose, où l'exaspération des uns renforce les positions radicales des autres.

Du côté des solidaires, si certains expriment publiquement leur mécontentement dans les rues et dans les médias, d'autres tentent de conserver un dialogue avec la mairie. Attribuant l'inaction de l'État à sa méconnaissance de la situation locale, ils alertent les pouvoirs publics en témoignant notamment du nombre toujours plus important de personnes exilées accueillies quotidiennement. Les chiffres sont transmis par les associations à la préfecture comme preuve de leur engagement en lieu et place de l'État, mais également pour signifier l'urgence de la situation, particulièrement en période hivernale. Face à l'immobilisme des services publics et au renforcement des effectifs policiers, le découragement et l'amertume prennent peu à peu le dessus.

Du côté de la mairie, l'association « Refuges Solidaires » est tour à tour accusée de « créer un appel d'air » puis d'être incompétente dans l'accueil des personnes exilées. La solidarité est de plus en plus dénigrée, voire criminalisée, ce qui alimente la construction politique du « désordre » lié à l'accueil des exilés.

Mais si la décision de fermer le refuge apparaît inadmissible pour les solidaires et une grande partie de la population briançonnaise, elle constituera aussi, peu de temps après, une réelle opportunité : celle d'une collaboration renforcée entre les associations et d'une indépendance dans la gestion de leurs activités. Indépendance, car grâce aux dons de deux fondations à but philanthropique et d'un millier de donateurs constitués en société, un bâtiment est acheté sur les hauteurs de Briançon. Collaboration, car ce lieu, baptisé « les terrasses solidaires », est d'abord pensé comme un tiers lieu rassemblant 5 associations résidentes (Tous Migrants, les Refuges Solidaires, Eko, le collectif Maraudes et Médecins du Monde), ainsi que plus d'une dizaine d'autres associations fournissant un soutien ponctuel et/ou à distance.

Ce nouveau tournant dans l'histoire de la solidarité à Briançon démontre la capacité des solidaires locaux à faire face aux bouleversements extérieurs et à se réinventer. Il témoigne d'une volonté commune de reconstruire l'aide, de ne pas céder aux exigences politiques, finalement d'initier et de fédérer un contre-pouvoir.

Le lieu ouvre en août 2021, mais est rapidement débordé par le nombre toujours plus important de personnes arrivant d'Italie. Les responsables des terrasses décident alors de le fermer, d'une part car la situation devient critique pour les personnes exilées et les solidaires, d'autre part pour « visibiliser » le problème et « mettre la préfecture face à ses responsabilités ». La gare de Briançon est alors occupée, la situation devient vite ingérable et constitue un danger additionnel pour les personnes exilées qui prennent, ou à qui l'on fait prendre, le risque d'être expulsées par les forces de l'ordre. L'idée de « visibiliser » la situation ne fait de toute façon pas l'unanimité parmi les solidaires. Certains d'entre eux ne croient déjà plus en la possible responsabilisation des pouvoirs publics et voient dans cette stratégie une forme d'instrumentalisation des personnes exilées à des fins politiques. La décision de quitter la gare est prise et c'est sur les terrains de la paroisse de Briançon que s'installe alors le campement. Médecins Sans Frontières met à disposition une tente initialement destiné à l'accueil des réfugiés en contexte de guerre et de crise humanitaire. Le

symbole est fort car jamais ce type d'abri n'avait encore côtoyé les montagnes enneigées des Alpes du sud.

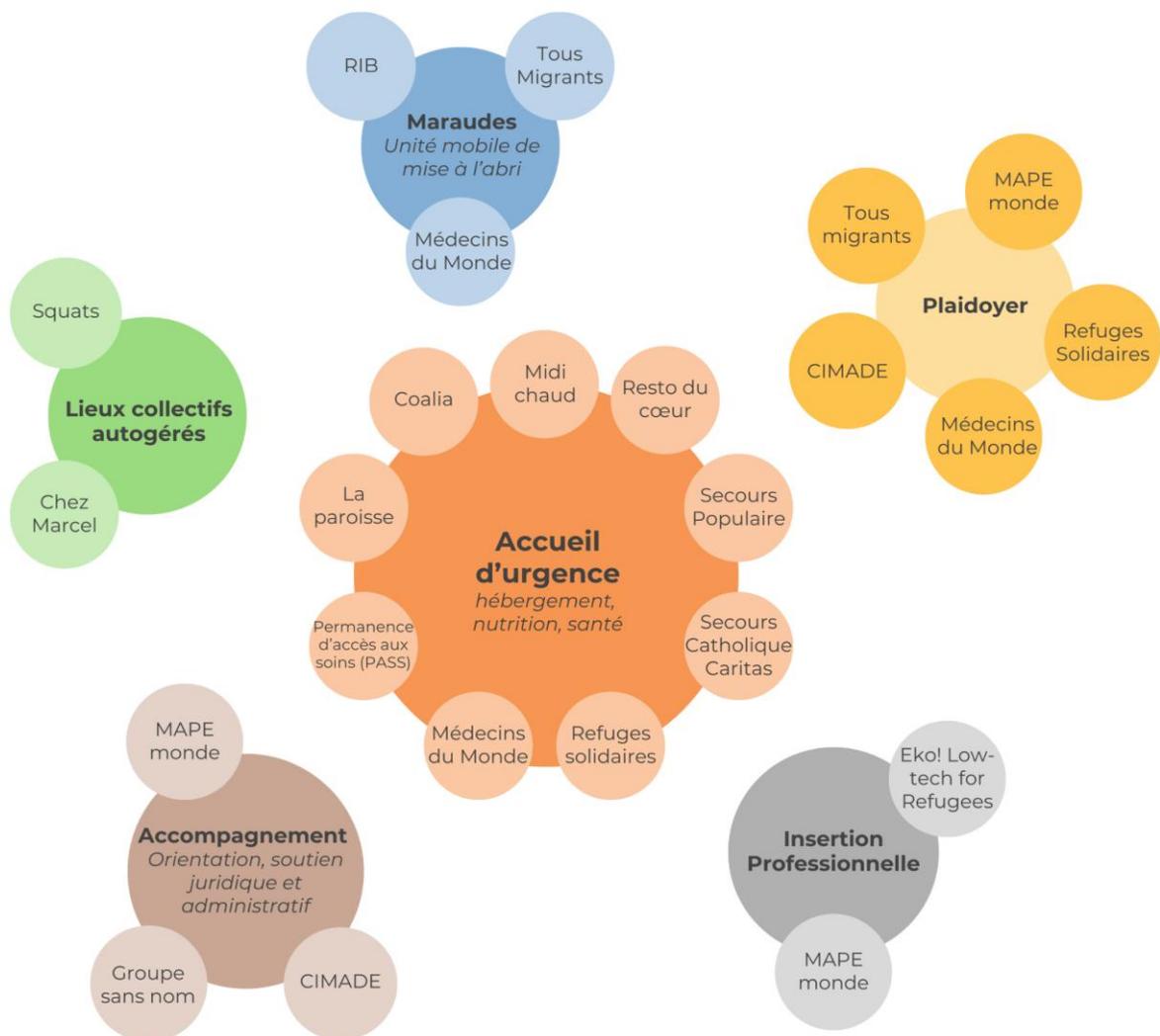
Peu de temps après, l'hiver s'installant, il devient impossible d'assurer un accueil digne en tentes. De plus, les passages à la frontière deviennent moins nombreux. Les terrasses solidaires réouvrent leurs portes pour ne plus les fermer, jusqu'en août 2023 où la sur-fréquentation du lieu devient à nouveau ingérable. Pour la deuxième fois, un campement provisoire est installé dans les jardins de l'église St Catherine, gracieusement mis à disposition par le prêtre de Briançon. Cette solution n'est que temporaire et d'autres stratégies doivent être trouvées, elles aussi dans l'urgence, pour éviter aux personnes exilées de dormir dans la rue alors que les températures nocturnes avoisinent déjà zéro degré.

La mairie ne manque pas de critiquer la fermeture du refuge, sans pour autant tenter de trouver une solution de logement aux 250 personnes qui campent derrière l'église. Il existe de nombreux bâtiments publics vacants à Briançon, mais les demandes d'occupation légale de ces lieux n'aboutissent pas.

Conséquence ou hasard : quelques jours plus tard, le squat « Le Pado » ouvre ses portes. C'est là que commence notre étude.

La frise chronologique ci-dessous retrace l'histoire de l'engagement citoyen et associatif à Briançon. La période couvrant l'enquête de terrain fait l'objet d'une focale plus importante.

4.2. LES ACTEURS SOLIDAIRES À BRIANÇON, COOPÉRATION ET SINGULARITÉS



Nous avons souhaité schématiser les différents acteurs de la solidarité selon leur fonction, d'abord dans l'accueil d'urgence, puis dans le soutien à moyen terme, que celui-ci soit d'ordre juridique ou professionnel.

Le réseau associatif briançonnais est dense. Certaines organisations sont nationales : les Restos du cœur, le Secours catholique, le Secours populaire, la Croix Rouge française, la Cimade²³, Médecins du Monde, l'Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Étrangers (Anafe), le réseau Welcome, Eko²⁴, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Artisans du Monde ; d'autres ont été créées localement : Les Refuges Solidaires, Tous Migrants, la Mission d'accueil des personnes étrangères (Mape Monde), le Groupe sans nom, Midi chaud.

Coalia est une association qui dépend de financements institutionnels. Elle gère, entre autres, le Service d'accueil de mineurs non accompagnés (SAMNA) et le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

À ces structures s'ajoute la permanence d'accès aux soins de santé (PASS), située dans le Centre Hospitalier des Escartons de Briançon (CHEB) qui travaille en étroite collaboration avec Médecins du Monde.

Ce maillage associatif, dans lequel chaque organisation intervient en complémentarité avec les autres, est caractéristique du paysage solidaire de Briançon. Que les missions des associations soient d'accueillir, de soigner, de témoigner, de secourir, d'accompagner juridiquement ou professionnellement, la dynamique, initiée depuis une dizaine d'années maintenant, est lancée et se consolide dans le temps, grâce notamment aux individus qui composent ce maillage.

Une solidaire nous dira que c'est justement parce que les associations se sont créées localement qu'elles sont extrêmement complémentaires. Les associations nationales ne font que soutenir les initiatives des associations locales, elles ne sont ni décisionnaires, ni interventionnistes.

Cette volonté d'indépendance vis-à-vis des organisations internationales et des financements institutionnels fait d'ailleurs l'objet d'un relatif consensus au sein des différents acteurs de la solidarité. Si l'ensemble des associations rencontrées reconnaissent le soutien que certaines ONG²⁵ apportent ponctuellement ou régulièrement, elles expriment aussi le besoin de « ne pas se sentir dépossédées » par des organisations qui ont certes l'expertise des situations d'urgence humanitaire, mais pas d'ancrage sur le territoire. En outre, les ONG elles-mêmes préfèrent privilégier l'appui aux initiatives locales plutôt qu'intervenir directement. Cette structuration, qui part des besoins exprimés localement pour s'inscrire dans un modèle de gestion plus large, semble bien fonctionner et constitue également un gage de stabilité et d'autonomie pour les associations locales.

²³ La Cimade travaille autour de projets liés à la défense des droits des personnes migrantes dans les pays d'origine, de transit et d'accueil. Chaque année, La Cimade accueille dans ses permanences plus de 110 000 personnes migrantes, réfugiées ou en demande d'asile. <https://www.lacimade.org/nous-connaître/missions/>

²⁴ A Briançon, Eko propose une dizaine d'ateliers de découverte des low-tech à un public de migrants et d'habitants locaux : éco construction, gestion des déchets, travail du bois, réparation de vélos, systèmes énergétiques, maraîchage agroécologique, apiculture, assainissement, cueillette sauvage, etc. <https://asso-eko.org/low-tech-refugies/>

²⁵ MSF, ACF, CCFD, Fondation de France, Caritas, CRF, Amnesty, Secours Catholique, Secours Solidaire, Emmaüs etc.

4.3. DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE À L'ENGAGEMENT POLITIQUE

Si les organisations non-gouvernementales et les associations françaises régies par la loi 1901 revendiquent traditionnellement un engagement apolitique, l'évolution observée ces dix dernières années dans le paysage politique national et international a quelque peu remis en question ce postulat. Alice Corbet et Isabelle Desportes²⁶ expliquent à ce titre qu'avant la guerre froide, les principes de neutralité, d'impartialité, d'indépendance et d'humanité définis par la Croix Rouge, plaçaient les acteurs humanitaires en dehors du champ politique. Mais au fil du temps, certaines organisations internationales ont graduellement inscrit leurs interventions dans une logique anticoloniale, antiautoritaire et antiségrégationniste. Parallèlement, la société civile des pays dits « du sud » s'est peu à peu construite autour d'ONG locales, de syndicats, de groupements communautaires etc. munies de revendications fortes.

En outre, les conflits géopolitiques devenant plus complexes et plus imbriqués, certaines ONG internationales qui orientaient auparavant leurs programmes exclusivement vers les pays en développement, se tournent désormais vers les pays dits « du nord ». Dans ces contextes « proches » où l'exclusion sociale résulte souvent des effets des politiques publiques, il est devenu difficile pour les ONG et les associations de rester neutres et impartiales. Sur l'exemple de Médecins du Monde, dont l'objectif est de « soigner les populations les plus vulnérables ici et là-bas », mais également de « témoigner des entraves constatées quant à l'accès aux soins », de nombreuses organisations de la société civile ont entrepris d'associer action et dénonciation.

Les solidaires de Briançon ont toujours été imprégnés de cette dualité entre engagement politique et engagement humanitaire. Beaucoup naviguent entre les deux formes d'engagement. Avec le temps, la « frontière » devient ténue, alors que les politiques migratoires se durcissent et que le pouvoir public local reste sourd à toute collaboration ; l'engagement tend à se politiser et à se polariser.

De fait, l'ancienne opposition entre « solidaires associatifs » qui attendent une action de l'État et « solidaires militants » qui condamnent l'inaction de l'État, voire le défient, ne tient plus.

Face au refus de l'État d'assurer son rôle de protection, la plupart des solidaires reconnaissent maintenant que leurs actions sont directement liées à cette inaction et s'inscrivent dans un combat politique. Le plaidoyer s'oriente vers une démarche de dénonciation des politiques migratoires et des violences policières à la frontière. « L'intervention humanitaire devient donc un enjeu politique et symbolique » (Corbet et Desportes, 2023).

²⁶ Alice Corbet et Isabelle Desportes, Politique de l'humanitaire, humanitaire politique ?, Les Cahiers d'Outre-Mer, 2023

“

Je m'étais un petit peu renseignée sur Briançon et surtout toute cette dimension politique de Briançon. Il y avait plein d'énergies un peu différentes et ça répondait en moi à des questionnements politiques que je pouvais avoir. Je sentais que ça allait venir travailler en moi, où est-ce que moi j'ai envie de me positionner ou pas. Est-ce que je suis plus dans le milieu institutionnel ? Est-ce qu'il y a une nuance anarchiste ? Moi ça me parle, il y a beaucoup de choses qui me traversent par rapport à ça et je me suis dit tiens, c'est une occasion d'expérimenter un petit peu tout ça, de voir quels sont les positionnements de chacun et comment je me positionne par rapport à ça (solidaire du milieu associatif). ”

Le cas des mineurs non accompagnés (MNA) est à ce titre révélateur. Les premières années, les MNA accueillis aux refuges solidaires étaient systématiquement référencés au Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA). La déminorisation n'était, à cette époque, pas systématique et une certaine confiance envers les procédures de « screening » était relativement opérante. Au fil du temps, observant que la reconnaissance de la minorité des personnes exilées était régulièrement bafouée, donnant lieu à des Obligations de Quitter le territoire Français (OQTF) pour les demandeurs, les associations ont été plus réticentes à référer les jeunes auprès de ces services. La décision fait encore débat au sein des solidaires : faut-il « jouer le jeu » et s'en remettre aux critères de l'Administration, quitte à exposer les personnes à des expulsions, ou au contraire les soustraire au screening, majoritairement défavorable, au risque de les priver potentiellement de la protection de l'État ?

“

C'était une évidence quoi. Oui, c'était une évidence citoyenne. Donc l'État effectivement ne fait rien. Donc il faut qu'on fasse quelque chose et qu'on se débrouille tout seul puisque ce devoir de mise à l'abri de personnes très fragiles, l'État n'y répond pas. Je ne vais pas ouvrir une parenthèse parce qu'on a déjà dû t'en parler, mais notamment les mineurs non-accompagnés, c'est un véritable scandale (solidaire du milieu associatif). ”

En fait le problème de toutes ces démarches administratives c'est que tu dois prouver ta situation. Si t'es homosexuel et que tu estimes fuir ton pays parce que t'es homosexuel, c'est à toi de prouver que t'es homosexuel, va prouver que t'es homosexuel ! Si t'es mineur, faut que tu prouves que t'es mineur. Sauf que si tu viens d'un pays où tu n'as pas d'acte de naissance, même si ça se voit que t'as 14 balais, comment tu prouves que t'as 14 balais ? (solidaire du milieu associatif). ”

4.4. LES RAISONS INDIVIDUELLES DE L'ENGAGEMENT

L'engagement désigne « un mode d'existence dans et par lequel l'individu est impliqué activement dans le cours du monde, s'éprouve responsable de ce qui arrive, ouvre un avenir à l'action ». Il désigne également « un acte par lequel l'individu se lie lui-même dans son être futur, à propos soit de certaines démarches, soit d'une forme d'activité, soit même de sa propre vie » (Encyclopaedia Universalis).

Ces deux définitions normatives peuvent nous aider à analyser les différentes formes d'engagement observées à Briançon. Que ce soit pour « rendre le monde meilleur » ou pour « se sentir meilleur », l'élan solidaire répond avant tout à la nécessité de combattre l'injustice et l'inaction. Pour les solidaires de Briançon, l'indifférence n'a pas de justification et ne saurait en avoir. Pas de tiraillement entre convictions et actions réelles, pas d'ambivalence entre ce que dicte la morale et ce qu'impose la condition sociale. Les solidaires ont réussi à combattre la culpabilité par l'engagement, la honte par le militantisme, l'exclusion par l'altruisme.

Selon Olivier Bobineau²⁷, les buts principaux de l'engagement sont de deux ordres : le Skopos et le telos. Dans le premier cas, le Skopos peut être tourné vers les autres ou soi-même. L'individu peut choisir d'être utile aux autres : « réparer les autres » et « émanciper les autres », mais il peut aussi s'engager pour donner un sens à sa vie : « se réparer » ou « s'émanciper ».

Dans le second cas, le telos, désigne la finalité essentielle à l'engagement : vivre en société, se tenir debout avec les autres.

“ Si la finalité de l'engagement est donc de faire société, de s'y entre-tenir, si l'engagement est mis en sens selon le donner-recevoir-rendre et qu'au fond, on ne donne pas pour recevoir ; on donne pour que l'autre donne ; peut-être que l'individu s'engage lui aussi pour que d'autres s'engagent (Bobineau, 2010). ”

À ce titre, la question posée aux 60 personnes que nous avons rencontrées était simple : « qu'est-ce qui a motivé votre engagement » ? Il est surprenant d'observer que pour certains cette question « ne se pose pas », les faits justifiant en eux-mêmes l'engagement. Pour d'autres elle est de nature politique, humanitaire, spirituelle, ou les trois à la fois. Parfois elle est liée aux parcours individuels des solidaires, que ce soit à travers leur éducation ou l'expérience familiale de l'exil.

²⁷ Olivier Bobineau. Les formes élémentaires de l'engagement. Une anthropologie du sens, Paris, Le Temps présent, 2010

D'autre fois c'est le sentiment d'identification de « l'autre » à soi-même – ou à ses proches – qui guide l'engagement. La culpabilité est également un élément récurrent dans les discours, celle d'être témoin, mais sans vouloir demeurer impuissant. Cette culpabilité semble d'ailleurs prendre de l'ampleur dans le parcours des solidaires, ou du moins elle passe par différentes phases. Enfouie avant la confrontation avec le réel (on se sent coupable sans savoir de quoi exactement), elle devient omniprésente dans la rencontre avec les personnes exilées (on est témoin du contraste quotidien entre abondance et privation – le contexte de station de ski amplifiant ce décalage), mais s'« apprivoise » peu à peu, lorsque l'interaction se prolonge et devient quotidienne. Cette dernière forme de culpabilité a moins à voir avec de l'indifférence qu'avec une quête d'apaisement et de normalisation de la relation à l'autre. Les personnes confrontées régulièrement à des publics vulnérables, infirmiers, travailleurs sociaux, pompiers, secouristes, médecins, humanitaires etc., le savent pertinemment et l'expriment avec une grande justesse dans les entretiens. Selon elles, les émotions ne font pas toujours bon ménage avec le soutien, le soin et l'accompagnement. S'il n'est pas question de « se blinder » comme s'en défendent les solidaires, une prise de recul est, selon eux, nécessaire. Nous y reviendrons.

Parce que bien souvent les témoignages ne sont pas à la hauteur de leur interprétation, nous avons choisi d'en restituer quelques fragments que les lecteurs et les lectrices pourront appréhender avec leur propre interprétation. Nul besoin de préciser le « profil » des solidaires que nous citons ici, et ce, justement car l'engagement transcende bien souvent les clivages sociaux.

“ Je suis tombée dedans quand j'étais petite, même avant de naître, en fait, puisque mes grands-parents sont réfugiés, c'est quand même quelque chose qui a pas mal marqué mon histoire dès toute petite. Et je peux même pas décrire mon engagement, parce que pour moi c'est, enfin, c'est comme faire la cuisine, c'est comme lire, enfin, ça fait partie de moi, de ma structuration. Il y avait une ambiance tellement fraternelle, tellement forte ... Moi, je crois que c'est ça, surtout, qui m'a donné envie de m'impliquer. C'est pas forcément des idées, c'est... cette ambiance, voilà, entre gens qui défendaient des idées, qui avaient des valeurs, c'était fort, c'était chaleureux, ça faisait vibrer, moi ça me faisait vibrer quand j'étais gamine. On a tous besoin des choses qui nous transportent, qui nous font nous sentir plus grands, qui nous font tâter la vie, le bonheur du bout des mains, comme ça, on en a tous besoin de ça. Et si jamais tu n'as pas ces moments très forts ailleurs, c'est dans ton engagement que tu vas chercher à l'atteindre aussi. Je ne vais pas dire des moments d'exaltation, mais ces moments où tu te sens vivre, tu vois, j'ai la vie au bout des doigts. Je pense que certaines personnes, moi en particulier, je n'ai pas besoin de mon engagement pour sentir, même des fois c'est plutôt mon engagement qui me fait me sentir vivante. On a besoin de ça, on a besoin d'être transportés, de sentir notre corps, de sentir notre cœur, notre tête et tout, qui vibre (solidaire du milieu associatif). ”

“

J'habite pas loin de Gap. Il y a la préfecture à Gap, les jeunes arrivaient là-bas, les jeunes déminorisés. Il y a eu des besoins qui se sont fait ressentir et puis ça s'est organisé de manière très spontanée par mon... Je ne suis pas militante, mais par mon activité, mon activisme auprès de ces populations, ça m'a attirée de manière spontanée, naturelle. Et on s'est retrouvé à accompagner tous ces jeunes qui pourraient être nos enfants aussi quelque part. Ça n'a rien à voir avec de la pitié, la compassion, ça fait partie de la normalité (solidaire du milieu associatif).”

“

Ça c'est une question difficile. Je ne fais pas ça pour recevoir quelque chose, ni de moi-même, ni des autres. Du coup, je m'attends à rien, même merci ou quoi. Et même, je ne me sens pas le syndrome du sauveur quand je l'ai fait. C'est juste... Je sais que moi, je ne peux pas rien faire de ma journée. Donc en fait, faire tout ça, c'est juste une manière de taffer pour moi. Comme je n'aime pas taffer pour un salaire, c'est juste une manière de mettre toute l'énergie que j'ai quand je me lève le matin. Et enfin, pour les bonnes choses, quoi. Et de se dire qu'on ne fait pas assez. Oui, la culpabilité vient quand tu te dis que tu ne fais pas assez en fait. Tu ne peux pas te sentir coupable d'être dans une famille blanche en France. Tu ne peux pas, ça ce n'est pas possible. Mais quand tu ne fais rien par rapport à ça par contre, là tu peux te sentir coupable (solidaire du milieu alternatif).”

“

On vivait ensemble pendant 6 mois dans une ZAD pas très connue. Et en fait, on passait notre temps à parler de tous les endroits où il y aurait besoin d'aide. Et la Frontière, je sais pas, ça nous parlait tous. On en avait trop marre, on en avait trop notre claque de vivre en Bretagne et de faire des aides dans la boue. Alors qu'il y avait une grosse crise politique qui était en train de se jouer au niveau de la frontière. Je pense qu'il n'y avait pas trop non plus de lieux qui venaient de fleurir là comme ça et qui avaient besoin de soutien en direct (solidaire du milieu alternatif).”

Avant tout, ce que révèlent les témoignages est que la solidarité envers les personnes exilées, définie par toutes et tous comme un acte moral « allant de soi », ne s'attache à aucune appartenance de classe, de religion ou de nationalité. Elle n'est pas orientée, elle est simplement légitime car nécessaire. L'hétérogénéité des profils des personnes exilées, comme des solidaires, laisse peu de place à ce que l'on pourrait nommer la solidarité d'appartenance ou solidarité de classe. C'est plus largement de solidarité envers la communauté humaine dans son ensemble dont il est question ici.

D'ailleurs, selon Marie-Claude Blais, la notion de solidarité désignait initialement « l'obligation morale d'entraide suscitée par la participation à une commune humanité »²⁸. Cette solidarité, Georges Sand l'évoquait déjà en 1840 en ces termes : « La source la plus vivante et la plus

²⁸ Blais, Marie-Claude. « La solidarité : de l'obligation morale au principe politique », Michel Wieviorka éd., Les Solidarités. Éditions Sciences Humaines, 2017, pp. 11-28.

religieuse du progrès de l'esprit humain, c'est, pour parler la langue de mon temps, la notion de *solidarité* »²⁹. Quelques années plus tard, Pierre Leroux, député en lutte contre la monarchie institutionnelle empruntait ce mot au droit pour « remplacer la charité chrétienne », et en faire la base de la « religion de l'avenir³⁰ ». C'est dire si la solidarité avait déjà, au XIX^{ème} siècle, une dimension morale et universelle.

Toutefois l'engagement solidaire, bien que non-orienté dans le cas qui nous concerne, appelle à une certaine rétribution symbolique. Dans son « essai sur le don », Marcel Mauss montre que le don est systématiquement suivi d'un contre-don. Il ne peut y avoir de don sans rétribution, même si celle-ci n'est pas matérielle. Pour Mauss, le contrat social est basé sur une triple obligation : « donner-recevoir-rendre ». La réciprocité de l'échange, qui traduit la manière dont les sous-groupes sont imbriqués, est à la base de toute relation sociale³¹.

L'aide, c'est-à-dire le don de soi, entraîne de-facto une réciprocité. Celle-ci peut être la reconnaissance, la fierté, ou simplement le sentiment d'avoir été utile. Il ne s'agit pas d'un contre-don convoité ou exigé, simplement d'une forme de rétribution immatérielle, symbolique et gratifiante pour la personne qui donne. Il serait inexact d'y voir un quelconque calcul conscient : cet argument est surtout avancé par des personnes qui, ne souhaitant pas s'engager, tendent à décrédibiliser l'engagement et accusent implicitement les solidaires d'être guidés par leur égo ou le besoin de se donner « bonne conscience ». Certains entretiens réalisés avec des personnes présentes sur le territoire, mais absentes de la dynamique solidaire, s'exprimaient en effet en ce sens. Selon elles, et nous les citons, les solidaires « auraient quelque chose à se prouver », « feraient cela pour jouer les bons samaritains », « préféreraient aider les gens qu'ils ne connaissent pas plutôt que leurs voisins », « seraient guidés par un besoin d'exotisme » ou « auraient juste envie de jouer les anarchistes ». Il serait intéressant d'analyser les raisons du non-engagement, cependant nous avons préféré recueillir les discours de ceux et de celles dont l'expérience du partage nous semble plus riche et plus féconde.

²⁹ Ibidem.

³⁰ P. Leroux, De l'humanité, de son principe et de son avenir [1840], Fayard, 1985, cité par Marie-Claude Blais.

³¹ Marcel Mauss, Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, PUF, 2007.

4.5. LA RELATION AIDANTS-AIDÉS ET LA CONFRONTATION AVEC LA FIGURE DU « SAUVEUR BLANC »

Dans la très grande majorité des témoignages recueillis auprès des solidaires, qu'ils soient issus des premiers mouvements de bénévoles ou arrivés récemment à Briançon, la rencontre avec les personnes exilées marque un bouleversement. Bien entendu la confrontation avec des personnes épuisées, terrorisées et pour autant dotées d'un immense courage, est saisissante. Mais ce bouleversement est aussi déterminé par un élément rétrospectif : la découverte de son propre statut d'aidant, doté de privilèges, de droits, de liberté d'expression, de biens matériels et financiers, de capacité de déplacement etc. Il s'agit là de la confrontation avec sa propre posture de « blanc aidant ».

À ce titre, deux dimensions se prêtent ici à l'analyse. D'une part la relation aidants-aidés est, par nature, inégalitaire car elle oppose un individu disposant d'un pouvoir d'action sur un autre individu dépossédé de ce pouvoir. D'autre part, elle met en relation des personnes souvent issues des anciennes colonies françaises dont la domination historique reste encrée dans tous les esprits, ceux des personnes exilées, comme ceux des Européens qui leur viennent en aide. Selon Michel Agier, le don d'hospitalité entretient une situation asymétrique. Cependant, cette hospitalité a un début et peut avoir une fin. Selon lui, l'étiquette de l'inconnu disparaît dans la relation à l'autre. Il voit dans cette relation l'unique moyen de réduire l'asymétrie en la rendant visible. L'accueil, « le vrai », serait la seule solution durable pour réparer l'asymétrie³².

“ La question de l'hospitalité est en train de réémerger au sein de ce qu'on appelle, depuis l'année 2015 en Europe, la « crise des migrants », et qui est plutôt – ou tout autant – une crise des États européens face aux migrants et aussi, au fond, une crise de la représentation de l'autre. La question de l'hospitalité revient à la fois parce qu'on voit bien qu'on en manque, mais aussi parce qu'on la voit réapparaître ici et là (Agier, 2017). ”

³² Agier Michel, 2018, *L'étranger qui vient. Repenser l'hospitalité*, Seuil, Paris.

4.6. SOLIDAIRES D'ICI ET D'AILLEURS

Nous l'avons vu, pour les solidaires de « la première génération », l'engagement s'est imposé comme une évidence. Pour eux, il n'était tout simplement pas question de laisser des personnes périr en montagne. Certains témoignages relatent le légendaire accueil des Haut-Alpins à l'égard des étrangers. Ils font volontiers référence à la solidarité montagnarde millénaire des habitants pour lesquels porter assistance est une obligation morale. Si ce discours est légèrement teinté d'héroïsme, les professionnels de haute montagne ont effectivement initié l'assistance aux personnes exilées, notamment à travers les maraudes. Mais les guides ont ensuite été suivis par de très nombreux Briançonnais. Des restaurateurs aux bergers, des commerçants aux enseignants, des agriculteurs aux personnels soignants, la diversité des aidants est caractéristique de la solidarité briançonnaise.

“ En novembre 2017, il y a une amie accompagnatrice qui m'appelle, elle me dit qu'il faut qu'on fasse une action, qu'on montre que le col de l'Échelle c'est dangereux, qu'on fasse une grosse action. Ok, ok, mais qu'est-ce qu'on fait ? Faut faire une grosse cordée au col de l'Échelle, en montrant à tout le monde la dangerosité de l'affaire. Ok, très bien. Et du coup, on s'est mis avec 17 autres accompagnateurs à organiser ça (solidaire du milieu associatif). ”



© Source : www.tousmigrants.com

L'existence, dans un même espace géographique, d'une situation relevant de l'urgence humanitaire, à proximité immédiate des stations de sports d'hiver révèle un espace social fracturé.

Dans les témoignages des solidaires briançonnais, cette fracture entre deux mondes a largement influencé la prise de conscience et l'engagement. À Briançon, nous l'avons vu, ce n'est donc pas la proximité, sociale, familiale ou politique qui définit la solidarité.

Elle émerge et se nourrit au contraire de la confrontation de deux sphères sociales que tout oppose.

Sans s'être tari tout à fait, l'incroyable élan de solidarité né en 2015 s'est peu à peu essoufflé au sein de la première génération de bénévoles, ou du moins il a laissé place à d'autres trajectoires, d'autres types d'engagement. Si certains « primo-aidants » briançonnais sont encore quotidiennement impliqués pour aider ou témoigner, que ce soit au refuge solidaire, au sein des tous migrants, parmi les maraudeurs ou les familles d'accueil, d'autres ont vu leur engagement se fragiliser, voire parfois se briser.

Si remarquable que soit la dynamique de solidarité présente localement et de façon permanente, elle n'est pas inépuisable.

Une expression entendue au cours d'un entretien est, ce sens, parlante : celle de « vivier local » de la solidarité.

C'est ceux qui se sentaient déjà concernés, qui sont toujours là, en fait. Ils n'ont pas attendu que le pape leur dise de venir aider. Et même ceux qui n'ont pas de confession, les Briançonnais qui se sentent concernés, ils étaient déjà là. Et on sait qu'on ne peut pas raviver, enfin, grossir le vivier briançonnais ou le vivier un petit peu plus judéo-chrétien parce qu'on l'a déjà épuisé. Donc c'est plus à l'extérieur, un peu partout en France ou en Europe, voire même à travers le monde, qu'on peut toucher de nouvelles personnes (solidaire du milieu associatif). ”

À partir de 2021, au moment de l'ouverture des terrasses solidaires, un nombre croissant de solidaires extraterritoriaux commence à arriver pour prêter main forte aux aidants locaux. Qu'ils soient étudiants en année de césure, en vacances, en stage, en vadrouille, jeunes retraités, employés en disponibilité etc. ; qu'ils soient aguerris aux situations d'urgence et au public accueilli ou désireux de se confronter à une nouvelle réalité ; enfin qu'ils veuillent se former, lutter, témoigner, ou simplement donner de leur temps et faire des rencontres, près de 500 bénévoles passent par les terrasses solidaires chaque année.

Cette expérience-là, je pense qu'elle est intense. C'est un peu ce qu'ils recherchent aussi. Et les gens qui viennent là, ils aiment carrément se former aussi. Il y a plein de juristes, il y a plein de futurs avocats-avocates, plein de gens qui veulent reprendre une formation, soit ils ont une année de césure et du coup ils viennent se former, récupérer d'autres compétences, avoir une vision d'ensemble de cette situation-là. Ils ne viennent pas de nulle part non plus. Il y a plein d'éducateurs, il y a plein de travailleurs sociaux qui viennent faire du bénévolat, des gens de l'éducation nationale, des gens qui sont formés en sciences humaines (solidaire du milieu associatif). ”

Le bénévolat est le moteur des terrasses solidaires. Seules 8 personnes sont salariées à temps plein pour assurer l'accueil d'environ 5000 personnes par an. Pas d'autogestion aux terrasses, mais une organisation minutieuse et une mécanique solidaire bien huilée.

À l'accueil, en cuisine, dans les chambres, dans le réfectoire, à la laverie, dans les bureaux, dans les couloirs, sur la terrasse, dans les lieux de formation, de soin, d'écoute, d'attente, les bénévoles s'activent dix heures par jour dans tous les espaces du bâtiment. Pour le refuge solidaire, le planning des « tâches » que doivent accomplir les bénévoles quotidiennement forme une large fresque sur le mur de la salle à manger. Le coordinateur navigue avec une simplicité sidérante à travers les lignes et les colonnes, tout en répondant à toutes les sollicitations, même les plus futiles, même celles qui l'exaspèrent nous confiera-t-il. Car lorsque les bénévoles arrivent, une réalité nouvelle s'ouvre à eux. Certains nous diront s'être sentis démunis, d'autres se sentir « en trop » ou « dépassés ». Mais la stupéfaction du premier jour laisse peu à peu place à l'assurance puis à une forme de routine. Les plus expérimentés transmettent les consignes aux jeunes recrues qui deviendront à leur tour les « pairs » des nouveaux arrivants. Certains prêtent main forte aux autres lorsque la charge de travail sur un poste est plus importante.

L'entraide et le soutien réciproque entre bénévoles sont omniprésents et nous ont maintes fois été relatés. L'entraide peut être de nature matérielle (partage de repas, de vêtement, de connexion, prêt d'argent etc.) ou immatérielle (écoute, soutien psychique, partage de connaissance). En ce sens, l'aide apportée aux personnes exilées est, à son tour, vectrice d'entraide, c'est là toute la force de la solidarité et du lien social qui se construisent aux terrasses.

Mais soyons juste : cette vision un peu angélique des dynamiques d'aide et d'entraide aux terrasses ne peut dissimuler certaines tensions. L'entente et l'entraide entre solidaires s'accompagne bien entendu de conflits, de prises de position, de découragement, voire de désengagement. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement dans un contexte où la fatigue et le spectacle de l'injustice cohabitent quotidiennement. À la satisfaction d'aider s'ajoute la frustration de ne pouvoir faire plus ; les émotions contradictoires se superposent et se succèdent. Une solidaire nous dira à ce sujet ne plus savoir parfois reconnaître la nature de ses émotions.

“ Il y a ceux qui sont à fond, en espérant qu'ils ne pètent pas les plombs. Il y en a qui tiennent dans la longueur à fond. Il y en a d'autres, au bout d'un moment, ce qui les épuise, c'est plus les tensions qu'on peut avoir entre nous que finalement l'objet même du sujet, c'est pas les exilés qui épuisent les gens, c'est même pas je dirais la police qui épuise les gens, c'est plutôt les tensions qu'on a entre nous qui peuvent avoir à un moment donné des effets très violents (solidaire du milieu associatif). ”

Mais si les conflits entre solidaires, qu'ils soient d'ordre éthique ou professionnel, peuvent certes être présents, ils ont le mérite d'alimenter la volonté de changement. Changement qui, s'il ne paraît plus envisageable dans la sphère des politiques publiques, l'est encore au sein des terrasses. En d'autres termes, on tente de changer ce qui est à notre portée, pour oublier quelque peu ce qui ne l'est pas.

De fait, s'il est un sentiment qui traverse ou a traversé l'ensemble des solidaires que nous avons rencontrés, c'est bien la nécessité d'aider « autrement ».

Chacune et chacun a, ne serait-ce qu'une fois, éprouvé le besoin de « faire différemment ». Cette ambition, bien que légitime, alimente la plupart des tensions : interpersonnelles, inter-associatives, intergénérationnelles, interpartisanes. Les uns reprochent aux autres d'être trop institutionnels, trop règlementés, trop verticaux ; quand les autres critiquent le laxisme, le dogmatisme, l'emportement.

Ce n'est pas l'objet de la présente étude que de s'attarder sur la nature de ces tensions, qui dépassent à bien des égards le contexte de Briançon et se retrouvent dans toutes les interactions sociales et les fonctionnements collectifs complexes. Mais il nous semble important d'appréhender les conflits comme des déterminants sociaux constitutifs d'une société. En ce sens, l'espace social de la solidarité à Briançon peut être compris comme le miroir d'une société de l'aide où l'hétérogénéité des profils et la pluralité des modes d'engagement sont en perpétuel mouvement.

À l'image de toute société, celle-ci est faite de confrontations, de compromis, de mésententes et de conflits. Il est alors plus significatif de voir dans la divergence des modes d'action non pas, comme le voudraient les détracteurs, un désordre, mais bien une complémentarité et une richesse. Car nous l'avons observé à Briançon : c'est bien dans la confrontation des pensées et des mobilisations citoyennes qu'émergent des formes nouvelles d'engagement.

“

J'ai une amie qui dit que le refuge c'est l'école de l'être humain. Je suis tout à fait d'accord parce qu'en fait tu es avec plein de gens qui sont complètement différents. Alors avec des exilés forcément, des cultures différentes, mais même les bénévoles, il y avait une diversité dans les bénévoles. Moi j'ai rencontré le pire anar qui faisait à bouffer avec la petite mamie de la paroisse qui tous les dimanches venait faire à manger parce que c'était la charité et que ça plaisait au bon Dieu. C'était vraiment ça. Donc en fait, tu as ce melting pot de gens qui fait que ça débattait, ça questionnait et donc ça construit aussi. De toute façon, il faut toujours un peu casser pour construire (solidaire du milieu associatif). ”

4.7. LA TEMPORALITÉ DANS LES PARCOURS D'ENGAGEMENT

Si la confrontation de deux réalités sociales dans un même espace est caractéristique du contexte briançonnais, la temporalité est également une donnée variable. De 1 à 4 jours en moyenne pour les personnes exilées, de 7 à 20 jours pour les bénévoles des terrasses solidaires, de 1 à 3 mois pour les militant.e.s des squats, de 3 à 6 semaines pour les forces de l'ordre déployées à la frontière, et 5 jours pour les skieurs en vacances.

La variabilité du temps est omniprésente dans la plupart des témoignages que nous avons recueillis : temps historique, temps politique, temps pour soi, temps pour les autres, temps pour lutter, temps pour décompresser. S'il est un invariant qui traverse tous les discours c'est celui de la représentation biaisée du temps. L'espace temporel des solidaires semble s'allonger au contact des personnes exilées et dans le contexte de l'engagement à la frontière. Le nombre d'activités à réaliser, d'informations à recevoir, de personnes à accueillir, de combats à mener, agit sur la perception du temps qui passe.

“

Ici, on fait une quantité de rencontres. Une grande diversité de personnes, et une espèce d'intensité. Le premier mois où j'étais ici, j'avais l'impression que mes journées duraient des semaines comparé à ce que je faisais avant. Au bout d'une semaine, je me disais, mais ça fait combien de temps que je suis là ? J'avais l'impression que ça faisait six mois. C'est ça aussi, l'intensité de l'action (solidaire du milieu alternatif).”

Pour les solidaires résidents, le temps se mesure différemment, entre l'urgence toujours constante et une forme d'habitude à l'urgence. Ce qui peut parfois surprendre, voire exaspérer les nouveaux arrivants, qui, « boostés » par ce nouvel élan solidaire, sont moins rompus à la normalisation de l'urgence.

De fait, nous l'avons vu, pour les résidents il s'agit avant tout d'une forme de détachement qui permet de rester concentré et de ne pas tomber dans la mélancolie et la colère. Une petite résistance qui évite que les plombs ne sautent. Cette résistance, les solidaires la protègent et la renforcent par différentes stratégies : le sport, les amis, la famille etc. Mais elle demeure fragile, et les stratégies de protection sont parfois insuffisantes.

4.8. QUAND L'ENGAGEMENT S'ESOUFLE

“

Bah oui, la labilité des équipes. Nous sommes des feuilles d'automne qui tombent (solidaire du milieu associatif).”

De nombreux facteurs fragilisent l'engagement.

Ils peuvent être liés à des fractures psychiques internes au sujet aidant, l'expression de burn-out militant est d'ailleurs bien connue à Briançon, mais ils sont également liés à des facteurs « externes » à l'individu et résultent de la volonté des politiques publiques de saper la solidarité et l'entraide citoyenne. Entrave à la solidarité, intimidation, confiscation des fonds, incurie administrative, répression policière sont autant de pratiques qui minent la volonté et la détermination des solidaires sur le long terme.

Encadré N°3 : « Saper la solidarité : l'exemple de la cagnotte d'aide en ligne »

En novembre 2023, les solidaires lancent une cagnotte en ligne sur la plateforme Cotizup. Quelques semaines plus tard, alors que le montant des dons avait atteint 12 000 euros, le site bloque la cagnotte.

« Sur cette somme, nous avons pu utiliser seulement 1 000 € car très vite le site hébergeur a bloqué notre compte sans justification. Après plusieurs tentatives de prise de contact laissées sans réponse, nous avons décidé de faire appel à notre avocat. Il a contacté la plateforme et suite à cela les donateurs se sont fait rembourser et la cagnotte s'est fait bannir du site »

Le Dauphiné libéré, 11 novembre 2023.

De la stigmatisation des solidarités à leur criminalisation, les stratégies employées par les autorités pour casser la dynamique solidaire sont nombreuses. Un solidaire investi dans le soutien légal aux personnes exilées nous confiait à ce titre devoir redoubler quotidiennement d'effort pour ne pas se laisser gagner par le découragement, et par conséquent ne pas décourager les personnes exilées, tant les barrières administratives et les délais d'attente pour l'obtention des documents juridiques étaient importants. Les mineurs non accompagnés (MNA) sont particulièrement victimes de l'incurie administrative pratiquée par les services de l'État.

Il y a un refus de l'État de faire sa tâche légale qui est d'accueillir les demandeurs d'asile et leur fournir un hébergement. Donc en particulier pour les Dublinés ça devient de plus en plus difficile, ils attendent des mois pour avoir un hébergement, ils sont dehors à la rue, du coup c'est très difficile pour eux de faire les démarches. Le 115, en principe, il y a un devoir d'hébergement de toute personne qui est à la rue. C'est plus du tout respecté pour ceux qui sont sans papiers, qui arrivent, qui viennent juste d'arriver. C'est plus du tout respecté. Il n'y a pas de place, il n'y en aura pas. On n'accueille plus les étrangers en hébergement d'urgence. Et les mineurs, les départements déminorisent des gamins de 15 ans et les mettent à la rue en disant on n'a pas de place, mais en fait ils ne veulent pas en créer. Sur tous les plans c'est une catastrophe (bénévole juriste). ”

Un rapport sur la santé mentale chez les mineurs non accompagnés (MNA) réalisé conjointement par le Comité pour la santé des exilé.e.s (COMEDE) et Médecins Sans Frontières est à ce titre significatif. Si les troubles dépressifs induits par la perte et les deuils subis dans le pays d'origine et sur le parcours de l'exil sont importants (37% des MNA), les affections les plus représentées au sein de cette population sont les troubles réactionnels à la précarité en France (50%)³³. Selon

³³ La santé mentale des mineurs non accompagnés, effets des ruptures, de la violence et de l'exclusion. Comité pour la santé des exilé.e.s (COMEDE), MSF, novembre 2021.

certaines psychologues³⁴ qui travaillent auprès des MNA, l'attente et l'incertitude liées aux procédures administratives de régularisation sont, bien souvent, à l'origine des troubles psychiques observés.

C'est de plus en plus dur parce qu'on leur annonce que des mauvaises nouvelles de la situation. Et effectivement, ils arrivent en croyant qu'ils vont pouvoir avoir l'asile, mais c'est pas le cas. Les mineurs arrivent en croyant qu'ils vont pouvoir avoir un hébergement et on leur annonce que des catastrophes. Donc je crois qu'il y en a beaucoup aussi qui se sont découragés (bénévole juriste). ”

En dévalorisant et en attaquant les initiatives solidaires, en complexifiant et en retardant constamment les procédures de demande d'asile, ce n'est pas seulement la santé psychique des personnes exilées que l'État met à mal, c'est aussi celle de milliers de salariés, de bénévoles et de militants. Les témoignages des solidaires révèlent que cette usure est à l'origine de nombreux découragements.

Combien de burn-out et d'épuisement les solidaires ont-ils recensé autour d'eux ? Combien de bénévoles ont craqué par manque de soutien et de reconnaissance, par acharnement bureaucratique, législatif, médiatique ? Combien de personnes exilées portent et porteront longtemps les stigmates des souffrances et des traumatismes infligés par le mépris de l'État envers leur parcours et leur existence ?

Si la question de l'accompagnement psychologique des solidaires a été abordée dans les entretiens, peu d'entre eux y ont sérieusement eu recours autrement que de manière épisodique. MdM organise régulièrement des analyses de pratique au sein de ses équipes et une psychologue se rend régulièrement aux terrasses pour les mêmes raisons. Si ces moments de régulation semblent plutôt bien accueillis par les solidaires, l'assiduité aux séances n'est pas toujours de mise.

C'est pas toujours facile non plus parce que tu sens qu'il y a ce besoin-là et on le sollicite, mais le jour où ça arrive, ils sont tous dans l'urgence, ils sont pas forcément en groupe. C'est dur de poser ce temps-là et de se dire, peut-être qu'il n'y a pas d'urgence et c'est peut-être bien de poser ce temps-là ensemble pendant deux heures (salariée aux terrasses solidaires). ”

En effet, pour la majorité des solidaires, le besoin de se confier et de partager est bien réel, mais il est souvent perçu comme secondaire face à l'urgence du quotidien. À défaut, c'est auprès des amis qu'ils trouvent du réconfort. Les balades en montagne semblent également constituer le principal sas de décompression. Loin d'être un détail, la montagne, qui symbolise les dangers de la frontière, est aussi une échappatoire bénéfique pour qui souhaite s'éloigner quelque peu du

³⁴ Guide santé mentale exilés, Orspere-samdarra, 2019.

quotidien ; le témoignage suivant nous montre combien le besoin de « se réapproprier » la montagne se fait sentir dans les moments de fragilité psychique particulièrement durs.



C'est très fort ce qu'on vit, mais c'est une sorte de machine à laver où tu ressorts et après tu sais plus trop comment te reconstruire, tu es un peu toute secouée et... Des fois c'est trop, il y a une grosse prévalence, dont je fais partie, de burn-outs et de fatigue compassionnelle. En fait c'est riche, mais c'est épuisant, parce que tous les jours tu es face à des trucs compliqués, tous les jours il y a des choses qui arrivent et c'était violent pendant quatre ans. C'est comme si tu faisais une mission humanitaire pendant quatre ans sans pause. Sachant que la mission humanitaire elle se passe chez toi, donc il faut que tu réalises que c'est l'humanitaire chez toi, dans ta vie, dans les montagnes où tu es, où tu as grandi et que tu aimes profondément. Et puis après, comment tu fais une pause ? Comment tu coupes ? Comment tu t'appropries ton territoire et ta géographie ?

Moi justement quand j'étais en burn-out, j'ai vachement randonnée, j'ai randonnée énormément, donc c'est un peu se réapproprier la montagne. Parce qu'au quotidien tu vois cette traversée par la neige. Moi pendant un moment à chaque fois qu'il neige je me dis putain ils sont dehors quoi. Ils sont dehors ils vont traverser parce que c'est pas la neige qui va les arrêter. Parce qu'en fait ce qu'il faut dire c'est que les humanitaires ont choisi d'aller en mission. Nous on n'a pas choisi, en tout cas moi j'ai pas eu l'impression de choisir consciemment dans quoi je m'embarquais. En fait, ça nous est tombé dessus. Voilà, et donc, tu t'investis mais ce n'est pas un choix conscient. On n'a pas eu le temps de peser le pour, le contre. Mais il faut faire attention à ne pas se brûler. Et puis il faut faire attention à ce que la colère que ça génère, ça te bouffe pas trop. Et on fait comment ? On fait des pauses. Déjà, on fait des vraies pauses. On s'entoure d'autres personnes que les personnes qui sont liées au refuge et au monde de la solidarité. Parce que ça permet d'avoir un autre regard. Et puis après, il faut se donner le droit de faire des choses qu'on aime. Mais disons qu'au bout d'un moment, pour sauver quelqu'un, il faut savoir nager. Et si tu ne sais pas nager et que tu ne tiens pas la distance, tu vas couler avec la personne. Mais ça, ça s'apprend (ancienne solidaire au refuge). ”

Levi-Strauss distinguait deux catégories de société : les sociétés anthropophages, qui voient dans « l'absorption » de certains individus le moyen de les neutraliser, et les sociétés anthropémiques, les sociétés occidentales, qui excluent « ces êtres redoutables hors du corps social en les tenant temporairement ou définitivement isolés, sans contact avec l'humanité »³⁵.

Quitte à contrarier Levi-Strauss, nous dirons plutôt qu'il existe, bien heureusement, des micro-sociétés anthropophages à l'intérieur des sociétés anthropémiques, et que c'est vraisemblablement là que se situe réellement l'humanité.

³⁵ Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Plon, coll. « Terre Humaine », 1955.

4.9. SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE DANS LE PARCOURS D'EXIL

Durant notre travail de terrain, si les entretiens auprès des solidaires étaient relativement faciles à organiser et que ces derniers se confiaient librement sur leur parcours, nous avons rapidement compris qu'il n'en serait pas de même avec les personnes exilées. D'une part, la majorité de celles qui venaient d'arriver avaient pour unique objectif de repartir, et nous faisons alors de notre mieux pour les aider dans cette entreprise, mais n'étions, de fait, plus en position de demander un entretien ; d'autre part il était exclu de faire revivre les traumatismes liés au parcours d'exil dans le seul but de recueillir un témoignage sur la solidarité et l'entraide, sans pouvoir fournir une aide quelconque. Non qu'il faille qu'un entretien soit conditionné par une aide, ce qui fausserait également la relation, mais l'urgence, l'incertitude et l'asymétrie entre le positionnement du chercheur et celui de l'exilé n'appelaient de toute façon pas au témoignage intime dans un temps si court.

Nous avons toutefois réalisé neuf entretiens non-directifs, en laissant les personnes s'exprimer librement, et sans orienter nos questions sur le parcours d'exil. De fait, nous ne saurions prétendre avoir atteint le seuil de saturation nécessaire à la production d'une analyse approfondie. Pas de généralisation donc, mais certains invariants sont tout de même ressortis de ces témoignages.

Dans tous les récits en effet, la solidarité et l'entraide sont des composantes structurelles du parcours d'exil. Chaque étape, chaque lieu et chaque histoire sont faites de rencontres fortuites, d'accueil, de partage, de secours, d'assistance et de soutien.

La décision de partir est souvent motivée par une tierce personne : un oncle, un ami, un frère, un cousin. Rares sont les personnes qui décident de partir seules. Pour certaines, le soutien financier de la famille peut être à l'origine du voyage, mais pour d'autres, notamment celles qui fuient des conflits familiaux, ou qui redoutent l'interdiction de partir, il s'agit d'une entreprise individuelle qui reste dissimulée aux proches jusqu'à l'arrivée dans le pays de destination.

B est Tchadien, à 16 ans, il travaille pendant un an et demi avec son cousin dans le transport de marchandises pour rassembler l'argent nécessaire à la traversée de la Méditerranée depuis la Libye. Après deux échecs, son cousin renonce à le suivre, et lui donne ce qui lui reste d'argent pour payer le passeur. B arrivera en France 3 mois après son départ de Libye.

Z est Guinéen. Lorsqu'il part de Guinée pour entreprendre le voyage jusqu'en Europe, il ne sait pas que dans tous les pays qu'il traversera (Mali, Burkina, Niger, Algérie, Lybie), il passera plus de temps en prison que sur la route. Dans une prison libyenne, il raconte avoir aidé deux femmes à se déguiser en homme pour échapper aux geôliers. Il explique ensuite comment, aidé par un compagnon de cellule, il réussit à s'enfuir, puis est hébergé pendant quelques semaines par un Lybien, qui ne lui demandera aucune participation financière. Ne disposant pas de moyen de communication, il ne pourra joindre sa mère que 6 mois après le départ. Celle-ci avait déjà procédé au rituel funéraire en son absence. Arrivé en Italie, un ami de route lui permet de joindre son frère et de rassurer sa mère.

S est Marocain. Arrivé seul en Italie, il nous dit vouloir traverser la frontière le soir même. Il nous demande de l'aide pour un transfert d'argent via Western Union, nous le faisons, il nous donne en échange un paquet de noix de cajou acheté quelques jours plus tôt en Croatie. Nous recevons de ses nouvelles le lendemain, une fois la frontière franchie sans trop d'encombre. Mais la France n'est pas le pays dans lequel S souhaite rester. Quelques semaines plus tard, il part pour l'Espagne. Ne sachant parler l'espagnol, il peine à trouver du travail. Sur les conseils d'un ami, il revient en France et s'installe à Grenoble. Depuis, il travaille chez un barbier et vit en co-location. Preuve s'il en est que la mobilité peut s'affranchir des frontières.

Durant le parcours d'exil, l'entraide est multiforme : prêt de téléphone, don de nourriture, de vêtements, d'argent, aide aux personnes vulnérables, assistance pour traduire, pour marcher, pour parler, pour ne pas sombrer dans la dépression. Chacune des personnes que nous avons rencontrées témoigne de relations d'entraide qui leur ont parfois « sauvé la vie ».

“ Il faut dire que c'était pas facile parce que la traversée de la frontière, si tu n'as pas vraiment de poumons solides, c'est difficile parce qu'il faut courir. On a couru jusqu'à s'abriter à côté d'une maison et il y a une femme qui nous a vraiment porté son aide vu que la police était à nos trousses. Oui, à quelques mètres. Dès qu'on les a vus, on s'est caché derrière la maison. Et la femme est sortie avec son mari. Et moi, je l'ai suppliée sur Dieu de ne rien dire.. Et ils nous ont donné des jus et à manger. Ils nous ont dit « Ah, ok, vous voyez à côté, là, il y a des poulaillers. Vous pouvez rester là-bas, tant que la police s'en va. » Et on est resté là pendant une heure, de 12h30 à 13h30. On a décollé et on est arrivé au bar du Mont-des-Alberts. Le barman de là-bas nous a appelés, il nous a donné de la nourriture, plus de l'eau, avec des jus. Et on est sorti de là encore. Après, le vigile au village des Alberts, il nous a aussi interpellés. Il nous a donné 10 euros. Et de là, on est sorti. Une femme encore qui nous a pris, qui nous a amené au refuge. Et là on en est là (personne exilée). ”

Nous l'avons vu, l'aide donnée n'appelle pas nécessairement de réciprocité, mais elle est toujours liée à une rétribution symbolique. Le fait de faire une action pieuse valorisée par les textes sacrés en fait partie. C'est le cas, chez les musulmans, de la *Sadaqa*³⁶ qui, bien que désintéressée et n'appelant pas de gratification en retour, a pour but l'expiation et la protection du donateur.

“ La bonté pieuse est de donner de son bien, quelque amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs, d'accomplir la salat et d'acquitter la zakat (aumône légale). Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux ! (Coran, 2 : 177) ”

³⁶ La *sadaqa* ou *sadaka* (en arabe : صدقة, pl. *sadaqât*) est une aumône, un don spontané, non obligatoire à la différence de la zakât (parfois aussi appelée *sadaka*) qui est une aumône obligatoire appartenant aux 5 piliers de l'islam. Le terme provient du mot arabe « *sadaq* », qui signifie sincérité et vérité, elle représente un acte de charité désintéressé.

“ C'est le matin. Il est tôt, quelques personnes sont réveillées mais assez peu compte tenu du nombre d'arrivées de la veille. Un homme débarque avec sa camionnette, et alors qu'il ouvre son coffre qui est rempli de pain, il se fait assaillir par les quelques personnes qui l'ont vu, très vite rejointes par d'autres qui ont compris qu'il y avait quelque chose à gagner. Alors, l'homme, musulman de confession, commence à réciter un verset du Coran. Comme par miracle, le chaos cesse et tout le monde retrouve son calme. Il déplace sa camionnette dans la ruelle et revient ensuite avec deux grands sacs. Il me demande de l'aider à distribuer le pain, j'accepte. On rompt le pain encore chaud et on le distribue, il dira « hamdollah » à chaque main tendue. Mais il n'y en aura pas assez pour tous.. ”

“ Ensuite il demande à deux Soudanais de le suivre à sa camionnette pour porter des sacs de riz. Arrivés dans la rue, loin des regards, il tend un billet de 10 euros à chacun et leur pose le sac de riz sur l'épaule. Puis me regarde et me confie qu'il s'agit d'une aumône, qu'il ne peut pas faire beaucoup plus mais qu'il avait envie d'aider d'une quelconque façon (extrait du carnet de terrain, 30 septembre 2024). ”

Là encore, si comme le conçoit Marcel Mauss, le don appelle toujours un contre-don, alors nous pouvons considérer que dans une relation asymétrique où l'aidant dispose de biens et l'aidé n'en dispose pas, la gratification et le témoignage de cette gratification font office de contre-don. P a souhaité écrire un texte pour remercier la famille qui l'a accueilli lors de son arrivée à Briançon.

“ Aujourd'hui, je vais raconter mon histoire. J'ai quitté mon pays, ma famille et mes amis et j'ai immigré vers l'inconnu pour un avenir meilleur. Je ne savais pas ce qui m'attendait ici. Je ne pensais qu'à trouver du travail pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille, et après un long combat, je suis ici aujourd'hui en France... Dans les premiers jours de mon arrivée, j'avais un peu peur car je ne connais pas... Je connais personne et je ne sais pas où aller exactement, mais à la fin, j'ai trouvé mon but. J'ai trouvé un endroit où dormir. J'ai trouvé une famille. J'ai trouvé des amis. J'ai trouvé une ville merveilleuse appelée Briançon. J'ai trouvé quelqu'un qui prend soin de moi. J'ai trouvé quelqu'un qui veille à ce que je me sente bien. J'ai trouvé quelqu'un qui me serre dans ses bras et me dit, bienvenue chez nous. J'ai trouvé cet endroit et cette famille que je n'ai jamais connue. Je m'attendais pas à ce qu'un jour je la rencontre, mais en réalité, je suis très heureux parmi eux et honoré de les avoir rencontrés... et aujourd'hui je suis à leur côté et j'essaie par tout ce que j'ai de les aider (personne exilée). ”

Lorsque le parcours d'exil prend fin et que les personnes parviennent à entrer dans la légalité au prix de procédures longues et éreintantes, certaines d'entre elles s'impliquent à leur tour dans le soutien aux exilés.

C'est le cas de H, syrien diplômé en droit qui travaille maintenant à l'OFPPA.

C'est également le cas de F, arrivée en Italie depuis le Ghana il y a dix ans. Prise dans un réseau de prostitution, elle parviendra à s'en extraire grâce à l'aide d'une association dont elle est maintenant un membre actif. Ayant pu faire venir sa fille pour étudier en Italie, cette dernière est maintenant impliquée dans l'aide aux personnes exilées victimes de trafic.

C'est encore le cas de G, fille de réfugiés politiques chiliens, ayant elle-même été confrontée aux difficultés administratives liées à l'obtention de titre de séjour lorsqu'elle était étudiante.

“ Je suis venue parce que j'avais envie d'être là pour travailler avec les personnes exilées. Moi je viens du Chili et je suis fille de prisonniers politiques, après le coup d'État. Il y a quand même une tradition, un héritage et puis ça me parle parce que moi je ne suis pas arrivée clandestinement mais j'ai vécu clandestinement en tant qu'étudiante. Parce qu'à un moment j'avais plus ma carte d'étudiant, j'ai été confrontée à la préfecture et en fait à la préfecture les gens ils font aucun effort pour comprendre quand tu ne parles pas bien le français. Et toi t'es là et t'as mal au ventre quand tu sais qu'il faut que tu fasses tes démarches (salarisée à l'hôpital de Briançon). ”

T, nous l'avons vu en introduction, est arrivé en 2016 en Italie et travaille depuis quelques années dans un centre d'accueil pour personnes exilées. Un jour, il est invité à raconter son histoire lors d'une conférence organisée par une faculté. À la fin de son témoignage, une étudiante visiblement touchée par son récit lui demande de quelle manière elle pourrait lui venir en aide, et T lui répond.

“ Moi ce que j'aimerais te demander, si tu arrives à passer mon information à une personne par jour, ça me ferait plaisir. Tu vas aider des milliers de personnes. Fais comprendre à ces personnes que ces migrants qui arrivent sont pas des voleurs de boulot, sont pas des bandits, ils sont pas ce que les gens pensent, ils sont pas négatifs. Ces personnes qui arrivent c'est parce qu'elles ont une histoire. Elles ont toutes une histoire. Il faut juste approcher ces personnes pour comprendre.

Si tu arrives à passer ces informations, c'est l'aide que je te demande (solidaire du milieu associatif). ”

Selon T, le témoignage des vies d'exil peut déjà constituer une première forme d'engagement à qui souhaite aider. C'est de cette manière et d'aucune autre que la réalité gagne du terrain sur la désinformation et l'altruisme sur l'ignorance.

De fait, si les personnes exilées ont toutes leur histoire, il appartient à celles et ceux qui en ont entendu les récits de les dire à leur tour et en leur nom. C'est aussi l'objet de ce travail.

5

LA SOLIDARITÉ FACE À LA VIOLENCE DE L'ÉTAT

5.1. LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ OU L'ÉTAT CONTRE LE DROIT

Le délit de solidarité n'a pas d'existence juridique. L'expression est apparue en 1995, à l'initiative du Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI). Elle désigne « le risque pour les militants des associations d'aide aux immigrés ou pour les particuliers de se voir mis en examen et condamnés pour aide au séjour irrégulier, au même titre que les organisateurs de filières d'immigration clandestine » (GISTI 2017).

Selon Dider Fassin et Anne Claire Defossey, le délit de solidarité est l'héritage du décrets-lois du 2 mai 1938 sur la police des étrangers repris en bonne part dans l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers destinée à lutter contre les réseaux de passeurs. Ce texte a été utilisé à diverses reprises depuis les années 2000 contre des bénévoles aidant des exilés.

À Briançon, depuis le printemps 2017 des centaines de personnes venant en aide aux personnes exilées ont été interpellées par la police. 34 ont été poursuivies devant le tribunal correctionnel, dont 32 au motif notamment du « délit d'aide à l'entrée, au séjour et à la circulation d'étrangers en situation irrégulière » (Tous Migrants 2023).

Le procès des « 3+4 de Briançon » est à ce titre emblématique. En avril 2018, sept solidaires avaient participé à une manifestation pour protester contre les pratiques illégales envers les personnes exilées à la frontière. Ils avaient également protesté contre l'action de Génération Identitaire que nous allons évoquer plus loin.

En 2018, le Conseil constitutionnel reconnaît finalement le principe de fraternité en ce qui concerne l'aide à circulation et au séjour à condition qu'elle soit sans contrepartie financière. Selon cette décision « le principe vaut pour toute assistance aussi bien dans un cadre humanitaire que dans un cadre militant aussi bien individuel que collectif à l'exclusion de l'aide à l'entrée irrégulière qui reste passible de lourdes peines ».

Il a fallu attendre septembre 2021 pour que la cour d'appel de Grenoble rende son verdict et annule la décision de première instance condamnant les « 3+4 de Briançon » pour des faits d'aide à l'entrée et à la circulation de personnes en situation irrégulière, après avoir écarté la circonstance aggravante de bande organisée. Lors de l'audience du jugement en appel l'avocat général a requis trois mois d'emprisonnement avec sursis pour six des sept personnes solidaires et huit mois d'emprisonnement avec un sursis probatoire d'une durée de deux ans pour la septième personne.

L'affaire avait alors suscité un élan d'entraide de la part des solidaires Briançonnais qui s'étaient organisés en comité de soutien. Cette « affaire » n'est pas sans rappeler celle de Cédric Herrou, agriculteur militant des Alpes-Maritimes, arrêté à quatre reprises entre 2016 et 2017 pour avoir aidé et hébergé environ 200 personnes exilées. Là aussi, en 2021, la Cour de cassation, se fondant sur la décision du Conseil constitutionnel, l'avait relaxé définitivement.

Il y a eu un procès à l'époque. Pour des maraudeurs qui ont donné du thé chaud, des chaussettes, des gants à des gens qui avaient traversé la frontière et ils ont été au tribunal et le tribunal les a condamnés. C'était le procès des 7. Je les connaissais tous les 7. Le procureur de la république voulait faire une plainte pour bande organisée qui aide des personnes qui sont en irrégularité de papier à pénétrer le territoire national. En cours de procédure, il s'est rendu compte qu'il ne pouvait pas plaider pour bande organisée, parce que c'était improvisé, c'était pas organisé. Donc ça a changé les condamnations, ça passait de 10 ans quand c'est organisé à 5 ans. Et c'est ce qu'il a demandé. Et puis la juge a tranché. Après c'est passé en appel et puis après c'est plus tard que ça a été débouté. Mais c'est pas nul. Si vous êtes instituteur ou si vous travaillez comme infirmier dans la fonction publique et que vous avez un casier judiciaire avec une condamnation à un an avec sursis, vous ne rentrez pas comme instit ou comme infirmier à l'hôpital public. C'est pas anodin. Pour avoir donné du thé chaud, du sucre, des chaussettes, avoir mis de la flotte chaude sur des orteils gelés. Mais on va où ? (solidaire du milieu associatif) ”

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), dans son avis du 18 mai 2017 intitulé « Mettre fin au délit de solidarité », s'inquiétait déjà de la « recrudescence de poursuites visant à empêcher l'expression de la solidarité envers les personnes migrantes ». Elle estimait que « la formulation des dispositions de l'article 622-4 du CESEDA³⁷ est si imprécise qu'elle peut donner lieu à des interprétations jurisprudentielles contradictoires, en fonction de la nature des actes de solidarité incriminés ».

Le délit de solidarité constitue probablement l'expression la plus aboutie de la violence de l'État envers les personnes exilées et les solidaires qui leur viennent en aide. D'une part l'État institue une gestion sélective de l'accueil selon des critères ethnoraciaux, d'autre part il délégitime la solidarité citoyenne en la transformant en délit. C'est de cette double violence que les mouvements militants contre-étatiques ont tiré leur engagement. Ceux que leurs détracteurs nomment « anarchistes violents », « radicaux » ou « zadistes » peuvent tout autant être perçus comme les instigateurs de la réponse contestatrice à la violence de l'État.

Pour certains solidaires, jamais le triptyque républicain « liberté, égalité, fraternité » n'a sonné aussi creux. L'engagement se construit alors contre « la république » et contre toute forme d'autorité politique.

Cependant, il serait inexact d'accorder aux solidaires de Briançon le monopole de la solidarité et aux militants celui du contre-pouvoir. C'est là toute l'ambiguïté de ces notions.

Une vision moins idéalisée reconnaîtra que celles-ci sont également mobilisées pour servir des causes bien plus funestes que la protection des personnes : la défense du nationalisme blanc et la lutte contre le « grand remplacement ».

³⁷ <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article>

5.2. LES GROUPES IDENTITAIRES ET LES NOTIONS DE SOLIDARITÉ ET D'ENTRAIDE



L'idée de solidarité est au cœur de bien des mobilisations collectives, auxquelles elle apporte le ciment et la condition même pour pouvoir résister à un adversaire, ou mettre en œuvre une action offensive. Mais elle est aussi partie prenante du corporatisme, et elle permet à des sociétés secrètes de se perpétuer, voire se développer (...) elle est, dans l'imaginaire complotiste qui s'étend dans notre société, un attribut de groupes à qui sont prêtés les pires projets, les pires activités (Michel Wieviorka, 1999). ”



© Source : <https://urls.fr/jVkJTaQ>

Le soutien de certains collectifs identitaires aux actions de la police aux frontières a fait l'objet d'un retentissement médiatique sans précédent. Au printemps 2018, des militants de Génération Identitaire, vêtus de vestes bleues comparables à celles que portent les gendarmes, déploient une chaîne humaine sous la bannière « Défend Europe », dressent un grillage en plastique censé délimiter la frontière et déploient deux hélicoptères et un avion de location pour survoler le territoire. Les identitaires

mènent ensuite des patrouilles au col de l'Échelle afin

d'intercepter les personnes qui risqueraient la traversée de la frontière. Sur les réseaux, le groupe se targue d'avoir remis quatre migrants à la police aux frontières et d'en avoir signalé sept autres³⁸. Condamnés en première instance à six mois de prison ferme et à 75.000 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Gap, les trois responsables de Génération Identitaire sont finalement relaxés en appel par la cour d'appel de Grenoble.

Un message Instagram posté par l'égérie du groupe, Thaïs d'Escufon déclare : « Encore une nouvelle victoire



© Source : <https://urls.fr/KYn7aQ>

³⁸ Le parisien, juillet 2019

de GI face à l'État³⁹ » et incite les lecteurs à « Rejoindre une communauté fondée sur l'entraide et le dépassement de soi ». C'est dire à quel point les notions d'entraide et de solidarité peuvent servir de caution morale aux engagements les plus immoraux.

La solidarité est, en ce sens, une construction sociale, largement dépendante de l'orientation politique et idéologique des groupes qui la pratiquent.

Elle se formalise le plus souvent par le partage de référents culturels, religieux, éthiques ou moraux communs. Mais elle se construit également en réponse – ou en opposition – à une menace extérieure capable de nuire à une société ou un groupe de personnes.

À ce titre, le sentiment d'empathie, au centre des relations d'entraide, émerge non seulement de la ressemblance entre les individus, mais également de la dissidence vis-à-vis d'un « adversaire commun ». La violence ressentie collectivement est vectrice de solidarité.

Les membres du groupe Génération Identitaire pensent défendre une cause morale : celle de la protection de l'intégrité territoriale et de la défense de l'identité nationale. Pour atteindre leur objectif, ils mobilisent eux-aussi les concepts constitutifs de la solidarité.

Il semble donc important de nuancer quelque peu la notion de solidarité comme composante de l'humanisme, car les frontières d'humanité sont toujours dépendantes de la cause que l'on souhaite défendre et du danger dont on veut se protéger.

5.3. LORSQUE LES LOIS S'OPPOSENT AU DROIT

En novembre 2023, à la suite de la soumission du projet de loi sur l'asile et l'immigration au Sénat, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) oblige la France à mettre ses pratiques aux frontières et notamment à la frontière franco-italienne en conformité avec le droit de l'Union européenne⁴⁰.

Parallèlement, la loi Darmanin, trentième loi sur l'immigration votée en France ces quarante dernières années, et dernier texte d'une longue série de 118 décrets depuis 1945⁴¹, voit un tiers des articles adoptés par les parlementaires censurés par le Conseil constitutionnel.

Les lois tendent donc de plus en plus à s'opposer au droit constitutionnel autant qu'au droit international humanitaire (DIH).

En effet, en 2015 la France rétablit les contrôles aux frontières intérieures d'abord sous le prétexte de l'accueil de la COP 21, puis suite aux attentats du 13 novembre 2015. Depuis, le contrôle de la frontière ne cesse d'être reconduit sous couvert de lutte contre le terrorisme, bien qu'officiellement, la possibilité de recourir aux contrôles systématiques ne puisse excéder une

³⁹ www.liberation.fr/france/2020/12/16/operation-anti-migrants-dans-les-alpes-les-identitaires-relaxes-en-appel

⁴⁰ Communiqué de presse inter-associatif. <http://www.anafe.org/spip.php?article698>

⁴¹ <https://urls.fr/qp17DV>

durée de deux ans pour les États membres de l'espace Schengen. En 2020, la Cour de justice de l'Union européenne confirme l'illégalité de ces mesures et, la même année, le tribunal administratif de Marseille reconnaît illégal l'enfermement des personnes exilées dans les locaux de la PAF, méthode largement pratiquée depuis le rétablissement des frontières intérieures en 2015⁴². Rappelons également que la liberté de sortir et de retourner dans son pays est pourtant assurée par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui dans son article 13 affirme que « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

Les traités sur le fonctionnement de l'UE⁴³ assurent bien la libre circulation des personnes sur le territoire de l'union et l'absence de contrôle des frontières internes, mais là encore une loi votée en 1993⁴⁴ rend possibles les « non-admissions » par l'extension d'une zone de 20km sur le territoire français et de 10km entourant la frontière. Dans ce périmètre, les refoulements sont autorisés et ce, sans passer par les centres de rétention. Espaces de droit restreint donc pour les exilés, même pour les demandeurs d'asile, qui cible explicitement les minorités ethno-raciales d'Afrique et du Moyen-Orient.

Didier Fassin et Anne-Claire Defossey parlent de « l'incorporation » de la frontière comme faisant partie de l'expérience des exilés. En effet, la frontière n'est déjà plus une ligne de démarcation, puisqu'elle s'étend sur un territoire de vingt kilomètres de part et d'autre, mais les contrôles, eux, concernent tout le territoire. En un sens, les personnes exilées portent en elles la violence et la peur de la frontière.

Puisqu'elle a cette fonction de surveillance et d'éviction, la frontière qui était une ligne est devenue une zone pour enfin s'essaimer sur tout le territoire et devenir une frontière incorporée (Fassin, Defossey, 2023). ”

À cela s'ajoute l'externalisation des services de contrôle de l'asile et de l'immigration à des pays tiers, notamment le Maroc, la Tunisie, la Lybie, la Turquie et l'Égypte⁴⁵, qui acceptent en contrepartie des sommes importantes pour retenir les exilés sur le territoire ou pour les expulser. Au niveau international, les accords avec les « pays tiers » constituent désormais l'un des piliers assumés de la politique migratoire de l'UE.

Dans le cas de l'externalisation du contrôle des frontières, les violations des droits humains et le recours aux traitements humiliants, dégradants, à la torture, au viol, et au travail forcé deviennent courants.

Dans le même temps, la multiplication des lois, quels que soient les partis qui les mettent en place, n'a que peu d'effet sur la réalité migratoire qui dépend bien plus des circonstances extérieures que des décrets nationaux. Malgré les accusations de certains partis politiques qui reprochent à « tous les présidents » d'avoir sciemment encouragé la « submersion migratoire » (Héran, 2023), les politiques migratoires ne semblent avoir d'autres conséquences que de rendre

⁴² Tous Migrants, l'accueil et la défense des droits des personnes exilées dans le Briançonnais et les Hautes-Alpes constats, initiatives, perspectives, 2021.

⁴³ Article 67 du traité sur le fonctionnement de l'UE de 2008 et article 20 du règlement parlement européen et du conseil de 2006. <https://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:12012E/TXT:fr:PDF>

⁴⁴ Décision 93-325 dc – 13 août 1993 – loi relative à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France – non conformité partielle. <https://www.legifrance.gouv.fr>

⁴⁵ L'Union signe en mars 2024, un accord de 7,4 milliards d'euros avec l'Égypte pour contrôler les flux migratoires à destination de l'Europe : <https://urls.fr/x4fGFH>

la vie impossible aux personnes migrantes déjà installées sur le territoire français. Ainsi, les conditions de délivrance de la carte de résident de longue durée ont changé huit fois depuis 1984, réclamant aux étrangers cinq, dix ou quinze ans de résidence en France, et les critères de régularisation des immigrés sans papiers ont été redéfinis près d'une quinzaine de fois depuis les années 1970⁴⁶.

La manœuvre consiste donc à laisser penser que l'État, submergé par la tâche déjà incommensurable de protéger les droits des Français, ne peut se pencher sur ceux des étrangers. Au mieux, et en guise de protection, c'est le droit des frontières qui a la préférence.

À ce titre, Didier Fassin montre que le transit des biens et des capitaux a graduellement été facilité en Europe lorsque celui des gens « du sud » est de plus en plus contrôlé. Les marchandises bénéficient d'une sécurité accrue aux frontières, quand les étrangers, eux, n'en bénéficient pas. Liberté de circulation pour les capitaux, restriction d'accès pour les exilés.

5.4. LE MONOPOLE DE LA VIOLENCE.. MAIS PAS DE LA SOLIDARITÉ



Les monopoles de la violence physique, qui sont aujourd'hui généralement contrôlés par les gouvernements des États, représentés par l'armée et la police en tant qu'organes exécutifs, sont, comme tant d'inventions humaines, des réalisations à double tranchant (Elias, 2017). ”

L'État devient donc le garant du droit des personnes à être protégées : entente non pas tacite mais contractuelle. Cette notion de contrat provient de Rousseau qui, dès le XVIII^e siècle, soutient qu'une organisation sociale « juste » repose sur un pacte garantissant l'égalité et la liberté entre tous les citoyens : chacun renonce à sa liberté naturelle pour gagner une liberté civile en respectant le droit et en se conformant à certains devoirs⁴⁷.

La notion de droit et de devoir est introduite également en philosophie politique par Léon Bourgeois dans son livre *Solidarité* datant de 1896⁴⁸. Il élabore une théorie d'ensemble des droits et des devoirs de l'homme en société, et fait entrer l'idée de solidarité dans le droit public et dans la vie politique.

Selon Léon Bourgeois, puisque nous vivons en société, nous avons des obligations envers nos contemporains et nos successeurs. Nous sommes unis à eux par un devoir de « solidarité » et c'est

⁴⁶ <https://urls.fr/-OvMA4>

⁴⁷ Rousseau, *Du Contrat social* – Livre I, chap. 3 (pp. 178-180) www.jjrousseau.net

⁴⁸ Marie-Claude Blais, présentation de Léon Bourgeois, *Solidarité*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2008.

à l'État d'assurer que tout individu respecte ses devoirs envers ses contemporains. L'une des composantes de cette doctrine, qui rejoint en un sens le contrat social de Rousseau, est « Qu'il existe un contrat qui engage tout homme, du simple fait qu'il vit en société et profite du patrimoine commun, à concourir au maintien de cette communauté »⁴⁹.

L'homme, ou plutôt l'humain, n'est donc plus seulement un animal social et politique, comme le voulait Aristote, mais est aussi un animal « solidaire », et, selon les auteurs classiques, cette solidarité doit être garantie et protégée par l'État. Le devoir de solidarité, au-delà de sa valeur morale, est alors considéré comme une obligation juridique. Dans la pensée classique, droit et solidarité sont étroitement liés.

Selon Durkheim⁵⁰ la « solidarité organique » caractérise une forme de cohésion sociale fondée sur la différenciation et l'interdépendance des individus qui se trouvent obligés d'agir ensemble face à la complexité de l'environnement. Si, selon l'auteur, la solidarité organique naît de la division du travail social, et s'appuie donc sur l'interdépendance des membres d'une même société, nous pouvons considérer qu'il existe à Briançon une solidarité organique entre les différents acteurs de l'aide. Mais contrairement à la pensée de Durkheim qui établit que la solidarité nécessite l'intervention de la puissance publique pour faire respecter la juste exécution du contrat, la solidarité briançonnaise s'est construite sur les failles de la puissance publique. Elle est une puissance civile cosmopolite. C'est bien cette différence des modes d'engagement, d'action, de revendication, de protection et d'assistance qui constitue le pouvoir des solidaires de Briançon. La solidarité, loin d'être homogène ou standardisée, est la somme d'une myriade d'actions plus ou moins isolées, un maillage de petites initiatives, une toile qui relie entre elles les solidarités sans les confondre et sans les homogénéiser.

Ce serait probablement une erreur que de vouloir rationaliser cette dynamique locale, c'est-à-dire de vouloir lui imposer une organisation et des règles communes. Et quand bien même cette organisation prendrait finalement le dessus selon un modèle institutionnel spécifique, il est fort probable que d'autres formes d'action et de revendication émergeraient, justement en opposition à celle-ci.

⁴⁹ Blais, Marie-Claude, 2017.

⁵⁰ Emile Durkheim. *De la division du travail social*, Paris, 1893.

5.5. LA MILITARISATION DE LA FRONTIÈRE OU LA DÉMONSTRATION DE LA SOUVERAINETÉ DE L'ÉTAT



La frontière n'est pas un fait spatial avec des effets sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale (Simmel, 1908). ”

Selon le géographe Michel Foucher, entre 1991 et 2007, dans le monde « 27 000 km de frontières nouvelles ont été instituées ; 24 000 km de frontières ont fait l'objet d'accords de délimitation et de démarcation et 18 000 km de programmes de murs, clôtures et barrières métalliques et électroniques ont été annoncés »⁵¹. « Jamais, les frontières ne se sont aussi bien portées dans un monde pourtant globalisé ». Plus de trente ans après la chute du mur de Berlin, 1 000 kilomètres de murs et de clôtures ont été construits, soit l'équivalent de six fois la longueur du mur⁵².

Depuis 2016-2017, le nombre de passages de personnes exilées qui tentent d'échapper aux contrôles de la Police Aux Frontières (PAF), d'abord par le col de l'Échelle, puis depuis 2018 principalement par le col de Montgenève, n'a cessé d'augmenter. Malgré la militarisation croissante de la frontière, plus de 28 000 personnes sont parvenues à Briançon entre 2017 et 2023⁵³. Parallèlement, les effectifs de la PAF de Montgenève ont doublé, et le groupement de gendarmerie locale a été renforcé à plusieurs reprises.



Le ministre de l'Intérieur s'organise pour qu'il y ait à la frontière deux escadrons de gendarmerie, deux PGHM, ça coûte 44 mille euros par jour. Ça sert à rien, ils passent à côté. La frontière entre le département des Hautes-Alpes et l'Italie s'étale sur 150 km. Ils continuent à passer, ça ne sert à rien. Ça fait 1,2 million par mois. Ça fait beaucoup de soupes et de pain dans la soupe (bénévole aux terrasses solidaires). ”

Dans ce contexte, deux éléments se prêtent à l'analyse. D'une part la réponse répressive de l'État semble n'avoir aucune efficacité sur la restriction de l'immigration, d'autre part l'amalgame entre « entrée » et « passage » est instrumentalisée par les défenseurs de la théorie de la « submersion ». Puisque toutes les personnes exilées finissent par franchir la frontière au prix de prises de risque de plus en plus importantes et qu'une grande partie d'entre elles quitte ensuite la France, la

⁵¹ Michel Foucher, *Monde globalisé, frontières multipliées : un paradoxe des conséquences ?* <https://grhis.univ-rouen.fr/>

⁵² Vincent Coste, Euronews, 2019

⁵³ <https://refugessolidaires.com>

mobilisation répressive semble plutôt servir de démonstration politique et sécuritaire se résumant à une lutte de souveraineté entre la France et L'Italie. Chaque pays renvoie vers l'autre les personnes qui tentent de rejoindre Briançon, jeu politique mortuaire qui n'a d'autre effet que de montrer l'inefficacité des mesures policières à la frontière, d'autant que, même s'il constitue un danger réel, le col de Montgenèvre est loin d'être le passage le plus délicat traversé par les personnes exilées dans leur périple.

“ *Quelqu'un qui arrive en Italie, tu lui dis, mais écoute, la montagne est dangereuse, il y a beaucoup de neige. Il a cette volonté d'aller en France. Rien ne peut l'arrêter. Ces personnes-là, qui essayent et se font refouler par la police, ils ont vu les difficultés. Le lendemain ils vont essayer. Tu peux pas les arrêter parce qu'ils se disent « j'ai traversé pire que ça. Tant que je suis pas mort je peux y arriver ». Ces personnes-là ils ont l'idée de rentrer en France tu peux pas leur enlever de la tête (récit d'une personne exilée). ”*

Par ailleurs, les membres de forces de l'ordre que nous avons pu rencontrer ont eux-mêmes exprimé leurs doutes quant à l'efficacité du dispositif de sécurité qu'ils sont censés assurer.

“ *J'ai bossé quelques années à la police aux frontières, le boulot que tu fais, il est nul. Pour moi, il sert à rien. Ce que je te dis là, c'est ce que j'ai vécu, pour moi, ça sert à rien, t'as des gens qui veulent passer, ils passeront et voilà. Il y a des brigades de gendarmes mobiles, je crois que t'as déjà vu les camions là, il y en a plein. Eux, ils surveillent la frontière. Eux, ils sont là pour être à l'endroit où les migrants sont censés passer et les attraper. Eux, ils font ce boulot-là. Des fois la PAF appelle les secouristes parce qu'ils ont vu des migrants qui sont en mauvaise posture. Des fois c'est le Refuge solidaire qui appelle les secouristes, via un migrant qui les a appelés. La plupart du temps, ils sont au moins en hypothermie. Surtout là à cette saison où ils sont égratignés parce que peut-être ils ont vu les mecs de la PAF et puis ils sont allés se fourrer dans les bois ou sur des rochers. (...) Des gens qui se blessent en montagne, je veux bien, mais des gens qui se font blesser en montagne, ça me fait chier. Là, c'est pas la même chose. (...) À mon sens, c'est pas la PAF qui les met en danger, mais c'est notre gouvernement. C'est ce que je pense, moi. C'est la politique qui est mise en œuvre et eux, à la PAF, ils font ce qu'on leur dit (ancien agent de la PAF). ”*

Outre le fait que certains membres des forces de l'ordre aient d'autres ambitions professionnelles en rejoignant la PAF ou la gendarmerie que de pourchasser des personnes exilées dans la montagne, ceux dont nous avons pu obtenir le témoignage reconnaissent qu'à l'évidence leur rôle est davantage symbolique que sécuritaire. D'ailleurs, toujours selon eux, rares sont les infractions et les délits commis au col de Montgenèvre comme à Briançon, sauf, comme l'exprime l'un d'eux, lorsque les « migrants sont exténués ». Protection et sécurité donc, deux pouvoirs régaliens de l'État directement mis à mal. L'exemple de Montgenèvre le montre bien : il n'est pas plus question de protéger les vies humaines que de réellement « sécuriser » le territoire.

De fait, en voulant signifier sa capacité à protéger la souveraineté territoriale, l'État révèle en réalité ses failles. Il montre que la stratégie visant à investir des millions d'euros au contrôle de ses frontières, en détachant d'énormes effectifs humains pour barrer la route à quelques centaines d'exilés ne fonctionne pas. Il montre qu'en opposant la souveraineté de l'État au droit humanitaire il se trompe de combat et instrumentalise l'injustice, quitte à créer un ressenti durable dans l'esprit de milliers d'exilés et de solidaires.

6

SOLIDARITÉS PRÉFÉRENTIELLES ET DÉSIRABILITÉ DE L'AUTRE

6.1. L'EXCEPTION UKRAINIENNE

Le cas des réfugiés ukrainiens en France montre que lorsque l'État s'empare de son pouvoir de protection envers les populations exilées, il peut organiser l'accueil et l'intégration dans le respect du droit international humanitaire. Le 4 mars 2022, l'Union Européenne activait la directive 2001/55/CE⁵⁴ portant sur la protection temporaire des personnes déplacées dans le cadre d'un afflux massif. Ce dispositif adopté en 2001 par la Commission européenne n'avait jamais été mis en œuvre. 6 millions d'Ukrainiens furent accueillis en Europe (soit quatre fois plus que le nombre de réfugiés présents sur le même territoire) et les décrets octroyaient pour l'occasion des avantages jamais accordés auparavant (droit de séjour, accès au marché du travail, accès au logement, aides sociales, aide médicale, droit à la tutelle légale pour les mineurs non accompagnés, accès à l'éducation) permettant aux familles ukrainiennes de bénéficier d'une protection temporaire de six mois qui n'exigeait pas de déposer une demande d'asile. Entre février et août 2022, le gouvernement octroyait également une allocation de l'Office français de l'immigration et de l'intégration à 99 000 ukrainiens⁵⁵.

L'accueil des exilés ukrainiens s'est donc exercé de façon immédiate jusque dans les plus petites villes de France, y compris à Briançon où le soutien de la mairie a été inconditionnel. En septembre 2022, la ville de Briançon s'associait à l'association ukrainienne Nadiia Ukraini pour collecter des biens de première nécessité. L'aide humanitaire s'organisa, une collecte en ligne s'ouvrit, des hébergements d'urgence furent mis à disposition. Sur le site de la commune, le logo de l'association rappelle, à la suite d'Edmund Burke, que « *La seule chose qui permet au mal de triompher est l'inaction des hommes de bien* »⁵⁶. Nous avancerons au contraire que « l'inaction » des hommes de bien est davantage conditionnée par des enjeux politiques et des considérations raciales que guidée par des principes moraux universels.

La préfecture des Hautes-Alpes publiait de son côté un communiqué détaillant l'offre d'hébergement pour les exilés ukrainiens⁵⁷. Preuve s'il en est que c'est avant tout la « désirabilité » de l'étranger qui détermine les conditions de son accueil.

⁵⁴ Journal officiel de l'Union européenne. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML>

⁵⁵ Héran François, *Immigration, le grand déni*. Edition du seuil, la république des idées, mars 2023.

⁵⁶ www.ville-briancon.fr/actus/ukraine-aide-humanitaire

⁵⁷ www.hautes-alpes.gouv.fr/Demarches/Etre-etranger/Informations-a-destination-des-ressortissants-ukrainiens

“

Un dispositif d'accueil collectif a été activé par l'État afin de permettre un premier sas d'accueil provisoire avant d'orienter les déplacés ukrainiens vers un dispositif plus stable. L'intérêt de cet accueil est de réunir en un même lieu les nouveaux arrivants afin de leur donner les premières informations sur le droit au séjour et les principales étapes qui se présenteront dans les jours suivant leur arrivée.

Des sites d'hébergement collectif sont par ailleurs en cours de recensement auprès des collectivités et opérateurs privés afin d'y accueillir de façon plus durable (de quelques semaines à quelques mois) les déplacés arrivés dans les Hautes-Alpes (extrait du communiqué de la préfecture).”

6.2. LA DÉSIRABILITÉ ET LA LÉGITIMITÉ DES « MIGRANTS »

Selon François Héran, l'idée que la France serait « trop attractive » et trop généreuse, est un mythe largement rependu par les tenants de la théorie de « l'appel d'air », qui rejoint la logique du déni d'immigration : « grossir l'affut des demandes pour pouvoir mieux justifier son rejet ».

Car de façon ironique, ceux que la France identifie implicitement comme « désirables » sont, à leur tour, loin de désirer la France comme pays de résidence. En effet, le gouvernement français, en voulant exprimer sa solidarité a montré les limites de l'attractivité française, puisque la France n'a finalement accueilli quelques 20 000 ukrainiens sur les 100 000 attendus⁵⁸.

Cet écart résulte avant tout de la préférence des Ukrainiens qui, pour la majorité d'entre eux, ou plutôt d'entre elles, ont choisi de rejoindre des proches déjà installés dans les pays d'Europe où la diaspora ukrainienne était plus nombreuse (Héran, 2023).

Facteur préférentiel qui montre clairement le tri socio-ethnique, et pourrait-on ajouter religieux, que la France opère parmi les personnes exilées.

“

On peut opposer à l'expression « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde » une autre « on ne peut pas accueillir toutes les couleurs du monde », sous-entendu toutes les races du monde (Fassin, Discours au collège de France, 2023).”

⁵⁸ Héran François, Immigration, le grand déni. Edition du seuil, la république des idées, mars 2023.

Outre les stratégies institutionnelles de différenciation des exilés, la question de la légitimité se retrouve dans ce que l'on pourrait nommer la solidarité préférentielle. Deux critères nous semblent utiles à mobiliser pour analyser les facteurs qui influencent l'empathie et l'envie d'aider. D'une part la proximité (culturelle, géographique, religieuse, physique), d'autre part l'évaluation du danger encouru par les personnes en exil. Ces critères semblent aussi définir, dans les perceptions collectives, la capacité d'intégration des exilés dans le pays hôte. Les Ukrainiens jouissent d'une solidarité sans faille appelant une empathie inconditionnelle du fait qu'ils « cochent » l'ensemble des critères de légitimité. Les personnes exilées venant du Moyen-Orient (essentiellement Afghans, Syriens, Irakiens), semblent bénéficier d'une légitimité plus restreinte, du fait de critères de proximité très relatifs, mais la gravité perçue des conflits dont ils sont victimes semble agir sur le degré d'empathie ressentie collectivement. Les Sahéliens, très « éloignés », souffrent de surcroît de l'ignorance quasi-généralisée des conflits en cours dans le bassin du lac Tchad, ainsi qu'au Soudan, au Yémen, en République Démocratique du Congo, en Erythrée etc. Enfin les maghrébins (Marocains, Tunisiens, Algériens) ne semblent bénéficier d'aucune légitimité. Le terme de « migrants économiques », qui la plupart du temps les désigne, sous-entend implicitement une migration opportuniste. Qu'ils aient traversé les mêmes périples que d'autres ne semble pas infléchir les perceptions collectives. Il est frappant de constater une forme de consensus dans les discours visant à décrédibiliser les personnes déplacées qui n'ont pas fui ce qui est nommé, sans vraiment en connaître les contours ni l'étendue, « une guerre ».

Autant ceux qui fuient les guerres ou la famine, je comprends, autant les maghrébins je comprends pas pourquoi ils prennent autant de risques. Il n'y a pas de guerre au Maroc, ils vont faire quoi ici ? (citoyen de Briançon). ”

Bien entendu, cette catégorisation n'a rien d'exclusif ni de totalement rationnel, elle permet toutefois de comprendre comment la légitimité, accordée ou refusée, détermine le rapport à l'autre et justifie son exclusion.

De plus, elle montre que là encore, notre prédisposition à intégrer ou à exclure est largement conditionnée par les informations dispensées par les médias, et par celles que nous avons la curiosité de rechercher.

L'idée sous-jacente – et là s'installe à mon sens le véritable déni d'immigration – est que la population immigrée, surtout si elle est originaire de nos anciennes colonies, n'est pas et ne saurait être une composante légitime de la société française (...). L'immigration serait en quelque sorte une excroissance imposée à la « France millénaire », elle priverait le peuple français d'un droit d'un nouveau genre, le droit à la « continuité historique » (Héran, 2023). ”

6.3. LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA CRIMINALITÉ ET DE LA MARGINALITÉ

Dans son cours au Collège de France⁵⁹, Anne Claire Defossey introduit son discours en citant une correspondance entre le chanoine en charge de l'hospice de Montgenèvre et le sous-préfet de Briançon en 1843.

“
Sous-préfet : « Pour parvenir autant qu'il peut dépendre de nous à diminuer le nombre d'étrangers mal intentionnés et de mauvaise foi, il faudrait n'admettre en France que ceux qui sont porteurs de titres réguliers de leur nation et renvoyer impitoyablement à la frontière ceux qui voyageraient sans passeport ».

Chanoine : « Ces voyageurs présentent tous ordinairement des signes de misère. Leur refuser les secours analogues à leur malheureuse position serait un acte de cruauté dont peu de personnes auraient le triste courage de se rendre coupable. Jamais nous n'avons pensé que l'hospitalité donnée au Montgenèvre peut être un motif d'amener en France des étrangers sans aveu ou malfaiteurs. Pourquoi entreprendre un voyage de 50 64 20 ou 100 lieues pour trouver gratuitement dans un hospice un demi-litre de vin, 1/2 kilo de pain, une soupe et un lit pour une nuit seulement ».”

Cette citation exprime deux facettes du contexte briançonnais étonnement actuelles plus d'un siècle et demi après : d'une part le rejet des étrangers et leur assimilation à des criminels en puissance par les autorités de l'État ; d'autre part l'imposition morale d'aider et la réfutation de la théorie de « l'appel d'air »⁶⁰ formulée par le représentant de l'autorité religieuse.

L'amalgame entre criminalité et illégalité administrative est encore aujourd'hui l'un des fers de lance des politiques anti-migratoires. Ce discours porte deux objectifs distincts, que leur rapprochement rend d'autant plus « efficace » dans l'acceptation de l'opinion publique. Le premier

⁵⁹ Colloque 2020-2021 au Collège de France : Vies invisibles, morts indicibles Conférence du jeudi 17 juin 2021. Chaire Questions morales et enjeux politiques dans les sociétés contemporaines, Didier Dassin. Source cité : J.L. Fontana, « Hospices et refuges : la sollicitude publique à l'égard des migrants dans les Hautes-Alpes au XIXe siècle », Migrations et Société, N°140, 2012, P.102.

⁶⁰ « Selon cette théorie, si la France améliore ses conditions d'accueil, elle créera un redoutable « appel d'air ». La présence de centres d'hébergement, l'accès aux allocations, la prise en charge des soins médicaux ou la promesse de régularisations encouragent, selon elles, les migrants à rejoindre la France : ces politiques généreuses « aspireraient la misère du monde », résume, en 2019, le philosophe Jérôme Lèbre dans la revue Lignes » Anne Chemin, Le Monde, janvier 2023.

est de légitimer le devoir de « protection » des frontières, le second de délégitimer les valeurs éthiques liées à l'accueil et à la solidarité envers les plus démunis.

Nous l'avons vu, dans le contexte actuel de la crise de l'accueil à Briançon, la criminalisation des personnes sans-papiers s'étend à celles qui leur viennent en aide. En ce sens, on peut parler d'une construction institutionnelle de la criminalité.

“ Une convergence de plus en plus claire est apparue entre deux branches de la loi, celle de la criminalité et celle de l'immigration, donnant naissance au concept de « crimmigration ». Les techniques policières appliquées au contrôle et à la répression de la délinquance sont aujourd'hui utilisées également pour la gestion des « irréguliers » dont le seul délit est pourtant d'ordre administratif, que ce soit le passage non autorisé d'une frontière ou l'absence de titre de séjour (Mazzocchetti et Yzerbyt, 2019 : 3). ”

En outre, au-delà du ciblage socio-ethnique, c'est-à-dire du contrôle au faciès, l'exclusion s'opère également vis-à-vis de l'appartenance sociale. Les « migrants » ne sont pas seulement des personnes « visiblement différentes », ce sont aussi des personnes « visiblement pauvres ».

Cette « pauvreté » n'est pourtant pas de mise au moment du départ, elle le devient au cours du périple migratoire. Dans leur grande majorité, les personnes qui cherchent à gagner l'Europe ne sont pas les plus « précaires ». Elles disposent d'un capital économique et/ou social qui leur permet au moins d'envisager le départ.

La pauvreté se construit au fil de l'exil. Elle est organisée, et parfois instituée, aux frontières de tous les pays d'escale. Que ce soit au Niger, en Algérie, en Tunisie, en Libye ou aux frontières des pays Balkans, les dépossessions systématiques font partie des stratégies des politiques migratoires pour ralentir les trajectoires, exploiter la main d'œuvre bon marché et marginaliser les personnes exilées. On fabrique et on visibilise la pauvreté pour mieux la rejeter.

Rares sont les personnes déplacées qui n'entrent pas en Europe totalement démunies et psychologiquement fragilisées. Lorsqu'elles arrivent à « destination », leur souhait est souvent de retrouver une apparence plus digne et de se fondre dans la masse. Cette attente est toutefois difficile à satisfaire dans la mesure où elles transportent tout ce qu'elles possèdent « sur leur dos », et où les stocks de vêtements des associations ne répondent pas toujours à ce besoin. En effet, loin d'être un détail, la plupart des vêtements gracieusement donnés par les solidaires sont à l'image de ce que le « périple » évoque (chaussures de marche ou baskets, polaires, pull en laine, anorak, sac à dos). S'il n'est pas question de remettre en cause la générosité des donateurs, l'analogie entre exil et « conditions extrêmes » a un effet sur les dons et détermine indirectement une norme socialement construite autour de la figure du « sans-papier ». Tout concourt donc à produire, ou à reproduire, l'image de la pauvreté.

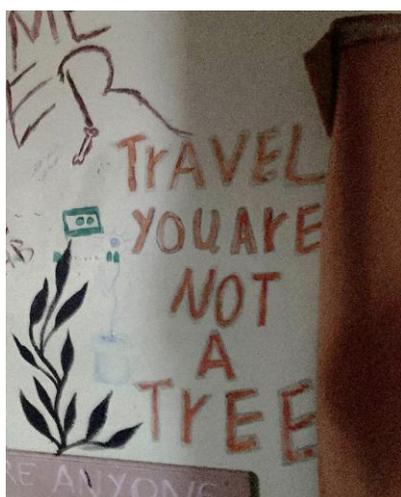
7

LA SOLIDARITÉ
ALTERNATIVE :
ÉTUDE DE CAS, LE
SQUAT DU PADO

7.1. SOLIDARITÉ ALTERNATIVE ET MILITANCE

“

Heureusement qu'il y avait le squat. Heureusement qu'au moment de la fermeture des terrasses, quand il se mettait à pleuvoir, on n'avait pas que des tentes. L'église nous a filé la patte pendant quelques semaines, merci l'église. Merci les donateurs qui nous donnent tente après tente. Merci les familles qui accueillent encore chez elles alors qu'elles ont déjà beaucoup accueilli depuis des années. Mais il y avait aussi un moment où il n'y avait pas 50 000 alternatives quoi. Donc heureusement que le squat était là pour faire le travail que les terrasses ne pouvaient pas faire (solidaire du milieu associatif).”



Rappelons que lorsque nous initions notre travail de recherche à Briançon en septembre 2023, le Refuge Solidaire, seul lieu d'accueil pour les personnes exilées traversant la frontière, vient de fermer temporairement ses portes. L'organisation n'est alors plus en mesure d'accueillir dignement les personnes exilées puisque 200 à 250 personnes sont hébergées dans une structure ne disposant que de 81 places.

© Florence Chatot, Groupe URD.

Quelques jours plus tard, un squat s'ouvre dans une ancienne clinique pédiatrique « les Jeunes Pousses » qui accueillait des enfants nécessitant un suivi médical, mais avait fermé ses portes depuis plusieurs années. Le squat est baptisé le « Pado » en référence à la privation en eau imposée par la mairie. Médecins du Monde continue ses activités « hors les murs » en vertu du principe d'inconditionnalité au centre de son mandat. Dans une lettre ouverte, l'équipe briançonnaise de MdM écrit : « Nous, soignant.es, rappelons que nous recevons toutes les personnes sans distinction aucune et que nous exerçons dans tous les lieux où elles en ont besoin, y compris les lieux informels »⁶¹.

Un peu plus tard, le refuge, bien que demeurant fermé à l'accueil, décide de suivre l'initiative de MdM en fournissant des repas chauds et de l'eau au squat.

⁶¹ Lettre ouverte du 18 décembre 2023 rédigée par les bénévoles investi.es sur le programme de Médecins du Monde à la frontière franco-italienne à Briançon.

“ À la base c'est un lieu qui a été ouvert parce qu'il y avait une situation d'urgence et qu'il y avait besoin de logements. Genre, la vraie première réponse de ce lieu, c'est... On a besoin de manger et de dormir. Dans une ville où il fait quand même froid la nuit (solidaire du milieu associatif). ”

Notre étude débute sur une situation que nous n'avons pas anticipée et à laquelle les solidaires ne sont pas non plus préparés. Plus de 200 personnes occupent le Pado, une cinquantaine arrive chaque jour, épuisées et affamées après plusieurs heures de marche et de traque dans la montagne. Sans électricité ni eau, sans matelas ni couverture en quantité suffisante, sans nourriture pour tout le monde, il faut s'organiser « sur le tas », innover, faire preuve de résistance. C'est ce que les solidaires du Pado réussissent à faire durant deux mois.

Souvent mal comprise et critiquée, nous tentons ici de rendre compte de ce que les militants nomment eux-mêmes la « solidarité alternative ».

“ C'est super les jeunes de 20, 30 ans là qui, je ne sais pas d'où ils viennent, débarquent et se mettent au service. Là encore, c'est dommage que les pouvoirs publics ne le voient pas ou ne veulent pas le voir. Ça encourage plutôt (récit du Père Bardet de la Paroisse de Briançon). ”

“ C'est des personnes extraordinaires. Vraiment. C'est une abnégation totale, désintéressée. Enfin, tu en vois pas beaucoup des gens comme ça (récit d'une infirmière). ”

7.2. MICRO-SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MORALE À BRIANÇON

“ On en arrive au fait que quand l'État est désengagé d'une manière ou d'une autre, ce sont les citoyens qui le font eux-mêmes. Du coup, j'ai l'impression que c'est les citoyens qui décident directement de comment ils vont organiser la solidarité. Donc pour moi, ça présente plein de choses hyper positives (...) La demande qu'il y ait plus de démocratie participative, que les citoyens soient plus au cœur des choix démocratiques et tout ça. Tout le monde a envie de ça de manière générale. Après, ça prend plein de dimensions politiques et d'expressions, mais tout le monde a envie. Et du coup, la solidarité, ça fait partie de ça (solidaire au squat Le Pado). ”

Que se passe-t-il lorsque l'État est démissionnaire de ses obligations légales et que le secteur associatif lui-même se fragilise ? On observe l'émergence de cercles informels et spontanés de solidarité dont les modalités de fonctionnement sont basées sur l'auto-gestion.

Le Pado représente le forum d'une micro-société polarisée autour d'un lieu informel. Les multiples initiatives et stratégies des militants pour se procurer de quoi manger, dormir, se vêtir, communiquer, se déplacer etc. relèvent d'une forme d'économie morale⁶². Par économie morale, Didier Fassin se réfère à E.P Thompson qui, pour interpréter les émeutes de la faim en Angleterre en 1971, développe ce concept par opposition à l'économie libérale. Selon lui, si les paysans s'insurgent contre des propriétaires, ce n'est pas seulement parce que les ressources se raréfient, c'est aussi au nom de normes qui n'ont pas été respectées, de droits et d'obligations pour lesquels les engagements tacites n'ont pas été tenus. On n'est donc pas uniquement dans une économie politique dans laquelle le marché impose sa dure loi : on a bien affaire également à une économie morale qui fait se souvenir qu'une autre forme d'échange est possible⁶³.

“ Pour moi, la question, c'est... D'où vient l'argent ? Qu'est-ce que ça crée comme rapport ? Et qu'est-ce que c'est un salaire ? En fait, ceux qui vivent en squat et qui font de la récup, c'est aussi une forme de salaire. C'est des gens qui travaillent et qui s'assurent leur moyen de subsistance par d'autres façons que l'argent. De toute façon, il y a un moment où il faut garantir des moyens de subsistance (récit d'une personne active au squat). ”

L'action des solidaires du Pado s'organise de façon locale et globale. Les militants adoptent un système de communication via des messageries cryptées : les applications comme Signal ou Telegram sont essentielles pour la diffusion d'informations au sein du groupe et vers l'extérieur. Grâce ces outils, des collectes de fonds et des soirées de soutien sont organisées dans toute la France, en Angleterre et en Suisse, les dons financiers et matériels affluent de toutes parts.

“ En vrai, moi, quand même, ça me plaît le côté organisation sur le volet. Quand t'as besoin d'un truc, tu réfléchis pas trop, tu prends. S'il y a pas à bouffer, tu fais des cartes au resto du cœur. Quand il n'y a pas d'eau, tu passes des coups de fil. Et en plus, ça dévoile énormément de réseaux de solidarité. Quand c'était la galère, il y a des potes qui ont beaucoup communiqué sur la situation ici. Tu te rends compte qu'il y a des gens qui ont fait des soirées de soutien dans toute la France, même toute l'Europe en fait, et qui arrivent ici juste pour filer un peu de thunes. Il y a des gens qui vendent des crêpes le mercredi après-midi pour nous donner les bénéfices. Ça me fait trop plaisir ce genre de truc. Ça coupe un peu aussi de l'isolement et de te dire que de toute manière il n'y a personne qui pense comme toi, que les gens en ville ils sont tous en train de se fasciser. Ça révèle les réseaux de solidarité et ça fait plaisir (récit d'un habitant du squat). ”

⁶² Fassin, D. (2009). Les économies morales revisitées. Annales. Histoire, Sciences Sociales, 64, 1237-1266. <https://urls.fr/OTYfyX>

⁶³ Sniadecki, Edward P. Thompson et l'« Économie morale de la foule » critique de la science et du scientisme ordinaire, 2017.

Si la situation que nous décrivons est attachée à des enjeux territoriaux et au contrôle de la frontière franco-italienne, la solidarité, elle, ne s'y limite pas et transcende l'espace géographique briançonnais. En ce sens, la solidarité numérique, matérialisée par exemple par les pétitions, les appels aux dons ou le plaidoyer en ligne, constitue l'une des formes contemporaines d'aide les plus abouties et les plus efficaces. Elle s'appuie sur la globalisation des modes de communication et sur les ressources extraterritoriales pour désenclaver l'aide et inventer des pratiques nouvelles de solidarité.

7.3. POLITISER SON RAPPORT À L'AUTRE

Nous l'avons vu, le clivage entre l'humanitaire désintéressé et le politique engagé constitue parfois un dilemme pour certaines structures associatives qui hésitent à risquer leur existence légale en prenant parti politiquement. Les militants et militantes du Pado refusent ce clivage en ne se référant à aucune instance juridique ni légale. Leur lutte, bien qu'intégrant des aspects purement humanitaires comme l'hébergement d'urgence, est affirmée politiquement.



On n'est pas du tout dans la même trajectoire. Il y en a qui sont que dans des trajectoires de lutte, pour caricaturer : casser le capitalisme, l'État, tout ce que tu veux. Et puis d'autres qui sont dans des trajectoires un peu différentes, même s'ils peuvent avoir la même critique sur le capitalisme et l'État, mais qui n'ont pas choisi la même manière de faire, et qui ne vont pas piéger les gens dans toutes leurs idées politiques (...) On te fait objet de ton combat et pas sujet (récit d'une personne du milieu associatif). ”

Comment, en effet, ne pas plaquer son idéologie sur la personne que l'on aide ? Comment éviter d'instrumentaliser la cause des exilés lorsqu'on lutte de façon globale sur plusieurs fronts ? Il est difficile de répondre de façon univoque à ces questions. Nous proposons plutôt d'analyser en quoi l'aide apportée par les militants et les militantes du Pado est envisagée de façon à déconstruire des formes internalisées de subordination. C'est là que réside la volonté d'agir de façon horizontale, anti-autoritaire. À leur volonté de se positionner comme anti-institutionnels en choisissant de s'installer en squat, s'ajoutent leurs revendications anti-racistes, décoloniales, féministes ; on pourrait également ajouter « contre générationnelle » car les militants et les militantes, majoritairement issus de ce que l'on nomme communément la génération « Z », ancrent également leurs revendications en opposition aux générations précédentes dont ils questionnent le « bilan » et l'efficacité de l'engagement.

À la suite de Médecins du Monde, on pourrait privilégier le terme « d'adelphité » qui correspond mieux aux liens sociaux qui orchestrent le mouvement du Pado et complète celui de « solidarité ».

Selon MdM, ce terme « *plus « neutre » et surtout plus inclusif, regroupe à la fois la fraternité et la sororité, sans dimension ni mention genrée ; et désigne la solidarité entre ses semblables, qu'ils soient hommes, femmes ou non binaires* »⁶⁴.

Les personnes exilées sont considérées par les militants comme des sujets politiques qui entretiennent un certain rapport au pouvoir. Dans cette configuration, ils retrouvent leur autonomie en devenant sujets agissants. Cela permet de sortir de la situation de frontière incorporée par la figure de l'exilé. Le témoignage suivant aide à comprendre le glissement vers une attitude qui vise la déconstruction de formes internalisées de subordination, le respect de l'autonomie de l'autre et la reconnaissance d'une lutte commune.

“
Quand je suis venu ici au moment de la fermeture du refuge, je constatais que j'avais du mal à vraiment interagir avec les gens. Les exilés, je veux dire. Parce qu'en vrai, en maraude, tu parles très peu. Il y a très peu de contact. Et quand j'étais à la tente, du coup le fait de faire un repas, laver, trier les fringues, ces choses-là, et être toujours dans la foule de personnes exilées, je m'apercevais que j'avais un peu du mal à vraiment communiquer avec les gens et que j'avais même une espèce de boule au ventre, oui d'angoisse, l'idée de faire semblant, d'être un gentil humanitaire, qui en vrai est excessivement privilégié et qui ne renonce à rien de ce privilège. Même je m'achète une espèce de privilège ultérieur un peu sublimé à la con de bonne conscience. Et en vrai, ce qui m'a détendu par rapport à ça, c'était un soir où on était à la tente devant la paroisse, on se chauffait avec des braséros, et il y a un groupe, c'était des Afghans, ils attendaient des potes qui devaient passer la frontière. Et ils avaient sorti 30 euros, ils m'avaient demandé d'aller acheter des poulets au supermarché, et ils ont cuisiné les poulets sur la braise du braséro. Et quand les copains sont arrivés, genre à 2h du matin, c'était la fête. Et là, je me suis dit, mais ces gens-là, c'est des pirates, c'est des gens qui traversent les frontières la nuit et tout, et puis ils font la fête. Et de voir ça, ça m'a donné peut-être la base sur laquelle j'avais envie de me poser pour justifier mon activité ici. Je ne suis pas là pour faire de l'humanitaire, je suis là pour m'enrichir des expériences de désobéissance de ces gens. (...) Si je commence à considérer que ça c'est une forme de désobéissance, cette frontière, la police essaie de la fermer, et nous on essaie de la tenir un peu ouverte. On essaie de la garder ouverte aussi dans la continuation de cette frontière. Les gens, justement, les gens transportent cette frontière partout où ils vont. Si partout il y a une autre complicité, les gens les aident non pas par pitié mais avec une vraie idée de désobéissance politique. On veut que ces gens soient libres de bouger autant que nous et que tout le monde le soit. Et du coup, ils ont besoin de nourriture, d'argent, d'abris. On essaie de faire le possible et de reconstituer les conditions d'une liberté. Agir pour la liberté et pas contre le mal, la faim, la maladie. On est dans la proposition, quelque chose de positif (solidaire du milieu alternatif).”

Pour les militants, qui sont conscients de l'asymétrie entre les personnes disposant de papiers européens et les personnes qui n'ont pas les bons papiers, la déconstruction des rapports de

⁶⁴ Solidarité/Adelphité/Accueil – Lettre ouverte de Médecins du monde. Décembre 2023. <https://blogs.mediapart.fr/jean-claude-leroy>

domination et la revendication de l'autonomie individuelle est une préoccupation permanente. Le fait de partager un lieu de vie autogéré constitue, pour eux, une volonté de réduire, voire d'annuler, les rapports sociaux hiérarchisés et la stricte séparation des tâches. Dans les interactions observées au squat, les principes d'une égale dignité et du respect de l'autonomie de l'autre étaient revendiqués, en même temps que demeurait une reconnaissance des privilèges et des marges de manœuvre des personnes blanches et/ou natives.

“ J'ai l'impression de mettre à disposition un certain nombre de mes privilèges. Comme être blanche, avoir des papiers d'ici, être valide, avoir le permis de conduire et savoir cuisiner. Avoir du temps libre. Mettre à disposition ses privilèges, à disposition de ceux qui en ont moins. Avec leur accord et aussi dans des manières de faire ensemble. En essayant de reproduire au minimum des formes de domination, racistes notamment (récit d'une personne active au squat). ”

C'est un modèle qui peut paraître plus illusoire, quand tu es dans un squat, que tu as ouvert en tant que privilégié blanc quand même, que tu vas vivre ici pendant peut-être un certain temps, avec des personnes exilées qui viennent juste d'arriver. T'as envie d'être dans un rapport d'égalité, mais tu l'es effectivement pas. De toute façon, c'est juste complètement illusoire de penser que t'y es (récit d'une personne du milieu associatif). ”

7.4. « LES SQUATS » : UNE ALTERNATIVE MILITANTE À LA CRISE DE L'ACCUEIL INCONDITIONNEL

D'un point de vue juridique, les squats se réfèrent à des occupations sans droit ni titre. « Le squat se spécifie par le fait qu'il s'agit de l'occupation d'un local et que les résidents ne disposent d'aucun contrat, ne serait-ce qu'oral. On dit qu'ils sont entrés dans les lieux par « voie de fait », qui s'oppose à la « voie de droit » »⁶⁵. Le propre d'un squat est qu'il se situe dans un logement vacant, il ne s'agit pas de violation de domicile ni d'occupation d'un terrain. La problématique de la vacance est au centre des revendications des militants. Il s'agit d'interpeler les autorités et l'opinion sur une situation d'injustice présente dans de nombreuses villes, dont Briançon : la

⁶⁵ Florence Bouillon, *Le squat, regards croisés sur l'économie*, 2011.

profusion de logements non-habités et le nombre toujours plus important de personnes qui n'ont pas accès au logement. Le squat a donc une dimension humanitaire et politique.

“ Là, il y a un vrai problème. On est vraiment confronté à un problème d'hébergement ici. On ne peut pas laisser les gens dehors, parce qu'ils risquent vraiment de mourir. Et l'hébergement citoyen, on est bien placé pour savoir ici, parce qu'on fait partie des familles qui ont le plus accueilli, c'est quand même coûteux, dans tous les sens du terme. Donc la notion de squat elle garde sa pertinence. Il faut vraiment la travailler (récit d'une personne du milieu associatif). ”

À Briançon, si l'idéologie contre-institutionnelle et le fonctionnement autogéré du Pado n'est pas partagé par certains solidaires du secteur associatif, il est une réalité que peu d'entre eux ont nié : sa nécessaire existence pour répondre au manque de logement et au principe d'inconditionnalité.

Ce principe fait l'objet de nombreux débats entre les solidaires et d'une opposition marquée entre les solidaires du secteur associatif et les militants.

En effet, lorsque le Refuge réouvre ses portes en novembre 2023, le Pado ne ferme pas pour autant les siennes. Si la cohabitation des deux lieux d'accueil n'est que de courte durée, celle-ci repose alors sur deux conceptions différentes de l'inconditionnalité. Au refuge, de nouvelles règles sont émises qui donnent la priorité aux personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées) et limitent l'accueil des personnes nouvellement arrivées à trois jours, même lorsque la jauge n'est pas dépassée. Pour les militants du Pado, ces nouvelles règles ont pour conséquence de forcer les personnes exilées à reprendre la route, alors que certaines ne le peuvent ou ne le souhaitent pas. Dans ce cas de figure, les personnes qui doivent quitter le Refuge peuvent trouver au Pado une alternative au départ et un espace prolongé de repos. D'un lieu d'accueil d'urgence, le Pado reprend alors le fonctionnement plus classique d'un lieu de vie autogéré, dans lequel les personnes exilées peuvent résider, par choix ou par nécessité, et pour une durée illimitée. Cette évolution atteste non-seulement de la nature évolutive, non figée, d'un mode d'accueil, mais également de la complémentarité entre la solidarité associative (les terrasses) et la solidarité alternative (le Pado).

“ Si tu n'as pas de famille ici, tu peux naviguer beaucoup. Si tu n'as pas la famille ou bien si tu n'as pas trouvé un Pado comme ça pour dormir, manger (récit d'une personne exilée, habitant au squat). ”

“ C'est aussi le côté accueil longue durée quoi, qui est possible. Enfin, je pense que ça, quand même, on l'a eu carrément. J'ai l'impression qu'il n'y en a pas beaucoup, des lieux où les personnes peuvent se poser, même si c'est pas ultra confort. On peut se dire qu'il y a toujours du monde, que tu peux être entouré. C'est une option de partir (récit d'une personne active au squat). ”

7.5. LES IDÉAUX À L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ

Les systèmes d'organisation horizontale basés sur l'autogestion rencontrent des contradictions et des limites certaines qui deviennent visibles lorsqu'il faut faire des choix pendant les situations d'urgence ou prendre des décisions à l'issue des réunions. En d'autres termes, choisir en collectif semble plus juste, mais apparaît moins aisé. De plus, les « règles » de l'autogestion ne sauraient contraindre les personnes présentes à participer aux prises de décision. L'autogestion appelle la spontanéité. Il est intéressant de constater que les habitants du squat sont bien conscients de son caractère idéalisé. À plusieurs reprises, elles et ils ont dû remettre en question leurs principes et faire des concessions vis-à-vis de leurs valeurs morales.

“ *L'auto-gestion, anar, machin, c'est aussi des trucs que nous, on s'est construit en tant que militants, dans nos bouquins, dans nos théories, dans nos réunions. On a conscience que ce sont des idéaux (récit d'une personne active au squat).* ”

Pour certains militants, l'autogestion ne doit pas forcément être synonyme d'absence de cadre. Ce qui est revendiqué, malgré ce qu'en disent les détracteurs du modèle, ce n'est pas le chaos, mais plutôt un modèle de responsabilisation collective exempte de hiérarchie. Ce modèle n'est pas ancré, et ne répond à aucune recette, il se construit et s'articule, parfois laborieusement, entre aspirations et réalité.

“ *En fait, on avait un débat trop intéressant la dernière fois sur le militantisme, sur l'anarcho-productivisme. Et ici t'as une orga qui est vachement en mode « ok on se laisse le temps », les choses elles s'organisent un peu comme ça, de bouche à oreille, il n'y a pas vraiment d'orga claire et de planning. Et des fois, je trouve que ça peut être cool d'avoir une orga où on se dit il y a des trucs à faire et c'est important parce qu'il y a des gens qui peuvent arriver pendant la nuit. Et du coup avoir une orga des fois un peu carrée, tout en restant dans le milieu anti-autoritaire tu vois, mais qui permette que les choses soient faites, ça peut être bien (récit d'une habitante du squat).* ”

Les situations d'urgence et les moments difficiles sont le quotidien des habitants du squat. Il n'est pas toujours possible de respecter les idéaux mis en avant à l'origine et certaines concessions doivent être faites. L'exemple de l'accès libre à la nourriture est, à ce titre, fort révélateur. Nous

avons été les témoins de situations ingérables vis-à-vis de l'organisation des repas et des distributions de vivres. Au plus fort des arrivées, alors que les stocks commençaient à s'épuiser, et craignant les débordements, il a été décidé de ne donner de quoi se rassasier qu'à heures fixes, et de mettre la nourriture sous clé. Une militante fut responsable de la clé du stock. Certaines personnes exilées arrivant le matin directement d'Italie, et qui avaient passé plus de 20h sans manger, durent attendre plusieurs heures avant de se voir accorder un repas, du reste très modeste. Les militants, se retrouvant en position de devoir refuser et réguler un besoin aussi primaire, furent visiblement affectés par cette situation qui émoussait leur conception de l'accueil inconditionnel et du partage. La réalité prenait le pas sur les idéaux, l'urgence sur les convictions.

“ Je pense que même au Pado, entre eux, ils ne sont pas tous d'accord. Ils ont fini par mettre des codes et des clés aux portes, comme nous [association Refuges Solidaires]. Alors qu'on était beaucoup jugés là-dessus, donc je me dis, en fait, on fait tous ce qu'on peut, surtout avec nos idées, dans un monde qui n'est pas du tout propice à l'anarchie aujourd'hui (récit d'une personne du milieu associatif). ”

Quand on fait des réunions en collectif par rapport aux clés, j'ai un peu l'impression que les Toto européens sont en mode « oui, on ne va pas mettre de clé et on va essayer de penser comme ça », au contraire des personnes qui sont arrivées ici un peu moins par choix, mais plus par nécessité. Et justement, elles ont plus envie d'un peu de sécurité et qu'il y ait une personne référente qui ait la clé. Et du coup, au final, on en met (récit d'un habitant du squat). ”

En effet, certaines personnes exilées qui avaient fait escale dans des squats, en Italie comme en France, et qui nous ont livré leur témoignage, attestaient du caractère précaire voire dangereux de certaines situations. Eux qui avaient fui l'insécurité, aspiraient plutôt à de l'ordre et à de l'organisation.

7.6. L'EXPULSION DU PADO, UN ÉPHÉMÈRE RECONDUCTIBLE

Les expériences vécues au Pado furent riches en rencontres, en entraide et en apprentissage. Nous avons pu y observer des interactions en tout genre, des choses qui fonctionnent et d'autres qui ne marchent pas, des fêtes, des bagarres, des liens d'amitié se nouer et même des relations amoureuses. Une solidarité locale et transnationale a émergé de l'inaction des institutions. Cette micro-société qui est née en une si courte période autour de l'entraide et de la débrouille ne demandait qu'à continuer à évoluer. Enfin, peut-être aurait-elle aussi demandé de rétablir l'eau courante ... Quoiqu'il en soit, l'autorité municipale décida de l'évacuation des lieux, en la notifiant 36h auparavant, en plein mois de décembre à 1300 mètres d'altitude. Pour les militants, il fallut agir vite. Nous avons alors assisté à un élan de solidarité sans qualificatif, la mobilisation était à la hauteur de l'injustice.

“ Pour moi, il y a quand même une notion d'éphémère dans tous les trucs qui se jouent ici. C'est un éphémère reconductible. C'est-à-dire que les squats se font expulser, il y a des squats qui ouvrent. On continue à croiser les mêmes personnes et on se réunit parce qu'on a les mêmes envies, les mêmes valeurs, les mêmes croyances. Après, à Briançon, je sais très bien que la fin de ce bâtiment ne signifie pas la fin des luttes aux frontières (récit d'un habitant du Pado). ”

Durant les heures précédant l'évacuation du Pado, de nombreuses personnes ont convergé vers Briançon, des têtes connues sont de retour. Ailleurs, des rassemblements ont lieu devant l'hôtel de ville. Les messages viennent de partout et fusent sur la conversation Signal : besoin de transports, de lieux de stockage et d'hébergements. Tous les biens matériels de valeur sont évacués : panneaux solaires et système électrique ; gazinières ; matelas ; même le piano trouvera une place au Refuge ... Rien n'est laissé au hasard, rien n'est abandonné qui craindrait d'être détruit et qui pourrait servir à nouveau. Une vraie débrouillardise matérielle. Finalement, la dernière soirée n'est pas aussi triste que l'on aurait pu l'imaginer, la convergence des soutiens et la solidarité prégnante meuble le vide laissé par l'arrêté d'évacuation (extrait du carnet de notes, 13.12.23). ”

Voici le texte de Zahra, écrit après l'expulsion pour témoigner des histoires vécues au squat du Pado, nous avons décidé de le poser en guise de conclusion.

Combien de temps ça a duré ? Je ne sais, pas exactement, je crois trois lunes, peut-être quatre. Combien étions-nous ? Je ne sais pas, parfois cent, parfois trente, parfois trois cent soixante. Combien de fourgons pour nous virer ? 7 je crois et des dizaines de boucliers. Et puis cette date idiote du 13.12...Oui tout ça on peut le compter, le chiffrer, le dater.

Mais ce qu'on ne peut pas compter ce sont toutes les amitiés qui ont été tissées, ici, là-bas, au Pado. Ce qu'on ne peut pas compter, c'est tout ce qu'on a appris les uns avec les autres. Ce qu'on ne peut pas compter, écoute, c'est tout ça : des fous rires dans des mélanges de langues improbables, des repas pris debout autour du même plat, dans la cuisine ou dans les chambres, des arrivées de convois remplis de confitures, de patates, de sel, d'huile, de chocolat, de biscuits, de couvertures, de vêtements, de chaussures. Comment tu le comptes tout ça ? Comment ça se compte tous les bras qui portent, qui chargent, qui déchargent, tous les espaces qu'on aménage, déménage, comment ça se compte tout ça. Ça ne se compte pas.

Le Pado c'était comme un bateau, un continent, un îlot planté au milieu de la ville. On y parlait toutes les langues, surtout celles des corps, des cœurs et des solidarités. Comment ça se résume ? Ça ne se résume pas, ça se vit, c'est tout. Parfois les journées étaient si intenses que t'avais l'impression d'être là depuis une année. D'autres fois on regardait juste la pluie tomber. Combien de rencontres, combien de noms, combien d'adieux, à la gare, au train de 20h03, au bus de 9h ou celui de 15h45. Combien de tickets, combien de salamek et combien de aetini binefsik.

Je ne veux pas qu'on compte. Je ne veux pas les chiffres du monde, de la presse ou ceux du maire de la ville. Je veux l'immensité de nos liens, de nos sourires, de nos engueulades, de nos amours, de nos tous ensemble et de nos toujours. Combien de réunions à la frontale ou sous la Lune ou sur le bitume ou près du poêle minuscule. Combien de décisions prises tous ensemble en trois langues minimum. Combien de bidons d'eau à remplir et de tajines à engloutir. Combien de musiques. Et combien de danses. Rien que d'y repenser et je mets à rire et pleurer en même temps.

Il est six heures du matin. Il neige chouia. Les flics entrent dans le bâtiment. On n'a pas eu le temps de tout débarrasser. Reste encore des piles de matelas dans les pièces d'en bas, un gros tas de couvertures, deux pulls qui sèchent sur un fil à linge et un petit pot de nahnah. Combien de prénoms, combien de vies sont passées par le Pado ? Combien ? Ça ne se compte pas. C'est incommensurable.

Et l'espoir dans tout ça ? Ben, c'est comme la menthe, c'est vivace. Ça repoussera.

Tant qu'existeront les frontières, nous inventerons des Pado. ”

8

RETOUR SUR LES
OBJECTIFS DE
L'ÉTUDE

La présente étude s'inscrit dans une série de recherches dont les objectifs communs consistent à (1) identifier les perceptions des populations vis-à-vis de la crise et interroger « la mémoire collective », (2) analyser les dynamiques d'entraide et leurs évolutions selon la temporalité de la crise ou de la catastrophe (avant, après, pendant) et (3) comprendre comment les acteurs institutionnels s'adaptent aux logiques informelles d'entraide.

Un retour sur ces objectifs nous paraît pertinent d'une part pour rendre compte des principaux éléments d'analyse qui ressortent de ces axes, d'autre part pour spécifier quelque peu notre sujet par rapport aux autres types de crise qui sévissent dans le monde.

1. IDENTIFIER LES PERCEPTIONS DES POPULATIONS VIS-À-VIS DE LA CRISE ET INTERROGER « LA MÉMOIRE COLLECTIVE »

Si la typologie des crises est vaste (politique, économique, écologique, sanitaire etc.) et que leurs déterminants sont souvent imbriqués, ce que l'on nomme « crise migratoire » peut davantage être perçue comme une résultante de ces différentes crises. Les populations migrent rarement par aventurisme, mais pour fuir un conflit ou une menace, que celle-ci soit naturelle ou humaine.

De fait, contrairement aux crises qui surviennent de façon soudaine et non anticipée, comme dans le cas de certains conflits armés et de la plupart des catastrophes naturelles, la « crise migratoire » ne saurait être appréhendée comme un événement isolé et circonscrit dans l'espace et le temps.

L'étude nous montre d'ailleurs en priorité que si « crise » il y a, celle-ci relève davantage d'une crise de l'accueil ou d'une crise des politiques migratoires que d'une crise des migrations. Les phénomènes migratoires ne sont pas « en crise », ils évoluent comme ils le font depuis des millénaires. Ce qui change en revanche, c'est la perception des pays européens vis-à-vis des « étrangers ». Les réfugiés et les exilés sont moins des populations vulnérables, pour lesquels le droit international prévoit la protection et l'asile, que « des migrants », des « sans papiers » des « ESI (étrangers en situation irrégulière) ». L'individualité est gommée au profit d'un groupe, d'une masse, principalement définie par l'illégalité de son statut.

L'étude montre cependant que cette construction de la figure de « l'étranger illégal », qui renvoie implicitement à un risque ou un danger, est surtout véhiculée par les médias et les partis politiques anti-migratoires. Certes, ces derniers prennent une place de plus en plus importante dans l'opinion publique, mais lorsque l'on s'éloigne de la sphère publique pour n'observer que la sphère privée ou « locale » de la crise, les perceptions sont bien différentes. À Briançon, la majorité des citoyens ne perçoit pas au premier abord l'arrivée, ou plutôt le transit, des personnes exilées comme une crise ou une menace, mais davantage comme une situation préoccupante qu'il revient aux pouvoirs locaux de prendre en charge. C'est plus tard, avec la militarisation croissante de la frontière et l'absence de mécanismes institutionnels d'accueil et de référencement, que les conditions de ce qui est maintenant considéré comme une « crise durable » se sont réunies. Cependant, de toute crise émerge une réaction de la part des individus qui en sont les témoins. La réaction citoyenne à Briançon n'a pas été l'expression de la peur ni du rejet, bien au contraire, elle s'est manifestée par le déploiement d'une solidarité citoyenne sans précédent qui se transforme et s'adapte au gré des tumultes des politiques migratoires. L'histoire de l'accueil des

personnes exilées à Briançon a été relatée par de nombreuses personnes rencontrées au cours de nos entretiens. La mémoire des « primo-aidants » nous renseigne sur la richesse des stratégies d'aide et d'entraide déployées en contexte de « crise ». Elle nous révèle que l'engagement solidaire peut certes être fragilisé et menacé, mais aussi qu'il se renouvelle et se réinvente constamment.

2. ANALYSER LES DYNAMIQUES D'ENTRAIDE ET LEURS ÉVOLUTIONS SELON LA TEMPORALITÉ DE LA CRISE OU DE LA CATASTROPHE

Nous l'avons vu, le contexte briançonnais dans lequel la solidarité envers les personnes exilées a émergé en 2015 et perdure jusqu'à maintenant est marqué par une absence totale des services de l'État. C'est pour pallier cette défaillance que les solidaires et les associations se sont organisés afin de fournir un accueil digne aux nouveaux arrivants. L'aide s'est fédérée autour d'initiatives citoyennes qui impliquent, en elles-mêmes, une collaboration et des relations d'entraide entre solidaires. Que ce soit dans l'organisation de l'accueil, des repas, de l'hébergement, du soutien juridique, du plaidoyer etc. les solidaires vivent ensemble ces expériences et se soutiennent. Dans certains cas, comme au sein des lieux de vie autogérés, l'entraide est même érigée en modèle de gestion horizontal censé garantir la participation active de tous et l'absence de hiérarchie entre les membres. Nous avons vu que cela représentait d'autres enjeux, mais la volonté de lisser les rapports de pouvoir est bel et bien présente, particulièrement au sein des jeunes générations.

De fait, les notions d'aide et d'entraide sont intimement liées dans le contexte de Briançon. Loin de constituer des catégories exclusives, l'étude a montré qu'elles étaient imbriquées et représentaient plutôt deux composantes constitutives de la solidarité. Partout où il y a de l'aide se forment des réseaux d'entraide, que ce soit au sein des solidaires ou parmi les personnes exilées. En effet, nombreux sont les témoignages qui attestent de ce lien entre les deux notions. Lien que nous pourrions caractériser par cette formule : « il faut s'entraider pour mieux aider » (du point de vue des solidaires) ; ou encore « il faut s'entraider pour trouver de l'aide » (du point de vue des personnes exilées).

De plus, si l'entraide se définit par la réciprocité du don, qu'il s'agisse d'un don en nature ou en matériel, nous avons vu que cette réciprocité existait également dans la relation d'aide, même si celle-ci est symbolique et se matérialise par la reconnaissance de l'autre, l'autosatisfaction, un sourire ou un simple merci. Il serait d'ailleurs hasardeux de donner une valeur au contre-don pour évaluer si la réciprocité est égalitaire ou ne l'est pas. Un repas offert en échange d'un repas fourni constituerait-il un échange plus égalitaire qu'un « merci » en échange d'un repas ?

D'autre part, nous pouvons nous poser la question de la temporalité dans l'échange. Nous l'avons vu, certaines personnes anciennement exilées se sont ensuite impliquées dans l'accueil et le soutien aux personnes nouvellement exilées. La réciprocité n'est pas immédiate, mais elle existe. Comment savoir dans ce cas si elle détermine une relation d'entraide plutôt que d'aide ?

Inversement, si l'aide se définit généralement par une relation unilatérale dans laquelle s'opère un certain rapport de force entre aidants et aidés, il peut également y avoir des relations asymétriques et des enjeux de pouvoir dans les relations d'entraide. Par exemple, si l'entraide entre personnes exilées est réelle tout au long du parcours d'exil, nous avons également vu que

celle-ci pouvait être sacrifiée lorsque la survie d'un individu ou d'un groupe en dépendait. D'autre part, si les personnes exilées venant d'Afrique Sub-saharienne et celles venant du Maghreb peuvent s'entraider durant le parcours d'exil, la relation est également souvent marquée par une certaine méfiance réciproque. Méfiance qui s'est elle-même construite pendant le parcours, en Lybie, notamment.

De fait, si dans d'autres contextes de crise il peut être pertinent de distinguer strictement les deux notions d'aide et d'entraide, la présente étude a montré qu'à Briançon elles étaient largement interconnectées. Il nous a donc été difficile de les appréhender comme des catégories « à part », ni attribuer à l'une une nature plus égalitaire, ou horizontale, qu'à l'autre.

Cette étude de cas met en lumière par ailleurs la manière dont la solidarité citoyenne émerge en réponse à des violences institutionnelles et à des menaces sur les libertés fondamentales. Elle souligne que l'entraide n'est pas uniquement basée sur des réseaux de connaissances, mais qu'elle se construit face à une injustice perçue, souvent autour d'un « adversaire commun ». La solidarité envers les exilés dans le briançonnais se développe en réaction à une double injustice : une politique d'accueil discriminatoire de l'État et la criminalisation de l'aide citoyenne. Cette situation a renforcé et parfois radicalisé les engagements solidaires. Ainsi dans ce contexte on a vu l'émergence d'une « solidarité alternative », qui apparaît lorsque les structures associatives sont affaiblies par la répression étatique. Cette forme de solidarité, souvent associée à un contrepouvoir citoyen, prend diverses formes allant de l'occupation de squats à la désobéissance civile. Dans un contexte où les institutions s'opposent durablement aux droits des plus vulnérables, ces actions deviennent des expressions collectives de résistance et de révolte.

Cette violence et la durée de la « crise » atteint la santé psychique de milliers de salariés, de bénévoles et de militants, au-delà bien sûr de la dignité et de la santé des exilés. Les témoignages des solidaires révèlent que cette usure est à l'origine de nombreux découragements et burn-out.

Ainsi, cette coexistence de formes diversifiées d'aide et d'entraide est une force mais présente aussi des enjeux de gouvernance pour traiter les tensions qui émergent entre aidants et qui participe à l'épuisement des solidaires. Ce besoin d'une forme de gouvernance et de soin des aidants reste majeur et ne trouve pas de solution simple dans le contexte briançonnais.



Pour sauver quelqu'un, il faut savoir nager. Et si on ne sait pas nager et qu'on ne tient pas la distance, on va couler avec la personne (une solidaire). ”

Si des sessions d'analyse de pratiques ont lieu au sein des équipes des terrasses solidaires, à l'initiative notamment de MdM, la question du soutien psychologique aux aidants reste entière et mériterait d'être prise en compte de manière plus systématique à travers notamment la mise en place d'un dispositif d'écoute et de prise en charge au sein des terrasses.

3. COMPRENDRE COMMENT LES ACTEURS INSTITUTIONNELS S'ADAPTENT AUX LOGIQUES INFORMELLES D'ENTRAIDE

Dans certains contextes de crise, notamment dans le cas des crises environnementales, les acteurs institutionnels interviennent pour relayer les initiatives locales, parfois en les intégrant dans leurs interventions, d'autres fois en s'y substituant.

À Briançon, en 2015, nous l'avons vu, si les primo-aidants furent d'abord des habitants constitués en associations ou en mouvements citoyens, les autorités locales s'impliquèrent également dans l'accueil des personnes exilées. À cette époque, la ville et la communauté de communes soutenaient l'effort associatif et la collaboration entre acteurs institutionnels et non-institutionnels, bien que parfois mouvementée, était effective.

Cependant, et c'est en cela que « la crise » est davantage politique qu'humanitaire, cette collaboration fut de courte durée. Face à l'inactivité des services publics et à la criminalisation de la solidarité, la confiance des solidaires envers les services publics s'est peu à peu dégradée pour se tarir complètement.

Les solidaires ont fini par penser que puisqu'ils ne pouvaient pas compter sur les institutions, ils n'en auraient plus besoin. Cependant, l'inverse n'est pas nécessairement vrai, et l'opinion de la mairie à l'égard des terrasses solidaires est ambivalente. D'un côté, elle en déplore l'existence et en critique l'organisation ; de l'autre, elle ne peut que reconnaître qu'en « invisibilisant » les personnes exilées, c'est-à-dire en leur évitant de passer la nuit dehors, les terrasses lui permettent de continuer à nier la crise de l'accueil. En d'autres termes, lorsque le « problème » n'est plus visible, il cesse d'en être un.

De fait, le contexte briançonnais est particulièrement peu propice à l'étude des relations de coopération entre acteurs institutionnels et solidaires. Il pourrait être intéressant d'imaginer une instance de régulation capable de discuter avec les uns et les autres pour explorer une alternative au blocage. Cependant, l'idée a maintes fois été tentée, sans succès, aux dires des solidaires. Ces derniers semblent plutôt résolus à devoir gérer « la crise » de manière durable et autonome.

La frontière franco-italienne au col de Montgenèvre a deux visages.

Pour les résidents et les touristes européens, elle est une simple formalité, une barrière souvent ouverte, peu contrôlée, que l'on franchit pour aller faire du ski en Italie et acheter des cigarettes bon marché.

Pour les personnes exilées qui veulent entrer en France et demander l'asile, elle est une montagne escarpée et militarisée, certes franchissable, mais au prix de nombreuses tentatives, souvent périlleuses, parfois mortelles.

Elle est à la croisée de deux mondes et constitue en ce sens le miroir de la société globalisée. Deux réalités se côtoient dans un espace restreint : réalité des politiques migratoires et de la violence de l'État d'un côté, réalité des dynamiques solidaires et des logiques de contre-pouvoir de l'autre.

L'étude de la confrontation de ces deux réalités est riche d'enseignement. Elle montre que lorsque l'État se défait de son pouvoir de protection envers les personnes présentes sur son territoire, d'autres mécanismes de solidarité se mettent en place, d'autres modalités de luttes et de revendications émergent, d'autres espoirs se forment. Elle montre que lorsque les institutions opèrent une distinction entre exilés indésirables et exilés légitimes, en expulsant les uns et en intégrant les autres, il existe des individus, des collectifs et des associations pour offrir un accueil digne et inconditionnel. Elle révèle enfin la puissance du lien social et de la solidarité – que celle-ci soit citoyenne, militante ou alternative – en réponse à la montée du racisme et de la xénophobie en France, en Europe et dans le monde.

Cette solidarité, les solidaires en façonnent constamment les contours pour l'adapter et la réinventer au gré des politiques migratoires et des interventions sécuritaires.

Qu'ils soient « locaux de première génération », ou « extraterritoriaux de seconde génération », les solidaires prouvent depuis une dizaine d'années maintenant qu'une solidarité civile cosmopolite existe et se renouvelle, même sans, même contre l'État.

Le paysage solidaire briançonnais est donc un espace social en constante transformation car traversé par des dynamiques collectives et individuelles fort diverses, agissant au nom de valeurs morales et de motifs politiques variés. Cette hétérogénéité est créatrice de modes complémentaires d'organisation et d'engagement. Des limites d'un modèle en émerge un autre, et chaque réaction au modèle précédent s'ajuste différemment à une situation, elle-même extrêmement changeante. Ce changement, observé « à la loupe » au sein d'un espace social restreint, nous encourage à poursuivre les travaux et les réflexions sur les mécanismes d'aide et d'entraide afin de passer à une échelle plus globale et comprendre ainsi avec plus de justesse les logiques sociales des solidaires de demain.

BIBLIOGRAPHIE

Agier Michel. 2018. *L'étranger qui vient. Repenser l'hospitalité*, Seuil, Paris.

Akoka Karen. 2018. *Réfugiés ou migrants ? Les enjeux politiques d'une distinction juridique*. Nouvelle revue de psychosociologie.

Antoine Agnes, Junca Ariane, Pegon Guillaume, Marchello Luc, Hanus Philippe, Wyon Philippe. 2021. *Alpes françaises, la solidarité associative et citoyenne aux prises avec une idéologie sécuritaire*. Alternatives Humanitaires.

Audeval Aurélie. 2016. *Les Étrangères Indésirables et l'administration française. 1938-1942: socio-histoire d'une catégorisation d'État*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris.

Angeli aguiton sara. 2019. *La fabrique et le gouvernement des crises, critique internationale*. Revue comparative de sciences sociale, Presse de Science Po.

Bessin Marc, Winance Myriam. 2022. *Qu'est-ce que l'entraide ? Comment s'entraider ?* Atelier des jours avenir; Fondation de France. Cermes3.

Bachelier Sarah. 2020. *La traque policière des étrangères à la frontière franco-italienne (Hautes-Alpes) comme « maintien de l'ordre » social et racial*. Revue de géographie alpine.

Bernardot. M. 2016. *Petit traité de navigation dans la langue migratoire*, Multitudes N.64.

Blais, Marie-Claude. 2017. *La solidarité: de l'obligation morale au principe politique*. Éditions Sciences Humaines, 2017.

Bobineau Olivier, Seraïdari Katerina. 2010. *Les formes élémentaires de l'engagement. Une anthropologie du sens*, Paris, Le Temps présent.

Bouillon Florence, *Le squat*, regards croisés sur l'économie, 2011.

Bouillon, Florence, Frésia, Marion & Tallio, Virginie. 2008. *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Cahiers d'études africaines.

Blatgé Marion. 2009. *Didier Fassin, Alban Bensa, Les politiques de l'enquête*. Epreuves ethnographiques.

Calabrese, Laura, Chloé Gaboriaux, et Marie Veniard. 2022. *L'accueil en crise: pratiques discursives et actions politiques*. Mots (129).

Cantat Celine. 2017. *The hungarian border spectacle: migration, repression and solidarity in two hungarian border cities*. Center for policy studies.

Cantat Céline, Pécoud Antoine, Thiollet Hélène. 2023. *Migration as Crisis*. American Behavioral Scientist.

- Corbet Alice et Desportes Isabelle. 2023. *Politique de l'humanitaire, humanitaire politique ?*, Les Cahiers d'Outre-Mer.
- Corbet Alice, Michalon Bénédicte. 2017. *Collaborer avec des organismes non gouvernementaux pour enquêter sur les camps de migrants et de déplacés. Le savoir comme enjeu professionnel*. Migrations Société.
- Corbet Alice. 2010. *Les différentes dimensions de la mémoire du séisme de 2010 en Haïti*. L'espace politique.
- Corbin, J. M., et Strauss A. L. 2015. *Basics of qualitative research: techniques and procedures for developing grounded theory*. Fourth edition. Los Angeles: SAGE.
- Cuttitta Paolo. 2015. *La « frontiérisation » de Lampedusa, comment se construit une frontière*. L'espace politique n°25.
- Defossey Anne Claire, *Exposer des vies ou les secourir à la frontière*. 2023. In : Fassin Didier. *Vies invisibles, mots indicibles*. Collège de France.
- Del Biaggio Cristina, Gatelier Karine, Noûs Camille. 2021. *Les territoires accueillants à l'épreuve de l'inconditionnalité de l'accueil. L'exemple de Grenoble*. Migrations Société 2021.
- De Sardan Jean Pierre Olivier, *Anthropologie et développement*, 1995.
- Dubet, F, Touraine A, Wieviorka M. 1983. *Solidarity: The Analysis of a Social Movement: Poland 1980-1981*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Durkheim Emile. 1893. *De la division du travail social*, Paris.
- Elias Norbert. 2017. *Les Allemands. Luttres de pouvoir et développement de l'habitus aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions du Seuil.
- Fabbiano, Giulia. 2008. « *Déconstruire l'empathie. Réflexions sur l'art magique de l'ethnologue* ». Journal des anthropologues.
- Fassin Didier, Bourdelais Patrice. 2005. *Constructions de l'intolérable. Études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*. Paris, La Découverte.
- Fassin, Didier. 2009. *Les économies morales revisitées*. Annales. Histoire, Sciences Sociales, 64^e année.
- Fassin Didier, Defossey Anne Claire. 2024. *L'exil toujours recommencé, chronique de la frontière*. Paris, Seuil.
- Favret-Saada, Jeanne. 1990. *Être affecté*, Gradhiva, n° 8.
- Flamant Anouk. 2021. *Nantes, « ville accueillante » pour les populations exilées. De l'urgence humanitaire à la mise à l'abri inconditionnelle*. Migrations Société.
- Foucher Michel, *Monde globalisé, frontières multipliées : un paradoxe des conséquences ?* Ceriscope Frontières, 2011.
- Galibert, Charlie. 2009. « *L'incommunicabilité dans le cadre de la pratique anthropologique* ». Socio-anthropologie N.23-24.
- Gemenne François, Hélène Thiollet. 2022. *L'accueil des réfugiés ukrainiens et l'universalité du droit d'asile*. Hommes et migrations.
- Hanus Philippe. 2020. « *Par les sentiers de la montagne enneigée...* » Perspectives historiques sur les parcours migratoires à travers la frontière franco-italienne (1945-1960). Revue de géographie alpine.

- Héran, François. 2023. *Immigration: le grand déni*. Paris Seuil la République des idées.
- Héran, François. 2017. *Avec l'immigration. Mesure, débattre, agir*. La Découverte, col « L'envers des faits »
- Héran, François. 2018. *Migrations et sociétés*, Paris, Fayard, Collège de France, series : "Leçons inaugurales".
- Howell, Alison. 2018. "Forget "Militarization": Race, Disability and the "Martial Politics" of the Police and of the University". *International Feminist Journal of Politics*.
- Jammet Yves. 2015. SAYAD, *L'Ecole et les enfants de l'immigration*. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales.
- Lamarche Karine, Philippe Oriana. 2022. *Consciences du droit, connaissances et savoir-faire juridiques chez les soutiens aux personnes exilées. Une mise en perspective Calais-Briançon*. Recherches sociologiques et anthropologiques.
- Lamouline Olivier. 2019. « Ça va un peu ». Enquête sur l'expérience de mineurs non accompagnés. Master IDS.
- La Ville Jean-Louis, Sainsolieu. 1997. *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*. Paris, Collection Sociologie économique.
- Lecarpentier Chloé. 2019. *Problématique médicale et sociale d'une vague migratoire nouvelle sur Briançon : bilan d'une année de prise en charge et vécus des parcours de soins*. Sciences du Vivant.
- Lechien Marie Hélène. 2003. *Des militants de la « cause immigrée ». Pratiques de solidarité et sens privé de l'engagement*. Genèses.
- Le Courant Stefan. 2016. *La ville des sans-papiers Frontières mouvantes et gouvernement des marges*. L'Homme.
- Leroux Pierre. 1840. *De l'humanité, de son principe et de son avenir*. Paris.
- Levenelair, Lison. 2022. « L'accueil des personnes exilées, la fabrique d'une compétence communale. Le cas de Villeurbanne ».
- Lévi-Strauss Claude. 1955. *Tristes Tropiques*, Plon, coll. « Terre Humaine ».
- Martin Elise. 2020. *Reprendre son souffle dans un village cévenol. Ethnogéographie de l'accueil de personnes exilées en milieu rural*. Revue européenne des migrations internationales.
- Masson Diez, Evangeline. 2018. « Militants, bénévoles, citoyens solidaires...: Comment se nommer lorsque l'on vient en aide aux migrants ? », *Journal des anthropologues*.
- Morice Alain. 2023. *L'utilitarisme migratoire en question. À l'encontre*.
- Mauss Marcel. 1925. *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*.
- Mazzocchetti, Jacinthe ; Yzerbyt, Vincent. 2019. *Crise migratoire: le discours médiatique alimente-t-il la peur des migrants*. Sociétés en changement.
- Morelle, Marie, et Fabrice Ripoll. 2009. *Les chercheur-es face aux injustices: l'enquête de terrain comme épreuve éthique*. Annales de géographie.
- Morin Edgar. 2012. *Pour une crisologie*. Communications n° 91. Éditions Le Seuil.
- Petite Ségolène. 2005. *Les règles de l'entraide. Sociologie d'une pratique sociale*.

- Puygrenier Lucas. 2023. *Au secours des « indésirables ». Consensus et dissensus dans la gestion de la « crise migratoire » à Malte*. Tracés. Revue de Sciences humaines.
- Rogelj Boštjan. 2016. *The Changing Spatiality of the “European Refugee/Migrant Crisis”*. Department of Geography, Faculty of Arts, University of Ljubljana.
- Rouchon Jeanne-Flore et Testa Silvina. 2019. *Le cosmopolitisme des migrants : déplacements, frontières, territoires*. Entretien avec Michel Agier. L'autre, édition la pensée sauvage.
- Selek Pinar et Trucco Daniela. 2020. *Le manège des frontières. Criminalisation des migrations et solidarités dans les Alpes-Maritimes*. L'Observatoire des migrations dans les Alpes-Maritimes (ObsMigAM). Ed. Le passager clandestin.
- Siméant Johanna, Traïni Christophe. 2023. *Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ?* Emotion. Sensibilisation. Cairn.
- Touraine, Alain. 1982. *Solidarité*. Fayard Paris.
- Trucco Daniela. 2023. *L'aide aux migrants : une solidarité qui (dé/re)politise les inégalités globales ?*
- Valette Jérôme et Strawczynski, Sarah Schneider. 2022. *L'impact des médias sur les attitudes envers l'immigration*. Les migrations dans l'œil des médias : infox, influence et opinion. Institut convergence migration.
- Wieviorka Michel. 1999. *Les solidarités*, Éditions Sciences Humaines.



© Sarah Alcalay.

COLLECTION « L'ENTRAIDE EN TEMPS DE CRISE » :

ÉTUDE DE CAS FRANCE :

La fabrique des solidarités à Briançon : mécanismes émergents d'aide et d'entraide à la frontière franco-italienne.

ÉTUDE DE CAS FRANCE :

Les mobilisations citoyennes face aux épisodes cycloniques à La Réunion.

ÉTUDE DE CAS FRANCE :

Émergence et devenir des dynamiques solidaires (aide et entraide) dans la vallée de la Roya, post-tempête Alex.

ÉTUDE DE CAS AUSTRALIE :

Comment l'entraide a renforcé la résilience communautaire du Greater Uki, 2019-2022.

ÉTUDE DE CAS TCHAD :

« On ne peut pas rester les bras croisés » : pratiques ambivalentes de l'(entr)aide lors des inondations de 2022 à N'Djamena.

ÉTUDE DE CAS UKRAINE :

Survivre dans une zone de guerre : l'entraide, la solidarité locale et au-delà.

Entr'Aide Crises

Groupe URD

La Fontaine des Marins
26170 Plaisians – France
Tel : + 33 (0)4 75 28 29 35
www.urd.org

Contact : entraide@urd.org

Pour plus d'informations sur le projet :

www.urd.org/fr/projet/soutenir-lentraide-en-temps-de-crise-projet-entraide-2

Crédits photos : Sarah Alcalay

